

Tous les jours, tous les soirs
À CBVT, CANAL 11
 des émissions de premier choix
 avec vos vedettes préférées

L'Action

gâteaux Vachon
 Région de Québec : Nuageux avec pluie intermittente ou neige légère. Vendredi, nuageux avec périodes émaillées. Frais. Vents du nord-est de 15 à 25 milles. Maximum et minimum à Québec : 45 et 35.
...un goûter de bon goût!

QUEBEC — 62e ANNEE — Numéro 18,757

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Prix : DIX CENTS

Jeu, 24 avril 1969

Première crise dans le cabinet Trudeau: Hellyer s'en va!

OTTAWA (PC) Le ministre fédéral des Transports, M. Paul Hellyer, a annoncé ce matin qu'il avait démissionné comme membre du cabinet Trudeau.

"Je crois sincèrement qu'il n'y a pas pour moi d'autre alternative que de démissionner", a annoncé le député de Toronto âgé de 46 ans après avoir expliqué qu'il n'était pas parvenu à convaincre le Conseil des ministres d'accepter certaines de ses recommandations destinées à solutionner le problème du logement au Canada.

Sa démission survient exactement un an et trois jours après l'assermentation du cabinet du premier ministre Trudeau au lendemain des élections générales.

M. Hellyer a déclaré, au début d'une conférence de presse hâtivement convoquée: "Étant donné que j'ai été dans l'impossibilité d'obtenir l'approbation de la recommandation que j'ai présentée... et que pour le moment rien ne laisse prévoir le moment où elle sera approuvée... je crois vraiment que je n'ai pas le choix et que je dois donner ma démission.

"Ce n'a pas été une décision facile à prendre".

M. Hellyer, que l'on considérait comme un ministre prometteur dans le cabinet Trudeau et qui avait été un ministre très important dans l'ancien gouvernement de Lester B. Pearson, a déclaré qu'il avait tenté particulièrement de trouver des solutions aux problèmes de l'habitation pour les gens à revenus modiques.

Il a ajouté qu'il avait voulu "ouvrir de nouveaux horizons" pour ces gens. Mais le cabinet n'avait pas encore approuvé ses projets, et il en était "venu malgré lui à la conclusion" qu'il pourrait se passer plusieurs semaines avant qu'il reçoive cette approbation.

Les Canadiens sont fatigués des tergiversations dans le domaine de l'habitation, a dit M. Hellyer. Ils ne sont pas vraiment intéressés à savoir quel palier du gouvernement a la principale responsabilité de l'habitation. Ils veulent des actes.

Dans les circonstances, M. Hellyer a exprimé l'avis que la seule chose qu'il avait à faire c'était de démissionner.

La dernière mesure de Hellyer

OTTAWA (PC) — Des amendements à la Loi nationale sur l'habitation, annoncés mercredi par M. Paul Hellyer, ministre fédéral des Transports, seraient de nature à encourager les particuliers à investir davantage dans les prêts hypothécaires.

Ces amendements autoriseraient un réajustement, une fois tous les cinq ans, du taux de l'intérêt sur les prêts hypothécaires qui bénéficieraient de la garantie gouvernementale en vertu de la Loi nationale sur l'habitation. Le nouveau régime n'aura pas d'effets rétroactifs et ne s'appliquera qu'aux prêts accordés après son entrée en vigueur.

Théoriquement, on espère ainsi attirer un plus grand flux de capitaux vers les prêts hypothécaires ceci devant, en principe, avoir effet d'accroître la concurrence et de faire baisser les taux de l'intérêt, si tant est que l'offre finira par dépasser la demande.

Quoiqu'il en soit, créanciers et débiteurs auront le droit de négocier, tous les cinq ans, un réajustement des conditions du prêt au taux prévalant sur le marché monétaire. En cas de désaccord, le créancier aura le droit de réclamer le remboursement immédiat du solde de la dette.

REVENUS DU DEBITEUR

Or, la commission dirigée par M. Hellyer, qui a fait pendant quatre mois une enquête à travers tout le pays sur la question du logement, faisait valoir dans son rapport, qu'en fixant ainsi le taux de l'intérêt, à l'avance, pour une longue période, on ne tenait pas assez compte du fait qu'avec le temps, les revenus du débiteur augmentent et avec eux ses moyens de paiement.

À l'heure qu'il est, les prêteurs privés pratiquent ce système de réajustement une fois tous les cinq ans, mais sur des prêts conventionnels non garantis par la Loi nationale sur l'habitation. Quant aux sociétés financières, aux banques et autres institutions financières, elles avaient le choix entre des contrats de cinq ans renouvelables ou des prêts garantis, mais à un taux d'intérêt qui demeurait le même, pendant une période de 25 ans.

M. Donald Kirup, chargé de l'information à la Commission des valeurs immobilières de Toronto, a dit que le nouveau régime va probablement permettre d'obtenir plus facilement des prêts hypothécaires, dont le prix, toutefois, aura tendance à monter avec le temps car, il estime que le taux de l'intérêt continuera de croître.

M. Kirup espère, par ailleurs, que le gouvernement fédéral adoptera d'autres recommandations faites par M. Hellyer, notamment celle concernant le relèvement du plafond de \$18,000 fixé pour les prêts hypothécaires.

Deuxième tranche du rapport Prévost

Systeme de sécurité judiciaire au coût probable de \$1,500,000

par CLAUDE ST-LAURENT

QUEBEC — La Commission d'enquête sur l'administration de la Justice en matière criminelle et pénale, sous la présidence de M. le juge Yves Prévost, a remis la deuxième tranche de son rapport, volume qui traite exclusivement d'un régime de sécurité judiciaire (assistance judiciaire).

La Commission propose l'établissement au Québec d'un régime de sécurité judiciaire complet, au coût probable de \$1,500,000, basé principalement sur un réseau de procureurs du citoyen. Ces procureurs, qui travailleront à temps plein au service des indigents et des économiquement faibles, seront rémunérés par l'Etat qui verra à établir des bureaux à travers toutes les régions économiques de la province. Chaque bureau emploiera un ou plusieurs avocats ainsi que le personnel accessoire nécessaire pour assurer aux citoyens pauvres non seulement la représentation en Cour, mais aussi pour informer et éduquer la population sur ses droits et ses possibilités de recours en matière légale.

De fait le procureur du citoyen sera doublé d'un véritable animateur social qui s'intégrera dans les milieux défavorisés. La Commission a posé son choix sur ce système après avoir analysé en détails les différentes formules d'assistance judiciaire existant au Canada, aux Etats-Unis et dans plusieurs pays d'Europe. La formule du procureur permanent du citoyen rejoint quelques-uns des systèmes américains et plus particulièrement celui du Massachusetts. Il semble de loin le plus économique et le plus apte à rejoindre les buts envisagés soit de renseigner, d'informer, d'éduquer et de défendre, sans aucune discrimination, tous les citoyens. Ce principe découle directement de la Déclaration universelle des Droits de l'homme.

LE PROCUREUR DU CITOYEN

Le pilier de tout le système de sécurité judiciaire proposé est le procureur permanent du citoyen. Ce dernier travaillera près des classes les moins fortunées établissant son bureau dans les quartiers les plus défavorisés et vivant au rythme de cette clientèle. Au sommet de ce système on retrouve un directeur général et un directeur adjoint. Un procureur principal est installé dans chacun des bureaux régionaux afin de diriger et coordonner les activités du service. Chaque bureau possède des avocats spécialisés afin de répondre aux besoins spécifiques. Ces derniers travaillent en étroite collaboration avec les agences sociales. La mission du procureur consiste à apporter toute assistance légale nécessaire. Il joue dans son milieu un rôle d'animateur en sensibilisant la population à la chose légale. Il informe, participe à des campagnes d'éducation populaire, représente les pauvres devant les tribunaux tout au long des procédures à partir de la comparution jusqu'à la fin du processus légal. Il ne se satisfait pas de représenter son client à l'enquête préliminaire et au procès. Il met tout en oeuvre pour protéger son client lorsque la Couronne décide de porter la cause en Appel. Il doit d'ailleurs lui-même aller en Appel si son client le lui demande et s'il juge que son client a des motifs sérieux de lui demander.

QUI PEUT JOUIR DE CE SERVICE?

L'économiquement faible n'est pas nécessairement celui qui doit recourir au Bien-Etre social pour subsister. Il est évident que les assistés sociaux ont pour leur part le droit légal et entier de recourir aux services du procureur du citoyen mais ils ne sont pas les seuls. De fait, toute personne qui par une déclaration solennelle atteste qu'elle ne peut acquitter les frais d'une consultation ou d'une représentation devant les tribunaux, peut bénéficier du service de sécurité judiciaire. La Commission ne recommande d'ailleurs pas de vérifier la condition du client avant d'accorder l'aide demandée. Cette situation financière sera vérifiée avant la fermeture du dossier à l'aide d'une méthode rapide et efficace à condition que certains indices assez évidents en démontrent la nécessité.

La principale préoccupation est donc d'assurer à tous et avec le moins de délais possibles l'aide demandée. La Commission insiste d'ailleurs pour que tout prévenu soit représenté des sa comparution afin de bénéficier de toute l'assistance nécessaire.

LES DROITS DE L'HOMME

La recommandation de la Commission Prévost d'établir dans toute la province un système complet de sécurité judiciaire est basée sur la philosophie de laquelle procèdent toutes les réformes envisagées par la Commission d'enquête. Cette philosophie réclame avant tout une justice plus humaine et l'égalité de tous devant cette Justice. Or le système de sécurité judiciaire constitue à juste titre le préluce essentiel à toute cette réforme. On se rappellera que dans la première tranche de son rapport, qui constituait l'introduction générale, la Commission avait particulièrement insisté sur un changement complet de mentalité face au crime et aux criminels. La Justice punitive d'antan s'est avérée complètement inefficace à solutionner les problèmes de la "Société face au crime" et c'est donc dans une perspective de changement complet de mentalité et d'attitude qu'est proposé un service d'assistance judiciaire, non plus une institution de charité mais une impérieuse obligation de la société devant l'homme et ses droits.

Flash

Un délai pour les citoyens de la rue Marie-de-l'Incarnation
 — page 3

Le Parti Québécois aux Québécois, explique Lévesque
 — page 3

Vaste programme américain pour réprimer la délinquance organisée aux Etats-Unis
 — page 10

Vive attaque contre la politique de défense d'Ottawa
 — page 7

Sommaire

Annonces classées	16
Décès et funérailles ..	17
Echecs	16
Editorial	4
Finance	6
Horoscope	8-9
Mots croisés	6
Nouvelles canadiennes	17
Nouvelles provinciales	10
Nouvelles internationales	11
Spectacles	7
Sport	12-13-14
Télévision	9

Courrier de deuxième classe, enregistré au No. 0746

"Pas la moindre réserve"

(Wagner)

par Jacques DALLAIRE

QUEBEC — "Je vous avoue franchement, sans détour, que j'accueille ce deuxième volume avec infiniment de joie et sans la moindre réserve".

C'est le commentaire qu'a fait ce matin, au Parlement l'ancien ministre de la Justice du Québec, M. Claude Wagner, au cours d'une entrevue exclusive portant sur la publication de la deuxième tranche de la Commission Prévost.

"J'ai assez prêché, depuis quelques années, que nous devions assurer l'égalité de tous les citoyens de la loi qu'un des moyens de le faire, c'est de permettre à ceux qui sont moins favorisés de pouvoir recourir à des services d'avocats sans frais et que les frais soient payés par le gouvernement", a ajouté M. Wagner.



Le député de Verdun s'est dit particulièrement heureux qu'une commission d'enquête nous dise que c'est cela qui doit être fait.

"Et tout ce que je souhaite, a indiqué M. Wagner, c'est que le gouvernement nous présente très bientôt une loi pour traduire en législations ces données du rapport de la Commission Prévost.

"Quant à moi, je vous assure que ça ne travaillera pas, il n'y aura pas de contestation de la loi, on pourra l'adopter en l'espace de quelques heures et on pourra ensuite dire aux citoyens: vous qui n'avez pas les moyens, ne craignez rien, vous n'êtes pas obligés de plaider vous-mêmes si vous ne l'êtes pas, et le gouvernement va se charger de payer vos frais d'avocats".

Quand on songe, a souligné M. Wagner, que 60% des prévenus qui sont obligés de comparaître devant un juge sont sans le secours d'un avocat, "bien cela, ça nous fait peur".



PAUL HELLYER

Recommandations de la Commission

- 1. Que l'Etat du Québec, par son Assemblée nationale, définisse les droits fondamentaux des citoyens, y compris ceux du prévenu en liberté et du détenu interné.
 - 2. Que l'Etat du Québec, en vue d'assurer le respect intégral des droits fondamentaux de la personne humaine, consacre dans un texte législatif l'égalité de tous devant la loi et l'accessibilité de la justice criminelle et pénale à tous les justiciables.
 - 3. Que l'Etat du Québec en proclamant l'égalité de tous devant la loi et l'accessibilité de la justice criminelle et pénale à tous les justiciables, affirme son engagement à garantir l'aide nécessaire à tout citoyen qui veut en ce domaine, connaître, comprendre, affirmer ou défendre ses droits, mais qui ne peut y parvenir par ses propres moyens et ressources.
 - 4. Que l'aide dispensée par l'Etat du Québec aux citoyens économiquement faibles dans leur rapport avec la loi et l'administration de la Justice criminelle et pénale soit à la fois judiciaire, éducative et sociale.
- Le régime de sécurité judiciaire**
- 1. Que pour distribuer efficacement et économiquement son aide à tous les justiciables démunis, l'Etat du Québec crée un régime de sécurité judiciaire.
 - 2. Que le régime québécois de sécurité judiciaire soit à la charge financière de l'Etat du Québec.
 - 3. Que ce régime offre aux justiciables économiquement faibles l'information et la consultation juridiques, la défense devant les tribunaux, l'assistance au moment de la sentence et le soutien devant les autorités administratives ou judiciaires qui peuvent modifier l'application de la sentence.
 - 4. Que l'Etat du Québec garantisse l'indépendance de son service de sécurité judiciaire en établissant une procédure prudente pour la nomination du directeur de service et de son adjoint.
 - 5. Que le régime québécois de sécurité judiciaire adopte la formule de l'avocat rémunéré à plein temps par des fonds publics pour agir en faveur des économiquement faibles. C'est la formule du procureur permanent du citoyen.

Qui en bénéficie ?

- 1. Que le service de sécurité juridique accorde son aide à tout assisté social au sens où le définit la loi de l'assistance médicale de mars '66, et à tout autre justiciable qui atteste, au moyen d'une déclaration solennelle, son impuissance à acquitter lui-même le coût d'une consultation légale ou les frais de sa défense.
- 2. Que le service de sécurité juridique ne fasse aucune vérification préalable et systématique des déclarations des justiciables mais qu'il réserve son droit de procéder à une vérification minutieuse avant la fermeture du dossier lorsqu'il y a lieu de soupçonner un abus flagrant.
- 3. Que l'objection de conscience soit le seul motif qui puisse empêcher un procureur du citoyen d'agir en faveur d'un accusé par ailleurs éligible aux avantages du service de sécurité judiciaire.

Personnel du service

- 1. Que le service soit implanté dans chacune des régions économiques du Québec.
- 2. Que chaque bureau régional du service de sécurité judiciaire relève d'un procureur principal du citoyen choisi par le directeur général du service à la suite d'un tri effectué par la Commission de la fonction publique.
- 3. Que les traitements et conditions de travail offerts aux avocats permanents du service soient comparables à ceux offerts aux procureurs de la Couronne, qu'il adopte une base semblable à celle qu'ont obtenu les études légales privées.

Le SFPQ signe une entente avec ses employés de bureau

par MICHEL RIOUX
QUEBEC — Une entente a été signée hier matin entre le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) et ses 14 employés de bureau, membres du syndicat des employés de bureau, permanents et autres organismes affiliés (CSN).

Cette entente intervenue à la dernière minute entre les deux parties a donc évité que le lock-out décrété par l'exécutif du SFPQ, qui devait avoir lieu hier matin, soit effectif.

C'est à la suite d'une intervention du président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, que le SFPQ a accepté de signer la convention-type de la CSN; jusqu'à ce moment, le SFPQ avait tenu à signer avec ses employés de bureau une convention particulière.

Ceci ne règle toutefois pas le problème des 4 permanents à l'emploi du SFPQ, puisque la CSN et le SFPQ auraient accepté que leur convention soit négociée d'après la proposition du SFPQ.

CONFÉRENCE DE PRESSE
Une conférence de presse devait avoir lieu hier après-midi, à 5.30

heures; au cours de cette conférence, qui faisait suite à une assemblée générale des membres du Syndicat des employés de bureau et permanents de la CSN, le président de ce syndicat, M. Gilles Girard, devait faire part aux médias d'information des derniers développements dans cette affaire.

Mais cette conférence de presse a été remise à 2.30 heures, cet après-midi. Il nous a été impossible d'obtenir des commentaires supplémentaires.

M. BREULEUX
D'autre part, le président général du SFPQ, M. Jean-Paul Breuleux, déclarait hier matin que les 14 employés du bureau à l'emploi du syndicat avaient accepté de signer une convention qui, selon lui, serait moins avantageuse pour eux que celle que leur proposait le SFPQ.

A la suite de l'intervention directe des autorités de la CSN pour régler ce conflit, plusieurs observateurs croient que ce différend n'est que le reflet d'une mésentente profonde entre la Confédération des Syndicats nationaux et le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, qui est une des onze fédérations de la CSN.

Mise en commun du matériel

Neuf localités de la Rive-Sud s'unissent contre les incendies

Par Michel BELLEAU

CHARNY — Neuf municipalités de la Rive-Sud ont décidé de mettre en commun leur équipement pour la protection contre les incendies en adoptant un projet d'entente qui a été ratifié par chacun des conseils. Il s'agit des localités suivantes: Charny, St-Romuald, St-Nicolas, Bernières, St-David, St-Rédempteur, St-Etienne, St-Jean-Chrysostome, et Breakeyville.

La résolution qui est à l'origine de cette entente et qui a été adoptée par chacune de ces municipalités se divise en deux parties et se lit comme suit:

— Que le chef de pompier ou son adjoint soit autorisé à répondre à un appel pour combattre un incendie dans une municipalité avoisinante sans avoir à demander l'autorisation du maire ou des conseillers".

— "La collaboration qui sera apportée aux municipalités voisines sera gratuite en autant que ces dites municipalités adoptent une résolution dans le même sens".

Charny donne le départ

C'est au maire de Charny, M. Louis-Philippe Robitaille que l'on doit cette initiative. Rejoint hier, il nous a déclaré que ce projet augmenterait la protection dans chacune des municipalités

sans qu'il en coûte un sous de plus aux payeurs de taxe.

Cette entente contribuera également à créer des liens entre ces municipalités, a-t-il poursuivi. Ceci peut même devenir une amorce pour

procéder à d'autres ententes qui pourront éventuellement devenir des fusions de services ou même de municipalités. Mais il n'en est pas question actuellement, a-t-il précisé, parce que les gens ne sont pas encore prêts.

M. Robitaille nous a également fait mention de quelques services municipaux qui pourraient être étudiés et où des ententes permettraient peut-être plus d'efficacité; ce pourrait être, selon lui, par exemple, un

service d'ingénieur, un conseil juridique ou un bureau d'estimateur. Il y a peut-être lieu de mettre en commun certains équipements en établissant un système de compensation par échange de factures.

La direction dit "non" à leurs exigences

LES ENSEIGNANTS DU CEGEP EDOUARD-MONTPETIT ONT ETE DANS L'IMPOSSIBILITE DE DONNER LEURS COURS

MONTREAL (PC) — Les professeurs du CEGEP Edouard-Montpetit, à Longueuil, en banlieue de Montréal, n'ont pas donné de cours hier, la direction du collège ayant refusé de se plier à certaines exigences de l'exécutif du syndicat.

L'exécutif du syndicat exigeait du président du Collège, du directeur général et du directeur des services pédagogiques la signature d'une lettre d'entente par laquelle ils s'engageaient à ne faire aucune obstruction pour empêcher le conseil d'administration de discuter et de décider des mesures à prendre dans le cas des quatre professeurs non réengagés, et en second lieu, d'interpréter l'article 12 du bill 21 de façon à ce que les professeurs membres du conseil d'administration aient le droit de parole et de vote sur toute une série de questions où les professeurs sont impliqués.

La direction a jugé ces conditions "inacceptables et inopportunes" puisque, selon elle, la conséquence pratique d'une telle acceptation aurait été de "paralyser la direction et de préjuger des décisions du conseil d'administration". Les professeurs ont voté le retour en classe mardi après que neuf membres du conseil d'administration se furent prononcés pour le réengagement pour l'année académique 1969-70 des quatre professeurs concernés, mais aussi pour qu'une année de probation supplémentaire soit nécessaire à l'obtention de leur permanence.

De plus, les neuf membres de l'exécutif syndical décidèrent de la convocation d'une réunion du conseil d'administration

dans les délais légaux minimums avec, à l'ordre du jour les deux points suivants: 1 — élection de l'exécutif, du président et du vice-président du conseil d'administration en vertu du bill 21 et du bill no 1; 2 — mesures à prendre dans le cas des quatre professeurs non réengagés.

Avant de cette réunion des neuf membres du conseil d'administration, les professeurs décidèrent de retourner au travail, quitte à reprendre la grève si le conseil d'administration ne donnait pas suite dès sa prochaine réunion, à l'engagement pris par les neuf.

Pour sa part, la direction

considère que le différend n'est pas réglé. Le père Bisillon, directeur général, a affirmé que la réunion des neuf n'était pas légale, les membres du conseil d'administration qui y ont participé n'ayant pas été convoqués conformément au règlement.

"Je m'en tiens à la décision prise le mardi 15 avril au sujet des quatre enseignants. Il n'est pas question que le collège ouvre ses portes aujourd'hui. Si les professeurs désirent retourner au travail, ils devront s'entendre avec la direction", a dit le père Bisillon.

considère que le différend n'est pas réglé. Le père Bisillon, directeur général, a affirmé que la réunion des neuf n'était pas légale, les membres du conseil d'administration qui y ont participé n'ayant pas été convoqués conformément au règlement.

"Je m'en tiens à la décision prise le mardi 15 avril au sujet des quatre enseignants. Il n'est pas question que le collège ouvre ses portes aujourd'hui. Si les professeurs désirent retourner au travail, ils devront s'entendre avec la direction", a dit le père Bisillon.

Formation du conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre

QUEBEC — M. Maurice Bellemare, ministre du Travail et de la main-d'oeuvre, a fait connaître hier la composition du Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre institué conformément à la Loi du Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre adoptée en décembre 1968.

Me Jean-Paul Geoffroy, conseiller juridique et secrétaire général adjoint de la Confédération des syndicats nationaux a été nommé juge de la Cour Provinciale et président du Conseil. Son mandat à la présidence du nouvel organisme a une durée de cinq ans, ainsi que la loi le prévoit.

Les membres nommés pour représenter les associations syndicales et patronales sont MM. Louis Laberge et Jean Guérin-Lajoie, respectivement président et premier vice-président de la Fédération des travailleurs du Québec, Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux, Adrien Plourde, président de la Fédération des travailleurs de la métallurgie, des mines et des produits chimiques, Robert Caron,

d'oeuvre est né le 12 mars 1922 à Ville-Marie, Temiscamingue. Il a étudié au collège Saint-Romuald de Farnham et au collège secondaire Bourget, à Rigaud. Il a fait son cours de sciences sociales à Laval et son cours de droit à l'Université de Montréal où il obtint sa licence en 1945. Il a fait deux années d'études post-universitaires en France pour approfondir ses connaissances en sociologie et en économie. De retour au Québec en 1946, il entra à la CSN et y resta jusqu'en 1966. Il y occupa différents postes:

organisateur, conseiller technique, conseiller juridique et secrétaire général adjoint. En 1966, il devint vice-président de la Commission d'appel de l'immigration fédérale, poste qu'il occupait au moment de sa nomination.

Le juge Geoffroy a déjà fait partie de la Commission permanente du Conseil supérieur du travail. En 1965, il fit aussi partie d'une mission d'information en Europe pour étudier la législation du travail. Il est marié à Renée Desmarais et est père de neuf enfants.

organisateur, conseiller technique, conseiller juridique et secrétaire général adjoint. En 1966, il devint vice-président de la Commission d'appel de l'immigration fédérale, poste qu'il occupait au moment de sa nomination.

Le juge Geoffroy a déjà fait partie de la Commission permanente du Conseil supérieur du travail. En 1965, il fit aussi partie d'une mission d'information en Europe pour étudier la législation du travail. Il est marié à Renée Desmarais et est père de neuf enfants.

Charny donne le départ

C'est au maire de Charny, M. Louis-Philippe Robitaille que l'on doit cette initiative. Rejoint hier, il nous a déclaré que ce projet augmenterait la protection dans chacune des municipalités

"Nous sommes toujours prêts à agrandir notre territoire"

(Lamontagne)

PAR GUY BAILLARGEON

QUEBEC — Nous sommes toujours intéressés à agrandir notre territoire. Telle a été la réflexion du maire Gilles Lamontagne qui était interrogé hier après-midi, par quelques journalistes anxieux de connaître ses réactions face aux intentions de plusieurs municipalités de la banlieue qui se disent intéressées à se marier avec la capitale.

M. Lamontagne a déclaré que si les municipalités qui ont parlé de fusion avec Québec se montraient réellement intéressées, la Capitale demanderait à un bureau d'étude sérieux de se verser sur l'affaire afin de connaître les bons et mauvais côtés de la médaille.

Selon lui, la ville n'est pas intéressée à dépenser de l'argent sans savoir préalablement si les offres sont sérieuses ou non. L'idée de fusion germe de plus en plus dans l'esprit des gens et il sera bientôt temps de passer à l'action", a-t-il dit.

Le maire s'est dit d'avoir que les services qui se fusionnent le mieux entre deux municipalités sont ceux "qui ne touchent pas l'homme", comme les services d'urbanisme et d'évaluation. Le service des incendies et surtout ceux de la police seraient, selon lui, les plus difficiles à annexer.

DEUX AUTRES

On sait qu'après Bernières et Ville les Saules, deux autres municipalités du Québec métrou-

politain se sont dites prêtes à discuter de fusion avec Québec. Il s'agit de Notre-Dame-des-Laurentides et du Lac St-Charles.

Les offres et intentions de Bernières semblent de beaucoup plus sérieuses. Déjà tous les chefs de service de l'Hôtel de ville ont un plan préliminaire en mains et doivent se prononcer sur le projet d'ici quelques jours.

A Ville Les Saules, le conseil municipal a demandé officiellement hier, au comité exécutif de Québec, de lui accorder une rencontre, le plus tôt possible, rencontre dont le but serait de connaître les avantages possibles pour les deux municipalités à étudier une fusion de service ou une fusion de territoire.

Au Lac St-Charles, le maire de l'endroit, M. Léopold Beaulieu, avait exprimé le désir, il y a quelques semaines, de voir sa municipalité faire partie très prochainement de la ville de Québec.

Enfin, à Notre-Dame-des-Laurentides, le maire Marois a toujours nié son intention de fusion avec Québec. A quelques occasions, il aurait cependant "rencontré dans l'intimité" M. Armand Trotter, conseiller municipal de Québec qui s'occupe activement de tout ce qui touche les fusions.

Pour les journalistes

Des structures comme celles du Barreau québécois (de Grandpré)

SHERBROOKE (P.C.) — Le Bâtonnier du Québec, Me Louis-Philippe de Grandpré, a déclaré hier que les journalistes devraient se donner des structures semblables à celles du Barreau, soit un code d'éthique et des mesures disciplinaires appropriées, avant de se voir accorder le droit au secret professionnel.

Prenant la parole devant les membres d'un club social à Sherbrooke, Me de Grandpré a ajouté que "le droit au secret professionnel ne saurait être justifié que s'il va de pair avec une réglementation interne qui protège les droits du public".

"En tant que citoyens d'un pays qui accorde une grande importance à la liberté de presse, nous croyons aussi qu'il est nécessaire qu'on examine à fond le principe selon lequel les journalistes n'auraient pas à révéler leurs sources d'information", a-t-il dit.

Tous les organismes, a-t-il poursuivi, "qui veulent établir des normes de moralité pour la profession juridique et souvent pour la société en général rendraient peut-être un grand service au public s'ils révélaient qui sont leurs membres, quels sont les règlements auxquels ils sont soumis et quelles sont les dictées de leur code d'éthique".

Pour ce qui concerne le désir du Barreau d'informer le public, a dit Me de Grandpré, celui-ci "s'est manifesté de façon concrète tout récemment, alors que le Barreau a publié les résultats d'une enquête socio-économique sur ses activités et ce, bien que certains aspects de l'étude soient considérés comme peu flatteurs".

Place Jean-Talon Place de l'Action

QUEBEC (G.B.) — Il se pourrait fort bien que Place Jean-Talon devienne bientôt Place de l'Action. En effet, dans une lettre que M. Fernand Blais, adjoint au président de l'Action Sociale Ltee a envoyée au maire Gilles Lamontagne, on signale que l'appellation "Place Jean-Talon" cause des difficultés depuis quelque temps.

Une certaine confusion existerait depuis cette appellation à l'est du boulevard Charest. M. François Drouin, président-général des Elections, et locataire de l'édifice de l'Action aurait rapporté un courrier mal dirigé à quelques reprises. "Comme notre édifice prend toute la Place, signale M. Blais, nous ne croyons pas voir surgir de problème en parlant dorénavant de Place de l'Action".

M. Blais signale le changement effectué à Montréal au sujet de la rue Maisonneuve en celui de rue "De Séve", ancien directeur-général du Canal 10.

Le gérant de la ville doit rencontrer M. Blais à cet effet.

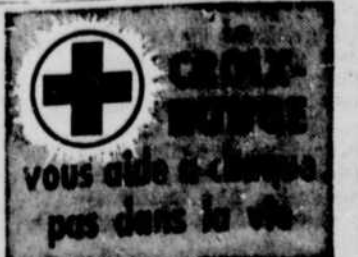
Finis les projets de loi pour cette partie

QUEBEC (J.D.) — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a déclaré hier, qu'il doutait fort qu'un projet de loi soit présenté d'ici la fin de cette partie de la session, en juin prochain.

Le chef du gouvernement a fait cette réponse aux journalistes qui l'interrogeaient au sujet de l'ordre des travaux de l'Assemblée nationale dans les semaines à venir.

M. Bertrand a indiqué que, la présente session sera vraisemblablement ajournée vers le 13 juin prochain, pour reprendre à l'automne, soit une semaine avant la tenue du congrès de nomination à la direction de l'Union nationale qui doit se tenir à Québec les 19, 20 et 21 juin au Collège.

Le premier ministre a dit qu'il ne sera sans doute pas présent à l'ajournement des travaux sessionnels, car à ce moment il prendra part à la conférence constitutionnelle convoquée à Ottawa pour les 11, 12 et 13 juin. Il a précisé que la législation à venir portera notamment sur Radio-Québec, la loi-cadre d'aide sociale et l'Hydro-Québec.



24 heures sur 24

L'Hydro signe le contrat de \$5 milliards le 15

QUEBEC (PC) — La direction de l'Hydro-Québec signera vers le 15 mai prochain le contrat de \$5 milliards avec Churchill Falls Labrador Corporation en vue d'acquiescer de l'énergie électrique au Québec.

C'est ce qu'a déclaré le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, à des journalistes sur le parquet de la Chambre, hier soir.

L'entente prévue entre les deux sociétés représente la plus importante transaction du présent siècle non seulement dans le Québec mais en Amérique du Nord.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD

abonnements - service : ROBERT BRETON
51, Boul. de l'Entente LAUZON - LEVIS
Tel.: 837-1922

Maisons à vendre

LEVIS, Lauzon, St-David, maisons neuves, légers comptant, balance comme neuf, terrains vendus, Dalairé Entre-prise, 837-9695.
11674 21/4 (1 ms) 127

Avis divers

APPAREILS ELECTRIQUES

• DU CHOIX • DE LA QUALITÉ • DES PRIX

Conditions faciles de paiement

G.J. Lemieux

60 ans d'expérience pour mieux vous servir

15 rue St-Louis, Lévis Qué. 837-8821

Voyez la TV en COULEUR

A SON MEILLEUR

à notre salon spécialement aménagé à cette fin

Les meilleures marques en mains

RCA Victor - Westinghouse - Emerson - Philco

Demandez nos prix et conditions

Nioreau

MEUBLES - ACCESSOIRES ELECTRIQUES - TAPIS - TUILLES

44, rue St-Louis - Lévis, Qué. - 837-9321

10978 6/3 (mar.j.a. eu 3/5) 25 C.L.

Dentistes

Dr Yvan Bourget

R.A., B.D.S., D.D.S.
Tel.: 837-0633

BUREAU: tous les jours
9 heures à midi — 2 à 5 heures
LE SOIR: SUR RENDEZ-VOUS
40, St-Joseph, LAUZON
10859 1-3 (mar. j. a. eu 29-4) 74

Horlogers — Bijoutiers

REPARATIONS

MONTRES - HORLOGES, CHRONOMETRES-BIJOUX etc.



SERVICE PAR LA POSTE ACCÉPTE

Omer Rousseau

802 est. rue St-Joseph, Québec
coin Mgr Gauvreau. Tel.: 524-1372
11584 14/17-21-24-28-4
1-5-8-12/3 Rub. 107 C.L.

Remboursement

St-Romuald Remboursement, 4610, rue de la République, Québec, 839-4234.
11265 29/3 (mar.j.a. eu 27) 187 C.L.



directeur du Service technique de la Corporation des enseignants du Québec, Alexandre Beaulieu, président de la Corporation des maîtres électriciens Roland Brunette, directeur des relations ouvrières à la Compagnie Internationale de Papier du Canada, Me Claude Laverp, C.R., de Montréal, M. Gilles Paquette, vice-président à l'Administration, Imperial Tobacco du Canada Ltée et M. Jacques Villeneuve, vice-président, Personnel, Marine Industries.

Tous sont nommés pour trois ans. Le sous-ministre du travail et de la main-d'oeuvre, Me Donat Quimper, C.R., est aussi, d'office, membre du Conseil, mais il n'a pas le droit de vote.

LE ROLE DU CONSEIL

Le Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre remplace l'ancien Conseil supérieur du travail qui existait en vertu d'une loi abrogée par celle instituant le nouvel organisme. Ce dernier est un organisme d'étude et de consultation qui doit donner son avis au ministre du travail et de la main-d'oeuvre sur toute question que celui-ci lui soumet relativement aux sujets qui relèvent de sa compétence. Il peut entreprendre l'étude de toute question qui relève de son domaine et faire effectuer les études et recherches qu'il juge utiles ou nécessaires pour la poursuite de ses fins. Il peut également solliciter des opinions et suggestions du public sur toute question dont il entend ou poursuit l'étude et soumettre au ministre toute recommandation sur toute question ainsi examinée.

LE JUGE GEOFFROY
Le président du nouveau Conseil du travail et de la main-

S'ils ont des raisons valables de ne pas quitter leurs logements de la rue Marie-de-l'Incarnation le 1er septembre

Un délai raisonnable serait accordé à certains locataires

par Guy BAILLARGEON

QUEBEC — Le maire de la Capitale provinciale, M. Gilles Lamontagne, a laissé entendre, hier soir, que les locataires de la rue Marie-de-l'Incarnation qui doivent quitter leur logement avant le 1er septembre prochain pourraient obtenir un délai raisonnable s'ils avaient des raisons valables à apporter.

M. Lamontagne venait d'accorder jusqu'au 1er juillet pour le déménagement de certains locataires du Parc Cartier-Brébeuf qui devraient normalement quitter la place le 1er mai afin que le fédéral puisse commencer ses travaux.

Le maire a déclaré qu'il y aurait beaucoup moins de difficultés à s'entendre avec les gens de la rue Marie-de-l'Incarnation pour ce qui est de la date du fait que le fédéral n'est pas mêlé dans cette affaire.

On sait que la ville de Québec a pris les mesures nécessaires pour l'expropriation d'une quinzaine de bâtisses de la rue Marie-de-l'Incarnation afin de faire place à la relocalisation des services municipaux, particulièrement ceux de la voirie et de l'aqueduc.

Il n'a pas été confirmé si l'actuel garage de la rue Marie-de-l'Incarnation qui abrite certains ateliers serait agrandi. Il n'a été question que de relocalisation des services municipaux.

MAI ET JUIN

Par ailleurs, il n'a pas été établi si les locataires du parc Cartier-Brébeuf qui demeureront dans leur logement jusqu'au 1er juillet auront à débours le coût habituel de leur logement pour les mois de mai et de juin à la ville puisqu'elle sera propriétaire des immeubles à partir du 1er mai.

A ce sujet, le maire Lamontagne a soutenu que rien n'avait encore été décidé, mais il a dévoilé quelque peu sa position en disant que Québec n'était pas intéressé à "faire de l'argent avec les expropriés..."

De l'assemblée qui s'est tenue, mardi soir à la salle des Loisirs de la rue de l'Espinay, il ressort que la plupart des locataires qui se plaignaient d'avoir été peu ou pas informés des intentions de la ville au sujet du parc Cartier-Brébeuf n'avaient à jeter la pierre... que sur le dos de leur propriétaire.

En effet, plusieurs de ces derniers auraient omis d'informer leurs locataires qu'ils avaient à se chercher un autre logement. Ces propriétaires avaient été informés dès le début de décembre.

DEPANNAGE

Par ailleurs, le paiement initial de dépannage au montant de \$100, qui avait été promis par le maire Lamontagne a été voté, hier avant-midi, au comité exécutif de la ville.

Le gérant de la cité, M. Jacques Perreault, avait suggéré ce versement aux locataires touchés par l'aménagement du parc Cartier-Brébeuf. Les locataires touchés ont une autre prime de dédommagement à la suite de la visite d'enquêteurs de la ville. Cette somme sera fixée suivant des normes convenables et sensiblement égales aux normes d'indemnité pour locataires utilisées par les autres corps publics qui doivent à l'occasion faire de l'expropriation.

Comme il se produira peut-être plusieurs jours avant que soient terminées toutes les visites des logements, M. Perreault a recommandé le paiement initial de la somme de \$100, à l'exception des locataires du 265 de l'Espinay, dont l'allocation de dépannage pourrait être de \$50.

En chute libre

- M. Bertrand, que pensez-vous de l'emplacement choisi par le fédéral pour l'aéroport international ?
- Hé bien voici. J'ai longuement réfléchi à cette question et j'en suis venu à la conclusion que Pierre Elliott était un petit renard bien rusé qui voulait sans doute ménager la chèvre et le chou en situant "son" aéroport près de l'Ontario. Remarquez que je n'ai rien contre l'Ontario. Je sais très bien qu'ils sont meilleurs administrateurs que nous au Québec, que leur ministère de l'Industrie et du Commerce peut faire en une journée ce que nous faisons en une semaine et qu'ils méritent l'aéroport à profit avant même que nous ayons terminé la construction du réseau routier de \$120 millions. Mais je sais aussi chose que vous ignorez mon cher. C'est un secret d'Etat et si vous promettez de n'en parler à personne, je suis prêt à révéler.
- Je promets sur la tête de ma belle-soeur bien-aimée de n'en rien révéler.
- Hé bien voici : l'agent 007 de notre Bureau de recherche du Québec sur le crime organisé, qui survolait la petite piste de planeur de Hawkesbury, à moins de 25 milles de Ste-Scholastique paroisse, m'a révélé qu'il avait bel et bien vu dans ses lunettes d'approche le visage de Pierre Elliott en compagnie d'une belle aux bois dormants. Ils étaient coiffés d'un casque d'aviateur et montaient dans un planeur.
- Qu'aurail-je ? Maître Pierre en compagnie d'une planeuse ?
- Hé oui, à moins de 25 milles de Ste-Scholastique paroisse.
- Serait-ce à dire que Maître Pierre aurait tendu la main à son copain-ex-rival Hellyer afin qu'il fasse construire l'aéroport international près de Hawkesbury pour ses besoins personnels ?
- Je ne vous le fais pas dire !
- Et vous Mme Bertrand, qu'en pensez-vous ?
- Hum !

Claude St-Laurent



● CARGO RUSSE, NOM FRANÇAIS — Le gérant du port de Québec, M. Paul Bousquet, s'entretient avec le capitaine du cargo soviétique "JEANNE LABOURBE", M. Valentin Kaminsky. La peinture que l'on peut voir entre les deux hommes représente cette infirmière qui jouit d'un véritable culte en Union soviétique.

Un cargo soviétique avec un nom français !

Par Michel Rioux

QUEBEC — Un cargo soviétique portant le nom très français de "Jeanne-Labourbe", voilà de quoi piquer la curiosité !

C'est pourquoi, accompagné d'un photographe, nous sommes allés vérifier sur le port de Québec, hier après-midi.

UNE FRANÇAISE

Nous avons appris, de la bouche du capitaine Valentin Kaminsky, que Jeanne Labourbe était une Française née en Champagne en 1879, d'un père qui était un actif partisan de la Commune de Paris.

Infirmière, elle joua un rôle très actif lors de la révolution d'octobre, qui devait amener le parti bolchévique au pouvoir. Son activité se déroula surtout dans le port d'Odessa, en Russie.

Encore aujourd'hui, son souvenir est très vivace dans le cœur des habitants de cette ville, puisqu'une rue et un jardin de la ville portent son nom. Un film a même été réalisé sur sa vie, en Union soviétique.

Plusieurs officiers du navire l'ont comparée à Jeanne d'Arc. Elle a été tuée en 1919, à l'âge de 40 ans.

LE CARGO

Le "Jeanne-Labourbe" n'est en service que depuis le mois d'août de l'année dernière; construit en Pologne, le navire jauge 13,000 tonnes et mesure 500 pieds de longueur.

Ce navire soviétique transporte diverses cargaisons. Il quittera Québec dans quelques jours, avec à son bord un cargaison composée de poisson, d'aluminium, d'amiante, de lait en poudre, de pâte à papier, etc..

par Michel BELLEAU

CHARLESBOURG — "Bâtir un instrument politique qui appartient à la population est possible si au moins 40,000 Québécois font l'effort d'y investir annuellement une somme aussi modique que trois dollars" telle est la déclaration qu'a faite le président du Parti Québécois, M. René Lévesque, lors d'une conférence qu'il prononçait hier à Charlesbourg.

"Il ne faut pas se faire d'illusions, a repris M. Lévesque, un parti est toujours acheté; il s'agit de savoir à qui il appartient. Dans le cas des vieux partis, nous savons qu'ils sont déjà vendus et qu'ils n'appartiendront jamais à la population."

Par contre le P.Q. permet à chacun des citoyens du Québec d'y investir pour



"Osez faire le pas..."

qu'il devienne vraiment la propriété du peuple du Québec. M. Lévesque a ensuite insisté sur un minimum vital pour que le parti soit efficace. Selon lui, il est possible d'affronter la lutte électorale si au moins 40,000 Québécois participent à son financement. Actuellement il en existe 37,000, ce qui permet d'être optimiste. Cette condition est essentielle, selon M. Lévesque, parce qu'en deçà de ce minimum vital il n'est plus possible de travailler: deux choses peuvent alors survenir, soit qu'on accepte de se faire acheter par les gros intérêts ou que le parti tombe dans l'inefficacité; dans les deux cas, a repris M. Lévesque, je ne vois d'autre solution que de rentrer chez moi.

Les jeunes

et la contestation

Un des plus graves problèmes auxquels a à faire face le Québec actuellement est, selon lui, les débouchés sur le marché du travail. On a pensé avoir tout solutionné en rendant accessible à tous l'éduca-

tion. C'était évidemment une étape essentielle mais que pensez-vous qu'il va survenir, a-t-il poursuivi, si on continue à produire des chômeurs instruits.

Que fait celui qui obtient un diplôme, a-t-il repris, et qu'il s'aperçoit que tout est bloqué dans la société dans laquelle il veut vivre. "Ils vont nous vomir, déclarait M. Lévesque dans une de ses expressions qui lui sont typiques, et la vague de violence et de contestation que nous connaissons actuellement n'est qu'un pâle reflet de ce qui nous pend au bout du nez si le Québec ne se branche pas". Et encore ce que je crains le plus et ce qui est pour moi le commencement de la fin, a repris M. Lévesque, c'est l'exode des cerveaux; ce serait ainsi perdre ce que nous avons de plus précieux et de plus important pour notre développement.

Dégonfler les mythes

M. Lévesque s'est ensuite attaqué à ceux qu'il a qualifiés de malhonnêtes; ceux qui sèment, à pleine page dans les journaux, des peurs économiques. Est-ce que les Canadiens anglais qui ont un marché au Québec pour écouler un produit vont refuser de le vendre après l'indépendance? Il faut être profondément malhonnête pour affirmer de telles choses, a-t-il repris.

"Un autre de ces maudits refrains artificiels: notre niveau de vie va baisser" cette expression illustre, selon lui, comment certains individus ou intérêts veulent garder les gens dans l'ignorance pour mieux les manoeuvrer.

Et comment quiconque peut s'aventurer à faire de telles projections dans l'avenir, a repris M. Lévesque.

Tellement de facteurs que nous ne maîtrisons pas entrent en jeu qu'il est, selon lui profondément malhonnête de prétendre pouvoir affirmer que si le Québec devient indépendant il s'en suivra une baisse de 25% du niveau de vie.

Mais, a repris M. Lévesque, n'est-il pas plus logique de vouloir mettre toutes les chances de notre côté en prenant les moyens pour façonner notre avenir. Et qui a le plus de chance de le faire, celui qui est commis ou celui qui est patron; vous n'avez a-t-il repris qu'à transporter ce raisonnement sur le plan d'un groupe humain.



"Dégonfler les mythes"

M. Lévesque s'est ensuite appliqué à illustrer que le niveau de vie du Québécois francophone n'était peut-être pas le plus enviable. Il est en fait d'environ \$3,000, le douzième au Québec un peu avant les immigrants ainsi que les Esquimaux et les Indiens.

"Osez faire le pas" ne sera pas le coup de baguette magique qui va tout régler, nous ne vous promettons pas le paradis, a-t-il repris, mais nous voulons que le Québec acquière l'outil essentiel à son développement: un Etat avec tous les pouvoirs.

Le contribuable doit payer selon ses moyens

par Michel Belleau

QUEBEC — "Tous les revenus, quelle qu'en soit l'origine, devraient être imposés selon des normes claires et uniformes, afin que chacun paie selon ses moyens". Ce principe, inscrit dans le rapport de la Commission Carter sur la fiscalité, a été repris par le chef du Parti Québécois, M. René Lévesque, dans un document rendu public hier.

Remarquez, poursuit M. Lévesque, que l'on trouve révolutionnaire ce qui n'est en réalité que le simple rappel d'un principe supposé fondamental à savoir que tout citoyen doit fournir aux divers budgets collectifs une contribution proportionnée à ses gains. Il peut dans certains cas ne rien fournir, s'il est trop pauvre pour le faire, mais plutôt recevoir un minimum décent par le truchement des mesures de répartition des revenus.

AUTRES RECOMMANDATIONS ESSENTIELLES

M. Lévesque a évoqué d'autres recommandations essentielles.

Des cours de politique et d'économie au public

par Michel BELLEAU

QUEBEC — Le secrétariat national du Parti Québécois fournit l'occasion à la population de la région de Québec d'accroître ses connaissances en matière politique et économique en offrant des cours gratuits à partir de la fin d'avril. Il

"Medicare est plus pressant"

— Bertrand

QUEBEC (J.D.) — Commentant brièvement hier sur le parquet de l'Assemblée nationale la deuxième tranche du rapport final de la commission d'enquête Prevost, portant sur la sécurité judiciaire, le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand a laissé savoir qu'il faudra procéder par étapes dans ce domaine.

"Medicare est plus pressant", a-t-il ajouté, faisant état des priorités auxquelles le gouvernement québécois doit s'attacher, c'est-à-dire que dans le moment, le gouvernement est plus préoccupé par l'étude de sa participation au plan d'assurance-maladie proposé par le fédéral. Ne voulant aller plus loin dans ses commentaires sur les recommandations de la commission d'enquête sur l'administration de la Justice en matière criminelle et pénale au Québec, M. Bertrand a conclu: "Nous examinerons très attentivement les recommandations pour voir celles qui sont applicables le plus tôt possible".

s'agira de deux séries de cours, l'une en politique et l'autre en économie, qui joindront des notions fondamentales à une analyse concrète de la situation du Québec.

Les cours de formation politique se diviseront en trois parties:

— Les formes de gouvernements; les grands régimes politiques, l'étude de la constitution fédérale du Canada, l'évolution constitutionnelle des relations Canada-Québec.

— Le système électoral et le comportement électoral: les divers systèmes électoraux, celui du Québec et ses conséquences pour le citoyen, le comportement électoral québécois.

— Le citoyen face au pouvoir: les nouveaux pouvoirs de l'Etat, leur application en Amérique du Nord et particulièrement au Québec, le sens de l'intervention de l'Etat, les groupes de pression, nécessité de la participation.

Les cours de formation économique comprendront une étude de l'économie québécoise: structure, comptabilité, système monétaire, le marché des capitaux, la balance des paiements, les finances publiques, le travail, les systèmes économiques, la planification et le développement du Québec.

Ils seront dispensés à partir de la fin d'avril à raison d'un soir par semaine au secrétariat du P.Q. du com-

te de Limoilou, 3093, 1ère Avenue; ils seront d'une durée de deux mois. Pour s'y inscrire, s'adresser à son président ou secrétaire de comté.

Maurice Johnson a l'intention d'être sur les rangs...

MONTREAL PC — Le juge Maurice Johnson, frère du défunt premier ministre du Québec, Daniel Johnson, a annoncé hier qu'il envisageait "sérieusement" la possibilité de poser sa candidature à la direction du parti de l'Union nationale.

Des pressions, dit-il, s'exercent sur lui pour qu'il s'engage dans la course. Il envisage la chose, a-t-il ajouté en substance, mais il n'a encore pris aucune décision. Quelqu'il en soit, il espère que les journalistes, ne vont pas, comme par le passé, établir un lien entre lui et la vieille garde, car rien, selon lui, ne serait plus éloigné de la vérité.

Jusqu'à présent, seul André Léveillé, député à l'Assemblée nationale pour Montréal-Maison-Neuve, a annoncé officiellement qu'il posait sa candidature contre celle du premier ministre Jean-Jacques Bertrand. Il est âgé de 35 ans.

Le juge Johnson, âgé de 40 ans, est un ancien député conservateur aux Communes pour la circonscription québécoise de Chambly-Rouville.

Il a été assermenté comme juge municipal le 13 juin 1967.

EDITORIAL

Le pour
et le
contre

Le ministre délégué à la fonction publique, M. Marcel Masse, faisait mardi, une déclaration qui risque de raviver le débat relatif aux négociations entre les enseignants, les commissions scolaires et le gouvernement provincial. Comme on le sait, le ministre a proposé la tenue d'un référendum chez les enseignants afin de savoir si ces derniers seraient consentants à accepter les conditions offertes par la

partie patronale pour la signature d'une convention collective.

Il n'est pas surprenant que le projet du ministre ait été accueilli avec peu d'enthousiasme de la part des dirigeants syndicaux car si on essaie de se mettre à la place de ces derniers, on trouvera plusieurs raisons pour protester contre cette idée. Ainsi, il ne fait pas de doute que le ministre et la majorité des négociateurs patronaux veulent mettre en cause l'intégrité et la sincérité, des chefs syndicaux en semant l'idée, tant chez les enseignants que dans le public, que le résultat des votes pris à ce jour et tel qu'annoncé par les syndicats, ne serait pas conforme à la pensée des enseignants. Plus encore, le projet du ministre peut laisser croire qu'il est au courant de certains faits justifiant de penser que les assemblées et les votes auraient été "paquetés" et que l'on n'aurait pas procédé démocratiquement dans tous les cas. Aux yeux du syndicat, le projet du ministre sera vraisemblablement accueilli comme un certificat d'immaturité, d'incompétence ou d'irresponsabilité, en laissant entendre que le gouvernement "sait faire" mieux que l'organisation syndicale et veut s'y substituer.

Le projet est d'ailleurs assez embarrassant pour les dirigeants syndicaux qui verront des dangers à accepter ou à refuser l'offre du ministre. S'ils refusent le référendum on les accusera peut-être de vouloir dissimuler quelque chose et de ne pas être certains de leur autorité sur leurs membres. Mais s'ils acceptent, ils courent le risque de se trouver véritablement dans une situation contradictoire et de donner l'impression d'un affaiblissement dans la direction.

Il faut admettre que la stratégie de M. Masse est assez habile. Il n'est pas le seul à s'interroger sur la valeur des votes de grève qui sont pris par les syndicats. Les hommes étant ce qu'ils sont, il arrive dans bien des cas que les assemblées soient constituées surtout de syndicalistes convaincus, les autres s'abstenant d'y participer parce qu'ils ne croient pas pouvoir rien y changer ou parce qu'ils sont intimidés de quelque façon. Il est naturel aussi que les plus convaincus étant les

plus enthousiastes, les plus audacieux, dominent les assemblées. La peur d'être l'objet de raillerie, d'être considéré comme retardataire ou comme anti-syndicaliste et d'être mis à l'écart par les autres dissuade bien des gens de prendre la parole dans ces assemblées ou du moins de défendre leurs idées.

C'est en invoquant de tels arguments que nos hommes politiques et d'autres spécialistes faisaient campagne, il y a quelques années à peine, pour exiger que les votes de grève soient toujours pris par scrutin secret et non à mains levées.

Mais, répondra-t-on, il y a dans tout cela beaucoup de rumeurs sans fondement et les syndicats ont toujours fait leur possible pour procéder de la façon la plus démocratique, laissant à chacun le droit de s'exprimer et de convaincre les autres à ses idées; on ajoutera que les syndicats ne peuvent être blâmés si certains de leurs membres sont plus loquaces, plus audacieux plus convaincants que d'autres qui n'ont que la timidité comme partage.

Sans doute, mais les préjugés sont difficiles à déraciner et le ministre délégué à la fonction publique mise peut-être beaucoup là-dessus.

Si le syndicat voulait faire le malin, il pourrait lancer un défi au ministre. Il pourrait lui proposer la réciproque, c'est-à-dire l'autoriser à tenir un référendum chez tous les membres des commissions scolaires impliquées dans les négociations afin que l'on sache si, de ce côté comme de l'autre, les dirigeants interprètent bien la pensée des membres. Le syndicat pourrait encore proposer au ministre la conclusion suivante: si le référendum chez les enseignants démontre que la majorité consent à accepter les propositions du gouvernement, le syndicat accepterait de signer une convention conforme à ce désir; mais si la majorité des enseignants s'y oppose, le gouvernement accepterait de signer une convention dans les termes des dernières demandes syndicales.

M. Masse et les représentants des commissions scolaires accepteraient-ils un tel défi?

Roger BRUNEAU

LA PAROLE est aux lecteurs

Pour la formation des maîtres

Projet de programmes soumis à la direction générale de la Formation des Maîtres, au ministère de l'Éducation.

Le Collège de Thetford (C.E.G.E.P.) vient de soumettre à la Direction générale de la Formation des Maîtres, au ministère de l'Éducation, un projet de programmes pour les enseignants de niveau pré-scolaire, élémentaire et secondaire (premier cycle).

Sans nier le bien-fondé des affirmations de ceux qui veulent faire relever la formation des maîtres des centres universitaires et des universités, les administrateurs du Collège de Thetford sont d'avis cependant que les centres universitaires et les universités pourraient se réserver la formation des maîtres qui veulent enseigner au niveau secondaire (deuxième cycle), collégial et universitaire, mais que les C.E.G.E.P. devraient contribuer à former les enseignants de niveau pré-scolaire, élémentaire et secondaire (premier cycle). Certains textes du ministère de l'Éducation, publiés dans Hebdo-Education, pourraient confirmer cette position.

Les raisons apportées par le Collège de Thetford pour appuyer sa requête auprès du ministère de l'Éducation sont multiples. On allègue premièrement les difficultés et la non-nécessité de suivre un programme du niveau de la licence pour les enseignants de niveau pré-scolaire, élémentaire et secondaire (premier cycle). Deuxièmement, on souligne que les besoins actuels du personnel pour ces niveaux ne permettent pas d'attendre la spécialisation universitaire des maîtres. Troisièmement, on croit qu'il y aura des difficultés réelles de récupérer à ces niveaux le personnel qui ne sera spécialisé à l'Université. Il y aurait risque de perdre, à cause d'études trop longues, des personnes que le goût et les aptitudes rendent efficaces au niveau des jeunes. Quatrièmement, le Collège de Thetford juge trop coûteuses pour l'individu et l'État les études poursuivies au niveau universitaire pour ceux et celles qui se destinent à l'enseignement des jeunes au niveau pré-scolaire et élémentaire de même qu'au niveau secondaire (premier cycle). Enfin, on est convaincu de

la nécessité, au collégial, d'une spécialisation des maîtres, comparable aux diverses spécialités du secteur professionnel, pour intéresser à leurs études ceux et celles qui veulent enseigner à brève échéance.

En conséquence, le Collège de Thetford se croit justifié de demander au ministère de l'Éducation l'étude et l'approbation des programmes suggérés. Deuxièmement, il demande au ministère de l'Éducation de permettre dès septembre prochain, l'application de ces programmes au Collège de Thetford. La ville de Thetford-Mines est en effet depuis longtemps reconnue comme centre de formation des maîtres; le personnel en place à la compétence voulue pour l'enseignement des matières de ces programmes; les étudiants, jeunes et adultes, qui songent à l'enseignement ont besoin d'un tel programme pour les stimuler au niveau collégial dans la poursuite de leur idéal; les postes actuels à combler dans l'enseignement requièrent l'application immédiate de ces programmes.

Les programmes d'une durée de trois ans suggérés à la Direction générale de la formation des maîtres par le Collège de Thetford sont différents selon qu'ils s'adressent à ceux et celles qui désirent enseigner dans les maternelles, ou bien qui désirent se consacrer à l'enseignement des classes de 1ère, 2e et 3e années des éco-

les élémentaires ou encore qui veulent enseigner aux élèves de 4e, 5e et 6e du primaire et du secondaire 1ère, 2e et 3e années. Dans ce cas, les programmes s'adressent à ceux et celles qui sont intéressés ou bien aux sciences humaines ou bien aux sciences exactes.

Ces programmes répondent aux exigences de la pédagogie nouvelle: les ressources fournies par la psycho-pédagogie, les nouvelles didactiques et les techniques d'expression doivent en effet être mises à la disposition des futurs maîtres. De plus, les modifications profondes apportées aux structures, aux programmes et aux règlements scolaires exigent une formation de plus en plus spécialisée des maîtres. Il n'est pas question ici cependant d'une spécialisation prématurée qui risquerait de priver le futur maître d'éléments essentiels de culture générale.

Le Collège de Thetford espère que la Direction générale de la Formation des Maîtres au ministère de l'Éducation fasse l'étude immédiate de ces programmes et en recommande l'application dans les plus brefs délais possibles.

Gérard Lemay, ptre
Directeur général,
Collège de Thetford
(C.E.G.E.P.)
Boul. Smith,
Thetford-Mines, P.Q.
16 avril 1969.

L'effet du hasard ?

Ceux auxquels le témoignage du Christ ne suffit pas pour les convaincre de l'existence de Dieu, n'ont qu'à considérer les merveilles de la Création pour dissiper leur doute. Comment serait-il possible que tout ce que la Création met au service de l'homme soit l'effet du hasard ?

Il n'y a pas d'effet sans cause. De plus, la cause doit être proportionnée à l'effet. Même en nous bornant uniquement au témoignage de l'existence de Dieu par ce que nous constatons de certitude physique, il faut absolument qu'un être tout-puissant ait créé tant de richesses naturelles, et les ait ordonnées d'une façon si parfaitement adaptées aux besoins de la vie terrestre de l'homme. Et cela, dans une telle abondance et avec une telle puissance de re-

production permanente que cette merveille dépasse l'entendement. S'il était possible à l'homme de trouver une formule de répartition équitable de ces biens, tous les peuples de la terre vivraient dans la plus parfaite aisance jusqu'à la fin du monde.

Dans la hiérarchie des êtres situés au-dessous de l'homme, chacun est au service d'un être qui lui est supérieur en allant jusqu'à l'homme, roi de la Création. Est-il possible alors que l'ordination de toutes ces merveilles s'arrêtent à l'homme? Ne convient-il pas que l'homme lui aussi continue cette ascension jusqu'à Dieu, Créateur, Ordinateur, Maître et Fin de toutes choses ?

Gaston Roberge,
Waterville, P.Q.

REPONSE

à M. Jean-Pierre Vézina

Monsieur,

Nous vous remercions pour la publicité gratuite dont votre lettre (Cf. L'ACTION, 22.4.69; p. 4) nous a fait bénéficier; mais pour être honnête envers le public, nous devons vous informer que le texte de notre pièce ne touche en aucun cas, soit par le fond ou par la forme, à des problèmes politiques, moraux ou religieux.

Il faudrait avoir l'esprit vraiment mal tourné pour trouver quoi que ce soit de répréhensible dans ce spectacle. Nous

osons croire que toute cette affaire n'est qu'un malentendu qui sera, nous l'espérons, sans conséquences. Quoi qu'il en soit, la pièce LES BANANES sera présentée, tel que prévu, vendredi le 25 avril; nous ne croyons pas que personne s'en formalise...

Bien à vous,

Les COMEDIENS,

Académie de Québec,

par André Lachance,
Québec, 23.4.69



derrière les faits les institutions

Le débat sur le budget

droit de critique générale, dont l'exercice s'avérera d'autant plus large qu'il a moins de chances de se traduire par des mesures concrètes. C'est pour cette raison que, dans la plupart des pays, l'accent est mis sur la possibilité largement offerte aux parlementaires de développer leurs vues générales et leurs griefs particuliers au cours de la discussion générale, plutôt que sur celle de modifier le dispositif budgétaire.

LIMITATION DU DEBAT

Encore faut-il qu'il n'y ait pas d'abus! On s'est demandé en certains milieux si le débat sur le budget n'était pas une répétition inutile du débat sur l'adresse et s'il ne fallait pas le supprimer. En général, on a préféré en limiter la durée. C'est ainsi qu'à Québec, en vertu des Règlements qui sont à l'es-sai pour la présente session, on a décidé qu'une période maximum de vingt-cinq heures de débats et compris le temps du discours du premier ministre

et du discours du chef de l'opposition est fixée tant pour le débat du discours du trône que pour celui du discours du budget". A l'occasion de ces débats, la durée limite du discours d'un député ou d'un ministre sera de trente (30) minutes, à l'exception des discours du premier ministre et du chef de l'Opposition et du ministre des Finances à l'occasion du discours du budget".

A OTTAWA

A Ottawa, en vertu du Règlement qui est en vigueur depuis janvier 1969 (art. 60, par. 9), un député ne peut parler pendant plus de trente minutes à la fois au cours du débat du budget. Il y a exception pour le ministre des Finances, le premier député qui prend la parole au nom de l'Opposition. On accorde aussi quarante minutes à l'auteur d'un sous-amendement, par ailleurs, en vertu du paragraphe 4 de l'article 60, les délibérations sur l'ordre du jour portant reprise du débat sur la motion afférente

qui ont du calibre, de la

tréme.

Ici et là, dans le monde, il ne s'agit pas toujours, loin de là, de ceux qui ont la parole la plus facile. Sur la machine ronde, il y a de grands parleurs; et, comme l'ajoute l'adage populaire, de "petits fal-seurs". Il y a, d'autre part, des hommes d'étude et d'action lucide, éclairée, résolue. De ceux-ci, l'on n'aura jamais trop sur la scène publique. Encore faut-il que le peuple lui-même sache ou, le cas échéant, apprenne à faire la différence.

O. A.

Si Hanoï désire sincèrement
la paix

Le Secrétaire d'Etat William Rogers dit que le problème du retrait des forces armées étrangères du sol vietnamien pourrait être réglé par des négociations, si Hanoï désire sincèrement la paix.

Mais la question qui se pose dans tous les esprits est de savoir si Hanoï désire vraiment la paix. On peut en douter lorsqu'on considère la situation actuelle. Alors que les négocia-

tions se poursuivaient à Paris, alors que les Etats-Unis faisaient preuve de compréhension et se montraient disposés à concéder passablement à l'autre partie aux négociations le Nord-Vietnam se lançait dans une attaque colossale contre les bases américaines et contre les villes du Sud-Vietnam. Par ailleurs, à Paris, Hanoï continue à se montrer intransigeant et ne fait que

proposer l'évacuation inconditionnelle des forces américaines tandis que les forces nord-vietnamiennes resteront en place, "pour agir à leur guise", selon les mots mêmes de M. Rogers.

Cette volonté "sincère" de paix est nécessaire pour le succès des négociations de Paris, mais nous ne la voyons pas encore du côté de Hanoï.

R. B.

Au foyer, d'abord!

Depuis quelque temps, de pieux auteurs cherchent à accuser les catéchètes de vouloir saboter la religion dans l'école.

A mon avis, nous n'avons pas raison de nous en prendre à eux, et je ne suis pas du tout d'accord avec cette accusation.

J'irai plus loin. Je dirais même que je suis contre l'enseignement de la religion, comme telle, dans l'école, aux niveaux primaire et secondaire. Quand l'enfant aura atteint ces niveaux d'enseignement, il exigera lui-même l'enseignement premier de la religion. Vous saurez me le dire.

La religion, qu'elle qu'elle soit, doit être enseignée au foyer. Un enfant apprend mieux à prier sur les genoux de sa maman, que devant un tas d'enfants indifférents et parfois devant un professeur qui prône de ne plus aller à la messe et à la confesse.

Je ne pense pas qu'enseigner la religion à l'école servira à un enfant que les parents ne forment pas à la prière au pied du lit. Comment la religion doit-elle alors devenir une habitude enracinée? L'école ne ser-

rait préparée et qu'ils ne flanchent pas devant leur laisser-aller.

A nous parents, Dieu nous demande de semer du grain de bonne qualité. Lui-même se chargera de faire lever la moisson.

Marcel ST-MARTIN,
Montréal - 29

LA PAROLE
est aux lecteurs

Pour être publié, tout texte soumis doit:

* porter le nom et l'adresse véritables de l'auteur. Nous n'acceptons ni pseudonyme ni initiales.

* être bref et précis (environ 500 mots au maximum) et ne traiter qu'un seul sujet à la fois.

* se rapporter à l'actualité, à des problèmes d'intérêt public.

* bannir toute atteinte à la réputation; attaques personnelles, propos ou termes injurieux, etc.

* éviter ce qui relève de la simple propagande ou de la publicité.

LES OPINIONS publiées sous cette rubrique ne reflètent pas nécessairement celles de la rédaction et n'engagent que leurs auteurs.

par
Jean-Charles
BONENFANT

au budget et sur tous amendements y proposés ne doivent pas dépasser six jours de séance. Le règlement ordonne ensuite le débat jour par jour en précisant que le sixième jour, quinze minutes avant l'expiration du temps pour les affaires inscrites au nom du gouvernement au cours de cette séance, l'Orateur interrompt les délibérations et met immédiatement aux voix la motion principale.

Toutes ces règles peuvent sembler des chinoiseries au commun des mortels, mais elles sont nécessaires pour réussir la synthèse de la liberté d'expression et de l'efficacité.

On peut trouver que parfois dans une chambre législative on parle trop et qu'on ne travaille pas assez, mais il ne faut pas oublier qu'un parlement n'a pas uniquement pour tâche d'adopter des lois et de contrôler l'exécutif. C'est aussi le forum de la nation en rivalité depuis quelques années avec cet autre forum de la nation qu'a engendré la télévision.

Nouvelle guerre avec Ottawa?

Le Québec participera à la conférence des ministres de l'Éducation à Paris

par JACQUES DALLAIRE

QUEBEC — Le Québec a accepté de participer à la conférence qui réunira le mois prochain à Paris les ministres de l'Éducation des pays francophones, a indiqué, hier soir aux journalistes le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, sur le parquet de l'Assemblée nationale.

ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, a clairement indiqué que le gouvernement québécois ne se soucie pas pour le moment du remous que pourrait causer une pareille éventualité, se bornant à dire que le Québec a été

convié à prendre part aux travaux de la conférence et qu'il a accepté l'invitation. Le Québec a toujours soutenu, nonobstant les prétentions du gouvernement fédéral, qu'il a compétence exclusive en matière

d'Éducation, même lorsqu'il s'agit de conférences à caractère mondial. Le gouvernement central fait valoir que les relations internationales sont de son ressort exclusif.

La convention signée chez Pollack

Scandale syndical: une enquête demandée

Par Michel RIOUX

QUEBEC — "Nous sommes en présence d'un véritable scandale syndical! Les tractations qui ont conduit à la signature d'un contrat de travail chez Pollack sont la preuve qu'il y a eu une véritable collusion entre la partie patronale et l'Union internationale".

C'est ce que nous déclarait ce matin, en des termes très vigoureux, M. Claude Girard, organisateur syndical de la Confédération des

syndicats nationaux (CSN) de Québec.

Dénonciation M. Girard déclarait de plus que la CSN entendait dénoncer un tel état de faits. "Nous allons analyser les faits et gestes posés par les négociateurs des deux parties durant ces négociations et nous allons les porter à la connaissance des employés."

Pétition L'organisateur syndical de la CSN ajoutait que le 27 mars dernier, plusieurs employés du magasin Pollack, situé dans le mail de la rue Saint-Joseph, avaient signé une pétition demandant à la Commission des relations du travail (CRT) d'or-

donner une enquête afin de savoir si l'Union des employés de commerce, affiliée à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), possédait encore à cette date la majorité des membres du magasin Pollack.

Le 16 avril dernier, le juge Alfred Crowe acceptait de soumettre la cause au président de la Commission des relations du travail, le juge Rosaire Lajoie. Celui-ci aura à décider de la date de l'audition, qui devrait avoir lieu d'ici une quinzaine de jours.

Fausseté

M. Girard soutient de plus que lorsque les employés du magasin Pollack ont voté, le 9 avril dernier, pour l'acceptation des offres patronales, la compagnie n'avait même pas fait d'offres. Il en veut pour preuve la différence existant entre ce que les employés avaient accepté à ce moment-là et ce qu'ils reçoivent effectivement.

Rappelons que les employés présents avaient accepté une augmentation hebdomadaire de \$16 répartie comme suit: \$8 pour la première année et \$5 pour les deux années suivantes.

Hors, d'après le texte de la convention, les augmentations s'échelonnent de \$0.24 l'heure au bout de trois ans à \$0.35 l'heure.



Me Adolphe Roy chef de cabinet de M. Bertrand

Par Guy BAILLARGEON QUEBEC — Me Adolphe Roy, greffier de la Capitale provinciale et président d'élections, n'a pas nié, ce midi, qu'il serait peut-être le prochain chef de cabinet du premier ministre Jean-Jacques Bertrand.

Soulignant que sa nouvelle fonction serait d'un prestige exceptionnel, Me Roy, qui est maintenant à l'hôtel de ville depuis plus de trois ans, a déclaré qu'il rencontrerait sous peu le premier ministre afin de "clarifier certains détails".

M. Roy remplacerait l'actuel chef de cabinet Jean Loiselle qui serait nommé directeur général et président de Radio-Québec. Le greffier a ajouté qu'aucune rencontre n'avait encore eu lieu à ce sujet. "Il en a bien été question lors de réunions sociales et mondaines, mais pas plus...", a-t-il dit.

Les enseignants de la Tardivel débrayent

DONNACONA (P.C.) — Les quelque 520 membres de l'Association des enseignants de la Tardivel ont débrayé à 9 heures ce matin, privant ainsi de cours près de 11,000 élèves de la Commission scolaire régionale de la Tardivel et de 19 commissions scolaires locales du comté de Portneuf.

Il s'agit du premier syndicat membre de la Corporation des enseignants du Québec à recourir à la grève dans la province depuis la fin de la médiation entre les enseignants, le gouvernement et les commissions scolaires.

Cet arrêt de travail serait également le premier d'une série de grève qui doivent déferler sur le Québec dans les prochains jours, la prochaine grève étant vraisemblablement celle des enseignants du comté de Québec, prévue pour demain.

29,832 élèves privés de cours

QUEBEC (C.M.) — Au moins 29,832 élèves seront privés de cours demain alors que les 1,300 professeurs de l'Association du Comté de Québec débrayeront pour la journée.

Ces professeurs enseignent au niveau des Commissions scolaires de Chauveau, Jean-Talon, Les Saules, Duberger, Orsainville, Ancienne-Lorette (paroisse et ville), Saint-Dunstan, St-Rodrigue, Stoneham, Charlesbourg-Ouest, Lac-St-Charles, N.-D.-des-Laurentides, Val St-Michel, Ste-Catherine, Neufchâtel, Loretteville et Bélar.

M. Etienne Tremblay, président de l'Association, nous a déclaré qu'il avait invité MM. Marcel Masse, Fernand Lefebvre et d'autres présidents de commissions scolaires à une séance d'information, demain avant-midi au Grand Séminaire, mais qu'ils avaient refusé. Faut-il que les représentants patronaux, M. Raymond Lailberté et des représentants du comité de stratégie s'adressent aux professeurs.

Cet avant-midi, M. Tremblay nous signalait que les membres du syndicat avaient également voté, lors d'une assemblée générale le 1er avril, pour la démission massive. "Déjà, a-t-il dit, nous avons recueilli au-delà de 97% de démissions". Il n'a pas voulu dire si la grève déclenchée demain sera prolongée lundi mais il a affirmé que tout ne serait pas terminé.

Selon Gérin-Lajoie

"Nous connaissons en automne la contestation universitaire"

QUEBEC (P.C.) — L'ancien ministre de l'Éducation du Québec, M. Paul Gérin-Lajoie, a exprimé de vives inquiétudes, hier soir pendant l'étude des crédits budgétaires du ministère de l'Éducation, sur la contestation universitaire que connaîtra, selon lui, le Québec à l'automne prochain.

"Que Dieu protège le ministre de l'Éducation et le Québec tout entier de contestations, l'automne prochain, dans les milieux universitaires," a lancé le député libéral de Vaudreuil-Soulanges.

Ce dernier a violemment critiqué le gouvernement de l'Union nationale d'avoir conduit le système d'éducation "dans le marasme, un climat d'inquiétude dans plusieurs esprits à cause du manque d'orientation, de direction, et du manque de souffle".

Rapport Parent M. Gérin-Lajoie a soutenu que la réforme amorcée en 1969 dans le domaine de l'éducation "est gravement compromise" actuellement et qu'on est en train de perdre de vue, en haut lieu, les objectifs mêmes du Rapport Parent.

"Je n'ai rien à retirer"

(Wagner)

Par Jacques DALLAIRE

QUEBEC — Se refusant tout d'abord à faire des commentaires au sujet de la déclaration du "chef incontesté" du parti libéral du Québec, à la suite d'un caucus de plus de trois heures mercredi, l'ancien ministre de la Justice, M. Claude Wagner, s'est finalement avisé.

Le député de Verdun, que l'on désigne comme un candidat très possible au leadership du parti libéral, a précisé au cours d'une entrevue exclusive, au Parlement, "que dans la vie publique, nous devons toujours et en toute circonstance, malgré les conséquences, dire la vérité.

"Il y a des choses qui ne sont pas agréables à entendre, a confié M. Wagner, mais l'homme public qui veut être authentique et vrai doit les dire publiquement.

"Et j'ai eu l'occasion, ces dernières semaines, de dire ce que je pensais de l'orientation du parti et surtout ce que je pensais du climat social dans lequel nous vivons actuellement.

"Il est évident, a ajouté l'ancien ministre, que je n'ai rien à retirer, au contraire, je pense que c'est absolument sain et bon que l'on puisse ainsi parler ouvertement. Tout ce que je souhaite, c'est que d'autres le fasse, aussi souvent que moi".

Selon l'ancien ministre de l'Éducation, cette inquiétude se manifeste dans cinq aspects particuliers du système d'éducation.

D'abord dans le domaine de l'organisation pédagogique, a soutenu M. Gérin-Lajoie, les étudiants du secondaire ne savent pas ou s'orientent tellement "c'est la pagaille".

L'inquiétude règne au sein de la place de doivent occuper les maîtres et les étudiants dans le système d'éducation. Le rôle des étudiants n'a pas été repensé dans l'administration scolaire.

"Une fois que deux étudiants accèdent à un comité ou un conseil, ils ne représentent déjà

plus le milieu étudiant dont ils sont issus, a pourvu M. Gérin-Lajoie.

D'où la contestation que nous avons connue et qui n'est pas finie, loin de là. Nous n'avons qu'à lire les journaux. Et que Dieu protège le ministre et le Québec tout entier de contestations l'automne prochain, dans les milieux universitaires".

Le député de l'opposition s'en est aussi pris au système de financement, au divorce entre l'éducation et le milieu du travail et à la prévision à long terme qui représentent autant de secteurs d'inquiétude chez plusieurs face à la réforme de l'éducation.

Lesage affirme qu'il n'est pas question de congrès de leadership

QUEBEC (J.D.) — "Je n'ai pas de raison de croire que M. Wagner contestait le leadership du parti libéral". C'est la réponse donnée par le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, aux questions des journalistes qui l'interrogeaient au début de l'après-midi, au sortir d'un caucus de plus de trois heures.

M. Lesage a affirmé catégoriquement qu'il n'est pas question d'un congrès de leadership à brève échéance, qu'il demeure toujours le chef du parti et que M. Claude Wagner reste dans les rangs libéraux.

Le leader libéral a précisé qu'il s'est entretenu avec le député de Verdun et que tous deux ont pu dissiper le malentendu découlant des exagérations de la presse.

Alors qu'on lui demandait de préciser sa réaction quant au discours même de M. Wagner, dimanche dernier, M. Lesage a indiqué qu'il s'agit là d'une question d'opinion, au fait, par exemple, que le député de Verdun, attache moins d'importance à la tenue d'un colloque au mois de mai prochain que la majorité des députés libéraux.

M. Lesage a qualifié "d'excellent" le caucus tenu par le parti, qui a notamment porté, a-t-il dit, sur l'orientation générale du parti.

Il a rappelé que personnellement, il préfère ne pas discuter en public les "choses" du parti et d'aller ainsi au-delà du caucus.

LES LIBÉRAUX FÉDÉRAUX

Par ailleurs, M. Lesage a promptement répliqué aux propos qu'ont tenu plusieurs députés libéraux fédéraux du Québec, à l'effet qu'il ne serait pas à la direction de son parti aux prochaines élections générales au Québec.

Il a précisé qu'il sera là au prochain scrutin général et qu'il a compris immédiatement des rapports de presse à ce sujet, "que ces messieurs du fédéral aiment mieux avoir affaire au gouvernement de l'Union nationale avec une politique et un autonomisme négatifs, que d'avoir affaire à celui qui a négocié avec le fédéral de 1960 à 1966 et qui a tellement obtenu pour le Québec, en procédant d'une façon pratique, c'est-à-dire en prouvant l'efficacité des solutions qu'il proposait".

Le Congrès du PC chinois prend fin

Le 5ème congrès du parti communiste chinois a pris fin cet après-midi après une session plénière, a annoncé aujourd'hui la radio de Pékin captée à Hong-Kong. Le radio de Pékin a annoncé d'autre part que le congrès avait précédé à l'élection des 170 membres du comité central du parti.

POUR RÉALISER MON RÊVE...

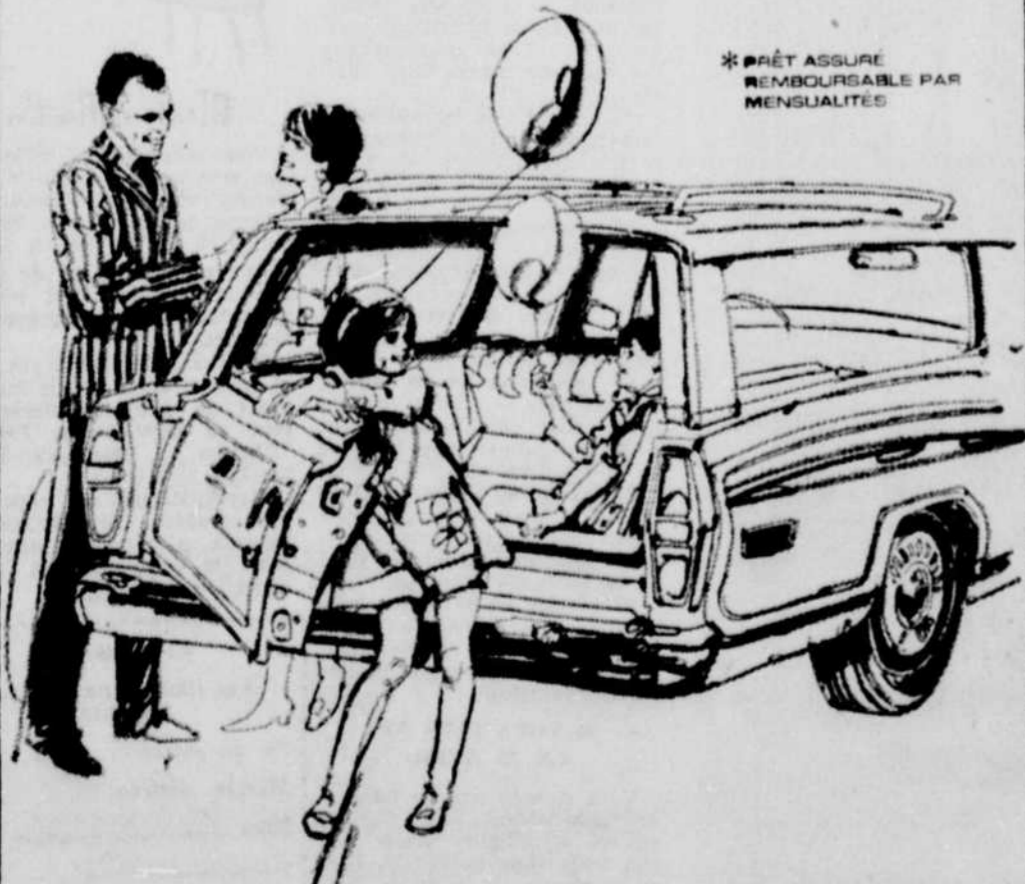


Un homme, une femme et leurs enfants... que de joie, que de bonheur!... grâce à l'auto familiale dans laquelle ils se déplacent et qui les conduira en vacances à la montagne ou à la mer. "PRM, rien de tel Pour Réaliser Mon Rêve", s'est exclamé le père. "Et le nôtre" de souligner la mère. Quel que soit votre rêve, quel que soit votre projet, consultez votre ami-conseiller, le gérant de succursale BCN, sur les prêts assurés PRM, sur tout autre prêt personnel et sur les prêts hypothécaires BCN.

Consultez la BCN...

QUEL QUE SOIT VOTRE BESOIN

* PRÊT ASSURÉ REMBOURSABLE PAR MENSUALITÉS



Banque Canadienne Nationale

la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle



Se marier, n'est-ce pas un peu comme lancer une affaire?

Evidemment, les futurs époux rêvent en couleur.

Heureusement, ceux qui les ont précédés dans cette voie veillent au grain.

Les considérations pratiques restent un élément de sagesse qui se transmet tout naturellement de père en fils.

Ainsi, il est bien normal de voir un père passer à son fils le nom

Conseiller professionnel, le courtier d'assurances est votre "homme de confiance"!

d'un vieil ami, un conseiller sûr, un homme de confiance: son courtier d'assurances.

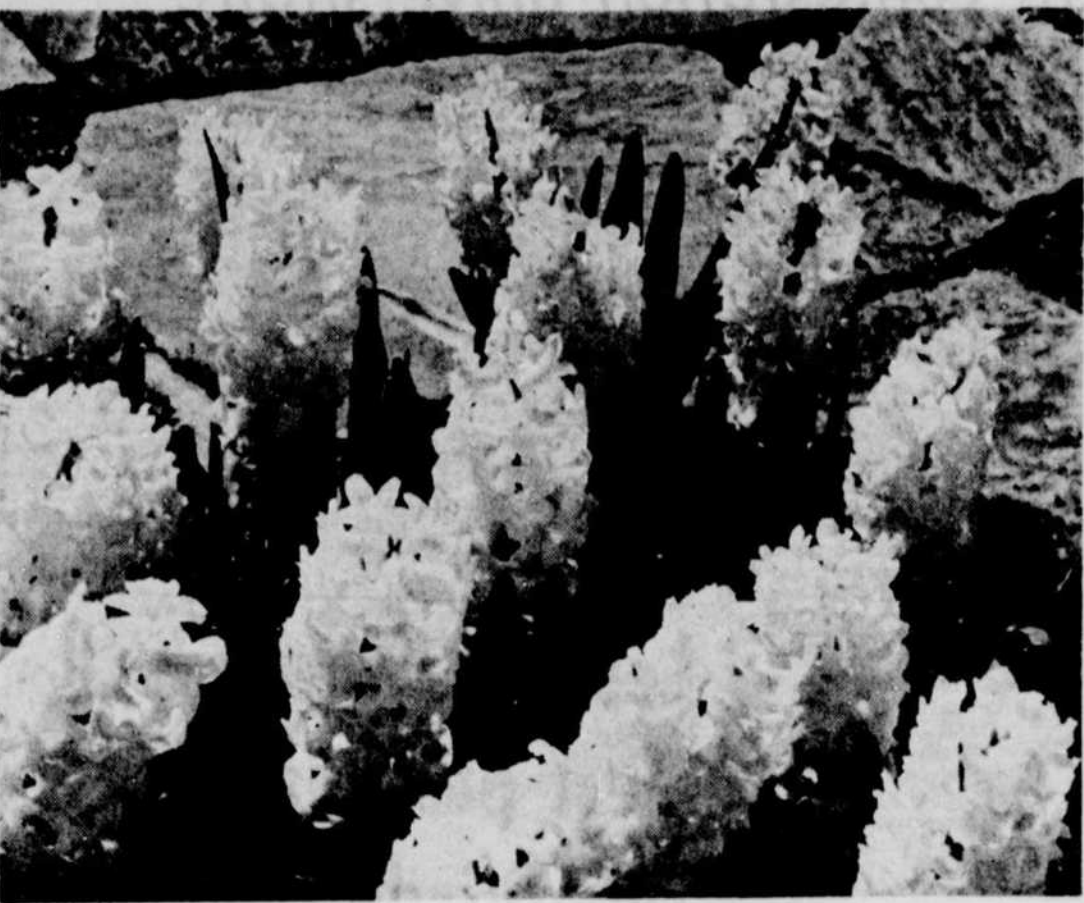
Homme d'affaires indépendant, donc lié à aucune compagnie en particulier, le courtier d'assurances pourra conseiller les meilleurs régimes d'assurances au jeune homme et négocier en son nom les meilleurs contrats possibles aux meilleures conditions possibles.

Et ce mariage sera une entreprise qui partira du bon pied.



L'ASSOCIATION DES COURTIER D'ASSURANCES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

L'Action féminine



Les jacinthes parfument le printemps

Les amateurs de jolies fleurs aiment la jacinthe pour son parfum exquis, ses couleurs variées et sa forme de délicates. L'origine de la jacinthe remonte aux temps les plus anciens et son histoire a donné lieu à de nombreuses légendes. Elle occupe aussi une place dans l'histoire car elle devint célèbre, au même titre que la tulipe, au cours de la vogue dont ces fleurs ont joui en Hollande dans les années 1630.

Lancêtre de la jacinthe de jardin, ou jacinthe hollandaise, que l'on connaît de nos jours, était un fleur qui croissait à l'état sauvage sur les rives de la Méditerranée. Elle fut importée en Hollande vers 1570 et a subi depuis de nombreuses transformations.

On raconte que la jacinthe tient son nom d'un élégant jeune homme d'origine grecque et qui s'appelait Hyacinthe. La légende veut que le dieu des vents, Zéphire, assassina Hyacinthe par jalousie au moment où le jeune homme était en compagnie d'Apollon, le dieu du soleil. On dit qu'Apollon jura de perpétuer à jamais la beauté du jeune Hyacinthe et qu'avec le sang de la victime il fit surgir sur une rangée de fleurs odoriférantes de couleur pourpre.

Au début du 18ème siècle, on comptait environ 50 variétés de jacinthes et ce chiffre fut porté à près de 2.000 dans l'espace de quelques années. La jacinthe jouissait alors d'une grande vogue auprès de la haute société. Vers la fin du 18ème siècle, Madame de Pompadour introduisit la jacinthe à la cour française. C'est ainsi que l'on trouve plusieurs noms d'origine française parmi les variétés de jacinthes qui existent de nos jours. Même après la révolution française et les guerres napoléoniennes, la jacinthe continua de jouir de la faveur populaire en France.

La jacinthe est une lilacée dont la fleur à la fois délicate et élégante est portée sur une tige assez robuste. La grappe de petites corolles en forme de cloche est fort attrayante. Elle se prête à divers genres de culture dans le jardin, grand ou petit. Elle peut servir à des dispositions symétriques tout aussi bien qu'en groupes de cinq ou six. On peut les planter un peu partout, à l'avant des toussures, près de la porte d'entrée, le long d'une bordure de fleurs vivaces, d'une clôture ou d'un mur de pierre.

Grâce au travail des spécialistes hollandais en hybridation, il y a maintenant des jacinthes de diverses couleurs. En plus du bleu traditionnel, il y a le rouge, le rose, le jaune, le blanc et diverses teintes d'orange. Lorsque vous ferez votre choix de bulbes, vous pourrez choisir

Au secours des "bricoleuses"

Une multitude de travaux de peinture à l'aide d'un pistolet à l'huile ou d'un pistolet à l'air, ont été réalisés par des bricoleuses. Pour répondre à ce besoin, un nouveau produit a été lancé sur le marché, qui fera de tout bricoleur un véritable artiste.

Le nouveau pistolet portatif, vendu au détail pour moins de deux dollars, donnera un résultat digne de professionnels, peu importe la sorte de peinture, vernis, laque ou émail que l'on utilise.

Le pistolet consiste en un bloc actif jetable et un conteneur de verre. Vous n'avez qu'à verser la peinture — ou ce que vous désirez pulvériser — dans le pot de verre, y visser le bloc actif et vaporiser. Chaque dispositif pulvérisera de 6 à 16 onces de liquide, suivant la consistance du liquide.

Pratique dans le jardin, l'atelier et le garage aussi bien que partout dans la maison, ce pistolet peut être utilisé pour toutes sortes de fluides, à compter des nettoyeurs ménagers, cires et poils aux désinfectants, lubrifiants et insecticides pour le jardin.

La saveur des fruits

Il y a plus de dix siècles les gens cherchaient déjà à faire durer les dons généreux de l'été. Chaque région développa des recettes pour conserver les fruits de la belle saison: abricots, prunes, fraises, poires, cerises, etc., afin de pouvoir les conserver pendant les longs hivers.

Le fruit confit fut certainement la première forme de bonbon. Puis les recettes régionales devinrent la spécialité d'artisans qui perfectionneront peu à peu les méthodes de fabrication pour en arriver à la confiserie telle que nous la connaissons.

La confiserie française offre l'une des plus grandes variétés au monde et sa réputation de qualité prévaut partout. Les spécialités régionales et la longue tradition artisanale sont à la base de cette renommée.

S'il est vrai que les enfants sont de grands consommateurs de friandises, il faut avouer que les adultes ne leur cèdent en rien en fait de gourmandise.

Qu'y a-t-il de plus agréable pour une dame ou une demoiselle que de recevoir une magnifique boîte de chocolats, de marrons glacés, de fruits confits, de dragées ou de délicieux bonbons fourrés. Par sa présentation, un tel cadeau flatte tout autant l'hôte que l'invité. La confiserie française est toujours l'ambassadrice éloquent d'un goût raffiné.

Quant aux enfants, il n'y a rien de tel que de délicieuses



LEÇONS DE BEAUTE

Edith Serei, la célèbre visagiste, élève de Fernand Aubry, vient de publier, aux Editions de l'Homme (collection femme), un petit volume abondamment illustré, sur l'art difficile du maquillage.

Après "quelques conseils préliminaires" absolument essentiels, le volume se divise en huit chapitres contenant de précieux conseils pour réaliser un maquillage harmonieux selon la morphologie de chaque type de visages, et selon les âges. "Si vous avez de 20 à 30 ans, écrit Edith Serei, vous pouvez vous permettre toutes les fantaisies. Toutefois, la discrétion est de mise car, même à votre âge, la vulgarité est impardonnable. N'oubliez pas, l'exagération paraît presque toujours vulgaire." Aux femmes de 40 ans, l'esthéticienne-visagiste dit: "Mettez tout en oeuvre pour qu'une fois sortie de chez vous, personne ne puisse dire que vous êtes bien maquillées."

Plusieurs s'étonneront peut-être que je parle du maquillage alors qu'il y a tant de sujet tellement plus "sérieux". La raison est bien simple. A peu près toutes les femmes jouent de la houppette et du pinceau sur leur visage. Les résultats ne sont pas, la plupart du temps, très "artistiques". Aussi, puisque chaque femme possède en son coeur le désir de retoucher ses traits, je crois qu'elle devrait le faire à bon escient... pour s'embellir... et non s'enlaidir comme nous le constatons trop souvent.

Le livre d'Edith Serei: "Leçons de beauté", dit tout sur le maquillage, tout sur l'épiderme, tout sur la façon de mettre sa personnalité en valeur grâce à un maquillage approprié. Tout... tout... tout.



● FAUTEUIL MECANIQUE pour handicapés. — Il suffit d'appuyer sur un bouton pour que le fauteuil s'incline vers l'avant dans la position voulue. Conçu spécialement pour les malades, les personnes âgées ou les personnes souffrant de douleurs dans le dos, d'une déviation de la colonne vertébrale, ce fauteuil ultra-confortable est doté d'un dispositif électro-mécanique spécial. Les malades n'ont pratiquement plus d'efforts à fournir pour se lever ou s'asseoir.

L'humour en mini-jupe



La traduction littérale de l'anglais au français des communiqués de presse et textes de nouvelles nous rapportait qu'un jeune garçon jouait avec un grand chien dans le jardin de son père quand au cours de leurs ébats, l'animal arracha une oreille de l'enfant et l'accabla. Furieux, M. de Bruym, abattit le chien sur le champ lui ouvrit le ventre et récupéra l'oreille. Puis M. de Bruym conduisit son fils — sans oublier l'oreille — à l'hôpital où l'opération a été recousue.

L'agence France-press (AFP) nous fournit parfois des histoires peu banales. Une en date du 22 avril et venant de Anvers nous rapportait qu'un jeune garçon jouait avec un grand chien dans le jardin de son père quand au cours de leurs ébats, l'animal arracha une oreille de l'enfant et l'accabla. Furieux, M. de Bruym, abattit le chien sur le champ lui ouvrit le ventre et récupéra l'oreille. Puis M. de Bruym conduisit son fils — sans oublier l'oreille — à l'hôpital où l'opération a été recousue.

Une nouvelle venant de Paris nous informe que la chanteuse française Marie Laforêt tente un procès à la chaîne de télévision américaine qui a utilisé sa photo comme support publicitaire pour une marque de lessive avec comme fond sonore un de ses succès déjà ancien: "Les vendanges de l'Amour". La chanteuse française réclame pas moins de \$100.000, en dommages et intérêts. La nouvelle ajoute: "des vendanges qui laissent pressager l'espoir d'une belle récolte"...

Un nouveau service

OTTAWA. — L'Association des consommateurs du Canada annonce qu'elle offre un nouveau service destiné à l'éducation du consommateur. Celui-ci peut se procurer un exemplaire gratuit de deux publications pouvant l'intéresser.

Ce sont: "Congélateurs et programmes d'approvisionnement" et "Essais comparatifs de peintures blanches et brillantes".

Les demandes doivent être envoyées à l'adresse suivante: L'Association des consommateurs du Canada, 100, rue Gloucester, Ottawa 4e, Canada.

Concours des jeunes couturières

Les couturières en herbe, de 10 à 18 ans, vont se rendre en foule au centre de couture le plus près, pour s'inscrire au concours de couture le plus épuisé au monde.

Le concours national des jeunes couturières Singer, auquel 7.500 jeunes concurrentes ont participé l'an dernier, a débuté officiellement le 21 avril. Il offre plus de \$25.000 de prix, et les trois lauréates pourront gagner des bourses d'étude, de beaux prix, et un voyage de 4 jours à Hollywood.

Toutes les jeunes filles de 10 à 18 ans inscrites au cours de couture Singer en huit leçons à l'ouverture, ou après l'ouverture, et qui le suivront jusqu'à la clôture, le 6 septembre, seront automatiquement admissibles au concours. Le vêtement qu'elles auront confectionné pendant ce temps servira de modèle présenté au concours. Plusieurs des gagnantes précédentes n'avaient aucune connaissance de la couture avant d'avoir suivi le cours et ont été couronnées reines après leur première tentative.

Pendant la durée du concours, les jeunes filles des divers groupes d'âge peuvent suivre le cours de couture Singer pour la moitié du prix normal.

Chaque groupe d'âge aura sa propre reine qui recevra, sous forme de bourse d'étude, un montant de \$1.000 pour la gagnante du groupe "ainées", de \$750 pour la gagnante des "cadettes", et de \$500 pour la gagnante des "benjamines". Chaque lauréate recevra en outre une statuette commémorative portant son nom. Ensuite, accompagnées de leur mère, elles prendront l'avion pour un séjour de quatre jours à Hollywood, tous frais payés. Elles seront reçues dans la capitale du cinéma avec tous les honneurs dus à leur rang, visiteront des studios, s'entretiendront avec des vedettes, visiteront Disneyland, etc.

Les concurrentes sont divisées en trois groupes: "benjamines", de 10 à 12 ans, "cadettes", de 13 à 15 ans, "ainées", de 16 à 18 ans. La première éliminatoire a lieu à l'échelon local, et toutes les gagnantes reçoivent un cadeau. La deuxième éliminatoire est à l'échelle régionale, le pays étant divisé à cet effet en cinq régions: provinces Maritimes et Québec, Est de l'Ontario, et Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique.

Les finalistes régionales seront transportées à Montréal, en avion, avec leur mère, et assisteront au gala qui marquera

Vêtements canadiens très demandés

NEW YORK (P.C.) — Des produits canadiens de confection vestimentaire, présentés dans la métropole américaine, ont attiré 275 acheteurs de la région de New York, et apporté des ventes de l'ordre de \$100.000.

Ces chiffres ont été donnés par Ben Dworkin, publicitaire du secrétariat du commerce, à l'issue de cette présentation de trois jours dans un hôtel new-yorkais.

Modification à la loi du mariage

WINNIPEG (P.C.) — Toute allusion à une grossesse sera enlevée de la Loi du mariage, en vertu d'amendements entendus en seconde lecture, mardi, à la Législature du Manitoba, concernant les mariages entre mineurs.

Présentement, les personnes de moins de 18 ans et de plus de 16 ans peuvent se marier avec le consentement du père, ou si la jeune fille qui veut se marier est enceinte. Si le couple a moins de 16 ans et qu'il y a une grossesse, ils peuvent se marier avec le consentement du père.

Les amendements changeraient ces clauses et rendraient nécessaire le consentement des deux parents, lorsque la chose est possible, dans les mariages de personnes ayant entre 16 et 18 ans.

On prévoit également un appel au juge d'une cour familiale, dans les cas où un parent refuse la permission au mariage.

UN SIÈCLE DE SERVICE
1863-1963

Horoscope

VENDREDI, 25 AVRIL

21 mars au 20 avril (Bélier) — Il est important d'analyser le poids des petits items dans les grands programmes. Une journée qui fera sa marque dans le mois.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous aurez la foi qui soulève les montagnes et vous vous moquez des obstacles de quelques nature qu'ils soient.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — L'imagination sera un élément de conquête et de réussite aujourd'hui. Vous romprez avec une tradition.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Une période remarquable sous le signe du progrès. Vous aurez une phrase convaincante. Bonne journée pour les étudiants.

24 juillet au 23 août (Lion) — Acceptez les commentaires constructifs. La sagesse vous imposera des restrictions. Ne vendez pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Une journée dont la trame ne ressemblera pas beaucoup à celle de ses voisines. Prenez des notes, elles pourront vous servir à l'occasion.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Demeurez impartial en face de la critique malveillante. Vous vous mesurerez avec des forces bien dirigées.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Des fluctuations et des changements en perspective, dans votre milieu professionnel.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous devrez accepter des restrictions imprévues, autant que gênantes. Ne vous prenez pas trop au sérieux. L'humour ne doit pas vous faire défaut.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous devrez lutter pour obtenir des gains, demeurez enthousiaste, mais ne soyez pas trop zélé.

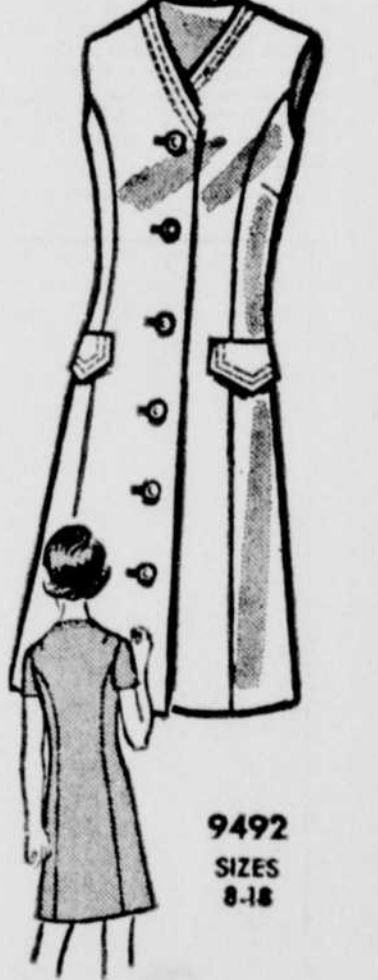
21 janvier au 19 février (Verseau) — Certains développements dépasseront vos prévisions, d'autres se font en déca de ce que vous antcipiez.

20 février au 20 mars (Poissons) — Une journée qui s'annonce belle et prometteuse. Allez de l'avant avec confiance et détermination.

SI VOUS ETES NE UN 25 AVRIL.

Vous écoutez trop le langage des pessimistes. Vous n'aimez pas qu'on défigure votre pensée, mais vous vous y exposez en manquant de précision. Faites servir votre sensibilité à votre profit. Des artistes éminents ont vu le jour à pareille date.

Un succès



9492
SIZES
8-18

Marion Martin

Pour amincir la silhouette sans renoncer au confort; bottinage et poches décoratifs. Demandez le patron 9492 — tailles: 8, 10, 12, 14, 16, 18.

Envoyez 65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus 65 (Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron
Mesure désirée
Nom
Adresse

Miel et vinaigre

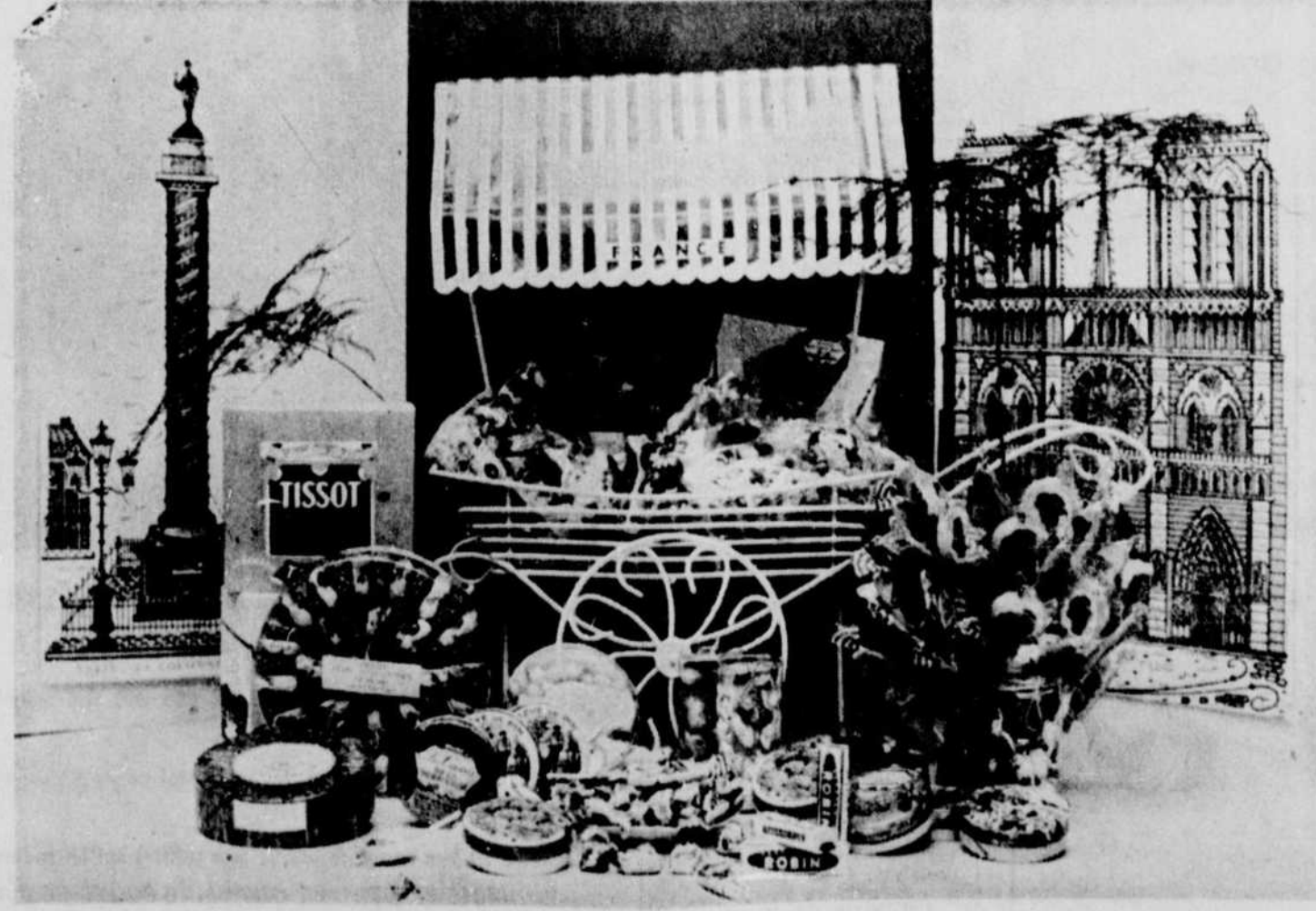
Sous cette rubrique, nous offrons aux abonnés, un service de "courrier". Une seule restriction, aucune réponse ne sera fournie par téléphone.

Q.— Merci pour le service de dépannage, il est d'une grande utilité. Peut-être pourriez-vous m'aider. Merci à l'avance. Existe-t-il pour la province de Québec un renseignement des camps d'été pour garçons et filles? Nous sommes à la recherche d'un bon camp pour nos enfants 10 et 11 ans. Deux expériences à date ont été décevantes aussi sommes-nous un peu éraintés... Par "bon camp" j'entends, bien tenu... propre, bien organisé etc. Et dans le Vermont, on les vante beaucoup, mais où s'adresser?
Nathalie (tass)

R.— Il existe en effet un annuaire des camps d'été dans la province de Québec. Pour l'obtenir, adressez-vous à l'Association des camps du Québec, 888 Murray, téléphone (le soir seulement) 527-5462. Vous pourriez obtenir de bons renseignements sur les camps de vacances pour les jeunes à la "Fédération des loisirs", région de Québec à 56 St-Pierre, suite 100, Québec 2. Pour vous renseigner sur les colonies de vacances de langue anglaise, écrivez à "Quebec Camping Association", 2233 Beigrave Avenue, Montréal et à "Ontario Camping Association", (suite 11), 501 Young Street, Toronto 5. Pour ce qui est des colonies américaines, voici deux adresses où vous pourrez obtenir les renseignements que vous désirez: "American Camping Association", Bradford Woods, Martinville, Indiana 46151 et "National Catholic Camping Association", 1312 Massachusetts Ave North est, Washington 5, U.S.A.

Q.— De quoi peut dépendre le cliquètement des yeux chez un enfant?
Maman de Pierre

R.— N'étant pas médecin, il est difficile de me prononcer. J'imagine qu'il peut s'agir d'un tic nerveux ou d'une fatigue exagérée des yeux. Il est important que vous consultiez un médecin pour cet enfant.



● VOILA QUI FERA REVER grands et petits! Ces échantillons de la confiserie française témoignent de plus de dix siècles d'expérience. Spécialités régionales ou marques de grandes consommations, ces friandises feront des cadeaux toujours appréciés. Une autre occasion de traiter d'une façon bien française les becs les plus fins!

Motion de blâme de Stanfield

Vive attaque contre la politique de défense d'Ottawa

par GERARD ALARIE

OTTAWA (P.C.) — Le chef de l'Opposition aux Communes, M. Robert Stanfield, a conclu mercredi une attaque à fond de train contre les premiers éléments connus de la nouvelle politique de défense canadienne par une motion de blâme contre le gouvernement Trudeau.

Celle-ci déclare qu'il convient de condamner avec la dernière vigueur le retranchement canadien de l'internationalisme en faveur de l'isolationisme.

La motion de blâme du chef de l'Opposition s'insère dans un débat de deux jours, commencé mercredi, sur une motion du gouvernement appelant un jugement sur la décision du gouvernement canadien de maintenir l'adhésion du Canada à l'OTAN mais de procéder à une réduction planifiée et graduelle des forces militaires canadiennes en Europe.

Entamant le débat, le premier ministre Pierre Elliott-Trudeau avait anticipé la critique découlant d'une interprétation de la nouvelle politique de défense canadienne comme signifiant que le Canada s'orientait vers l'isolationisme.

OBSESSION

"Ceux qui prétendent, a-t-il dit, que notre politique tend vers un nouvel isolationisme ne font que révéler leur obsession de notions anciennes qui les isolent eux-mêmes du monde d'aujourd'hui et du monde de demain".

Le premier ministre a répété que la révision courante de la politique extérieure et de la politique de défense du Canada découlait d'une évolution importante des affaires dans le monde depuis 20 ans.

Il a souligné que cette révision pouvait représenter "un test clinique de la maturité du Canada".

Le premier ministre a ajouté cinq postulats auxquels dépend le Canada n'aurait pas été menacée depuis 100 ans et ne l'était pas encore.

"Mais, a-t-il dit, notre sécurité physique peut être mise en question du fait de la possibilité dans un conflit généralisé, de destruction massive qui pourrait se produire sur le territoire canadien".

En conséquence, la sécurité du Canada dépendait de conditions générales de paix dans le monde.

POSTULATS

Le premier ministre a posé cinq postulats auxquels dépend, selon le gouvernement canadien, la paix dans le monde. Ceux-ci sont: la prévention d'un déséquilibre dans l'actuelle balance de la terreur nucléaire; la coopération internationale en vue de prévenir ou d'étouffer rapidement des conflits localisés; la participation à des forces de maintien de la paix; l'assignation de ressources adéquates aux négociations en vue du désarmement; un accroissement des contributions nationales en faveur de l'équilibre économique entre les diverses parties du monde.

M. Trudeau a annoncé que le Canada adoptait comme objec-

tif d'accroître les "investissements de ses ressources intellectuelles en faveur du désarmement".

Il allait chercher à "limiter la course aux armements ou mieux, à provoquer le désarmement".

SARCASME

De son côté M. Stanfield a soutenu, dans un discours marqué au coin du sarcasme, que les diverses déclarations du premier ministre sur la politique extérieure et la politique de défense depuis le 3 avril ne présentaient que "contradictions et contre-sens".

"Le premier ministre d'une part affirme que la politique de défense doit découler de la politique extérieure et non celle-ci de celle-là, a dit M. Stanfield. "Cependant, le premier ministre ajoute que la politique extérieure n'est pas encore définie et qu'elle ne le sera pas de longtemps".

"Or, comment le gouvernement peut-il présenter déjà des éléments d'une nouvelle politique de défense?"

M. Stanfield a fait état également d'affirmations du premier ministre, et du ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, selon lesquelles le Canada serait en mesure de formuler en mai à une réunion de l'OTAN sa proposition touchant la réduction des Forces canadiennes en Europe.

Les créditistes décideront bientôt s'ils fonderont un parti provincial

par DONAT VALOIS

OTTAWA (P.C.) — L'exécutif du Ralliement créditiste tiendra une réunion extraordinaire le 3 mai à Ottawa où il aura à se prononcer, entre autres choses, sur la formation d'un parti provincial créditiste.

Cette question de la fondation éventuelle d'une aile québécoise qui serait en lice lors des prochaines élections générales dans cette province est la plus importante à l'ordre du jour de la rencontre.

L'exécutif du parti est composé, outre des 14 députés du Ralliement qui siègent aux Communes, des présidents des diverses associations du parti, hommes, femmes, jeunes ainsi que d'une douzaine de directeurs régionaux du Québec et de l'Ontario.

VIEUX PROJET

C'est le chef du Ralliement, M. Réal Caouette, qui lors d'une récente visite à Québec, faisait part de son mouvement de fonder un parti provincial.

L'intention n'était pas tellement nouvelle, ayant été exprimée à maintes reprises par des députés du Ralliement au cours des dernières années. Toutefois, il semble que c'était la première fois que le chef du parti la manifestait avec autant de vigueur.

M. Caouette, lors de son passage dans la capitale provinciale, déclarait aux journalistes que la fondation d'une aile provinciale était demandée par un nombre croissant de créditistes fédéraux.

Au soir de l'élection générale, en juin dernier, le chef du parti créditiste, bien que très satisfait par la victoire des siens dans 14 comtés fédéraux du Québec, formulait de sévères reproches envers le gouvernement de l'Union nationale, alors dirigé par feu Daniel Johnson.

REVANCHE

Il reprochait précisément au parti gouvernemental d'avoir appuyé financièrement et officiellement les candidats conservateurs dans plusieurs comtés ou les créditistes auraient normalement remporté la victoire, n'eût été, selon lui, cet appui.

M. Caouette promettait alors qu'il remettrait la monnaie de sa pièce à l'Union nationale lors de la prochaine élection provinciale.

Les observateurs politiques québécois estiment généralement que le gouvernement Bertrand pourrait déclencher cette élection dans les prochains mois, soit au début de l'automne, quelques mois après le congrès de leadership que ce parti tiendra en juin.

L'imminence de ce scrutin général pourrait bien influencer la décision de l'exécutif au début du mois prochain.

Il semble toutefois que cette idée de parti créditiste provincial passionne davantage les partisans de M. Caouette que ses députés eux-mêmes.

TROIS COMTES

Interrogés hier à Ottawa sur le sujet, certains ont laissé entendre qu'ils étaient d'accord pour que les Créditistes présentent des candidats dans les comtes qui sont prêts.

Selon l'un d'entre eux, trois comtes, tous situés dans le nord-ouest, château-fort du parti, pourraient être des candidats créditistes au Parlement provincial.

Cette région serait, semble-t-il, la seule où des candidats d'un parti créditiste provincial pourraient se faire élire.

Si cet avis est partagé par un certain nombre de députés créditistes, il est probable que l'exécutif rejettera ou remettra à plus tard la décision de fonder un parti provincial.

Les créditistes pourraient alors, comme ils l'ont fait dans certains comtes, en 1966 et en 1962, appuyer soit des candidats libéraux, soit des candidats de l'Union nationale.



De Paris, Rome, Londres...

les complets 'Boutique' de Giovanni

Pour les jeunes gens de 18 à 24 ans, les styles avant-gardistes d'allure internationale. Confection impeccable de Giovanni dans les coupes-mode Edouardienne ou redingote.

Une évolution se fait dans le complet pour jeunes gens. De ligne longue, légèrement cintré à la taille, le veston avant-gardiste souligne l'élargissement des revers et une longue fente médiane au dos. Le pantalon s'ajuste légèrement pour s'évaser du bas. Aussi modèles plus décontractés avec boutonnage sous empattement. Choix de bronze, vert mousse, gris bleuté, rouille. Aussi modèles redingote dans le bleu marine seulement. Toutes tailles.

69⁰⁰ à 110⁰⁰

ST-ROCH SEULEMENT, 2^e ÉTAGE, TEL. 689-7388.

LE **Syndicat** DE QUÉBEC

Avoir des problèmes d'impôt fédéral sur le revenu, c'est pas des blagues. Voilà où vous pouvez les résoudre:

PLACE LAURIER

et

PLACE FLEUR-DE-LYS

JEUDIS et VENDREDIS

7h. 00 p.m. à 9h. 30 p.m.

SAMEDIS

2h. p.m. à 5h. p.m.

JUSQU'À LA FIN D'AVRIL

Vous trouverez là les réponses à toutes vos questions à propos de l'impôt. Vous avez consulté le guide et malgré tout, vous avez encore des problèmes! Venez donc nous voir. Nos spécialistes s'en chargeront et ce sera vite réglé. Et, c'est gratuit et confidentiel.

Nous sommes à votre service.



MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL
L'Hon. Jean-Pierre Côté, ministre

←
explorez le Canada

VBO108F

ACTION FINANCIÈRE

COMPTES DES BOURSES

Toronto

Tendance

TORONTO (P.C.) — Les pétroles l'ouest ont dominé le gain fractionnaire enregistré mercredi dans la Bourse de Toronto dans des échanges modérés.

Mill City a acquis 30 cents à \$5.45, Gulf Canada 5-8 à 24 1/2 et Perno 9 cents à \$18.99. New Continental a cédé 50 cents à \$3.75, Consolidated East Credit à \$8.60 et Dynamic 25 cents à \$4.50.

Dome Pete a avancé de 2 points à 93, Pacific Pete de 1-7-8 à 39-1-2, Shell Canada de 3-8 à 26-1-2, Jefferson Lake de 1-4 à 21-1-2 et Chieftain de 10 cents à \$8.90.

Matachevan a grimpé de 18 cents à 52 cents et Investors Overseas a acquis 1-7-8 à 49-1-2, cependant que Famous Finances perdait un point à 16.

L'indice des industries a avancé de 17 à 192.49 et les gains ont emporté sur les pertes par 284 à 279.

Titres les plus actifs

de la Bourse de TORONTO par la Presse CANADIENNE

Titres	Industriel	Commerce	Transport	Services
Alcan	15300	100	100	100
Bank of Montreal	100	100	100	100
Imperial Oil	100	100	100	100
Canadian National	100	100	100	100
Canadian Pacific	100	100	100	100
Canadian Tug	100	100	100	100
Canadian National	100	100	100	100
Canadian Pacific	100	100	100	100
Canadian Tug	100	100	100	100
Canadian National	100	100	100	100
Canadian Pacific	100	100	100	100
Canadian Tug	100	100	100	100

COTATION INDUSTRIELLES

Titres	haute	bas	ferm.	Chg
Alcan	15300	15200	15300	+100
Bank of Montreal	100	100	100	0
Imperial Oil	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0

COTATION MINES

Titres	haute	bas	ferm.	Chg
Alcan	15300	15200	15300	+100
Bank of Montreal	100	100	100	0
Imperial Oil	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0

LES NOTES D'AMIDI

Titres	haute	bas	ferm.	Chg
Alcan	15300	15200	15300	+100
Bank of Montreal	100	100	100	0
Imperial Oil	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0

Montréal

Tendance

MONTRÉAL (P.C.) — La tendance était mixte mercredi à la Bourse de Montréal par suite d'échanges modérés en clôture et en hausse cependant que les services publics ont cédé du terrain.

L'indice composé a gagné 39 à 188.52 et celui des industriels avançait de 32 à 196.34.

Aux banques, Toronto-Dominion a acquis 3-4 à 22-1-4, la Nouvelle-Ecosse 1-4 à 24-3-4, Royale 1-4 à 23-3-4 et 3-7 et Canadian Imperial de 1-2 à 22-3-8.

Parmi les industrielles, Simpsons Ltd. a avancé de 1-2 à 37-1-2, Hudson's Bay Co. de 7-8 à 21-7-8, et Rothman's de 3-4 à 21-7-8, cependant que Famous Players cédait 1-4 à 15-3-4.

Union Carbide 1-4 à 37 et Canadian Industrial 5-8 à 37 et 1-2.

Hudson's Bay Mining and Smelting était en hausse de 1 point à 89, Pacific Petroleum de 1-3 à 39-1-4 et Corporation Gulf de 15 cents à \$3.10, tandis que Rio Algom, a glissé de 3-4 à 25-1-4. Dome Petroleum de 1-2 à 93-3-4. Placer de 3-4 à 36-3-4 et International Nickel de 5-8 à 40-1-4.

Nierles et prolixes seniors, Weidwood était en hausse de 1-2 à 27.

Investment Foundation a acquis 3-4 à 39-3-4, tandis que Select Financial Investments glissait de 10 cents à \$4.90 à la Bourse canadienne.

Crusage a acquis 20 cents à \$7 et Chemalloy 10 cents à \$4.10, cependant que Glen & Ke Silver cédait 1 cent à \$2 parmi les spéculatives minières et pétrolières.

Le volume combiné d'actions échangées s'élevait à \$1,153,800 au regard de 1,110,005 mards.

LES PLUS ACTIFS

de la Bourse de MONTRÉAL par la Presse CANADIENNE

Titres	haute	bas	ferm.	Chg
Alcan	15300	15200	15300	+100
Bank of Montreal	100	100	100	0
Imperial Oil	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0

COTATION INDUSTRIELLES

Titres	haute	bas	ferm.	Chg
Alcan	15300	15200	15300	+100
Bank of Montreal	100	100	100	0
Imperial Oil	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0

COTATION MINES

Titres	haute	bas	ferm.	Chg
Alcan	15300	15200	15300	+100
Bank of Montreal	100	100	100	0
Imperial Oil	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0

Canadienne

Tendance

MONTRÉAL (P.C.) — La tendance était mixte mercredi à la Bourse de Montréal par suite d'échanges modérés en clôture et en hausse cependant que les services publics ont cédé du terrain.

L'indice composé a gagné 39 à 188.52 et celui des industriels avançait de 32 à 196.34.

Aux banques, Toronto-Dominion a acquis 3-4 à 22-1-4, la Nouvelle-Ecosse 1-4 à 24-3-4, Royale 1-4 à 23-3-4 et 3-7 et Canadian Imperial de 1-2 à 22-3-8.

Parmi les industrielles, Simpsons Ltd. a avancé de 1-2 à 37-1-2, Hudson's Bay Co. de 7-8 à 21-7-8, et Rothman's de 3-4 à 21-7-8, cependant que Famous Players cédait 1-4 à 15-3-4.

Union Carbide 1-4 à 37 et Canadian Industrial 5-8 à 37 et 1-2.

Hudson's Bay Mining and Smelting était en hausse de 1 point à 89, Pacific Petroleum de 1-3 à 39-1-4 et Corporation Gulf de 15 cents à \$3.10, tandis que Rio Algom, a glissé de 3-4 à 25-1-4. Dome Petroleum de 1-2 à 93-3-4. Placer de 3-4 à 36-3-4 et International Nickel de 5-8 à 40-1-4.

Nierles et prolixes seniors, Weidwood était en hausse de 1-2 à 27.

Investment Foundation a acquis 3-4 à 39-3-4, tandis que Select Financial Investments glissait de 10 cents à \$4.90 à la Bourse canadienne.

Crusage a acquis 20 cents à \$7 et Chemalloy 10 cents à \$4.10, cependant que Glen & Ke Silver cédait 1 cent à \$2 parmi les spéculatives minières et pétrolières.

Le volume combiné d'actions échangées s'élevait à \$1,153,800 au regard de 1,110,005 mards.

LES PLUS ACTIFS

de la Bourse de MONTRÉAL par la Presse CANADIENNE

Titres	haute	bas	ferm.	Chg
Alcan	15300	15200	15300	+100
Bank of Montreal	100	100	100	0
Imperial Oil	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0

COTATION INDUSTRIELLES

Titres	haute	bas	ferm.	Chg
Alcan	15300	15200	15300	+100
Bank of Montreal	100	100	100	0
Imperial Oil	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0

COTATION MINES

Titres	haute	bas	ferm.	Chg
Alcan	15300	15200	15300	+100
Bank of Montreal	100	100	100	0
Imperial Oil	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0

PETROLES ET GAZ

Titres	haute	bas	ferm.	Chg
Alcan	15300	15200	15300	+100
Bank of Montreal	100	100	100	0
Imperial Oil	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0

PETROLES ET GAZ

Titres	haute	bas	ferm.	Chg
Alcan	15300	15200	15300	+100
Bank of Montreal	100	100	100	0
Imperial Oil	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0

PETROLES ET GAZ

Titres	haute	bas	ferm.	Chg
Alcan	15300	15200	15300	+100
Bank of Montreal	100	100	100	0
Imperial Oil	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0

PETROLES ET GAZ

Titres	haute	bas	ferm.	Chg
Alcan	15300	15200	15300	+100
Bank of Montreal	100	100	100	0
Imperial Oil	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0
Canadian National	100	100	100	0
Canadian Pacific	100	100	100	0
Canadian Tug	100	100	100	0

Marché des obligations

Table of bond market data with columns for Corporation, Offer, and Demand.

New York

Tendance NEW YORK (A.F.P.) — La tendance a de nouveau été irrégulière...

Les affaires ont été actives. Les appels ont principalement affecté les blue chips...

Les papeteries ont été soutenues et les matériaux de construction, les sidérurgiques...

En revanche, les automobiles se sont effritées et les aliments, les tabacs et les mécaniques ont cédé un peu de terrain.

Dans les autres compartiments, la cote a fluctué autour de ses niveaux de la veille.

Parmi les annodonnées, McIntyre Petroleum a enregistré le plus gros gain...

Canadia Pacific et Dome Mines ont avancé de 1-2 c.

Scurry Rainbow Oil a majoré de 3-4 et Brazilian de 2 et 1-2.

En clôture, l'indice des industriels s'inscrit à 17.64 en baisse de .95.

Le Greffier de la Cité ROSAIRE GOBBOU.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné:

1. — Qu'une demande de permis de construction non exactement conforme au règlement...

2. — QUE cette non-conformité consiste en ce qui suit: "L'alignement avant est de 16'4".

3. — QUE cette demande a été présentée à la Commission d'Urbanisme et que cette dernière...

4. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

5. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

6. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

7. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

8. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

9. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

10. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

11. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

12. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

13. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

14. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

15. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

16. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

17. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

18. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

19. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

20. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

21. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

22. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

23. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

24. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

25. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

26. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

27. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

28. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

29. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

30. — QUE, cinq (5) jours après la publication du présent avis...

COTATION

Table of stock market quotations with columns for TITRES, ventes, and hautes/basses.

Fonds mutuels

Table of mutual fund quotations with columns for Fonds, MERCEDES, and April 23.

LA TÉLÉVISION

Table of television channels and their locations: A QUEBEC, 3 WCAX-TV, 4 CFQM-TV, 5 CKMI-TV, 7 CHLT-TV, 8 WMTW-TV, 10 CFTM-TV, 11 CBVT-TV, 12 CFCF-TV, 13 CKTM-TV.

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents.

AUJOURD'HUI - JEUDI

- 6.00 3-World Of Sports
6.15 3-Weatherwise
6.24 10-ICI Québec
6.25 3-Newstime
6.30 4-Panoramonde
6.40 10-Sports-Images (*)
6.46 10-Aujourd'hui
6.50 10-Télé-Métro (*)

Cours des denrées

MONTREAL (P.C.) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Cours de la monnaie

NEW YORK (P.A.) — Le dollar canadien était en baisse de 1-16 et s'inscrivait à 92.59-64 en fonds américains...

Dividendes

Huron and Erie Mortgage Corp., 13 cents l'action commune le 1er juillet; inscription le 6 juin.

BENEFICES NETS

United Corporations, Ltd., pour le trimestre terminé le 31 mars 1969: \$507,234, au regard de \$474,951 en 1968.

DEMAIN - VENDREDI

- 6.00 3-Test Pattern
6.00 3-CBS Morning News (*)
6.15 3-News
6.15 10-Mire et musique
6.20 3-Edge Of Night (*)
6.20 3-He, les Gars!

CITE DE GIFFARD

Avis public aux électeurs propriétaires d'immeubles et de biens-fonds impossibles de la cité de Giffard...

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Des soumissions scellées indiquant clairement leur contenu et adressées au soumissionnaire seront reçues jusqu'à MIDI, JEUDI LE 15 MAI 1969...

LE GERANT, SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

2475, boul. Wilfrid-Laurier, C.P. 70, Québec 10, P.Q.

FOURNITURE ET LIVRAISON D'HUILE A CHAUFFAGE AU DOMAINE ST-CHARLES VILLE DUBUQUÉ

Des soumissions scellées indiquant clairement leur contenu et adressées au soumissionnaire seront reçues jusqu'à MIDI, JEUDI LE 15 MAI 1969...

LE GERANT, SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

2475, boul. Wilfrid-Laurier, C.P. 70, Québec 10, P.Q.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné:

1. — QUE le Conseil Municipal de la Cité de Giffard...

2. — QUE l'assemblée publique, en vue de permettre aux électeurs municipaux...

3. — QUE l'assemblée publique, en vue de permettre aux électeurs municipaux...

4. — QUE l'assemblée publique, en vue de permettre aux électeurs municipaux...

5. — QUE l'assemblée publique, en vue de permettre aux électeurs municipaux...

6. — QUE l'assemblée publique, en vue de permettre aux électeurs municipaux...

7. — QUE l'assemblée publique, en vue de permettre aux électeurs municipaux...

8. — QUE l'assemblée publique, en vue de permettre aux électeurs municipaux...

9. — QUE l'assemblée publique, en vue de permettre aux électeurs municipaux...

10. — QUE l'assemblée publique, en vue de permettre aux électeurs municipaux...

11. — QUE l'assemblée publique, en vue de permettre aux électeurs municipaux...

12. — QUE l'assemblée publique, en vue de permettre aux électeurs municipaux...

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES GPE-69-1018 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 13 mai 1969

Direction des Contrats Bureau no 809 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué., Canada

Un dépôt de CINQ MILLE DOLLARS (\$5,000) chaque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admissibles à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-sécrétaires: M. Lacasse, W.E. Johnson B. Larue, le 21 avril 1969

Le Greffier de la Cité: ROSAIRE GOBBOU

Le Greffier de la Cité: ROSAIRE GOBBOU

Le Greffier de la Cité: ROSAIRE GOBBOU

Le Greffier de la Cité: ROSAIRE GOBBOU

Le Greffier de la Cité: ROSAIRE GOBBOU

Construction de Défense (1951) Limitée

PROJET: Construction du Club Castor, BFC, Vealestier (Qué.) Dossier: V5-27

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'est) le jeudi 22 mai 1969 des soumissions sous pli cacheté...

Les plans et devis multiples de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs de Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Montréal, Chicoutimi, ainsi qu'à notre bureau régional à Montréal.

Les entrepreneurs généraux pourront se procurer le dossier de soumission en adressant leur demande à notre Service des Plans à l'adresse ci-dessous.

Un dépôt de garantie au montant indiqué au dossier devra accompagner chaque soumission.

N. J. Smith, secrétaire, L. Taze, Edifice Kenson, 225, rue Metcalfe, Ottawa 4 (Ontario).

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres de soumissions scellées, endossées: "OFFRES POUR LA FOURNITURE DE COSTUMES DE BALLE" et adressées au greffier de la ville, hôtel de ville, Québec, seront reçues jusqu'à MIDI, JEUDI LE 15 MAI 1969, à TROIS HEURES P.M. (heure avancée de l'est).

Les intéressés peuvent se procurer les formulaires et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, le 21 avril 1969.

LE GREFFIER DE LA VILLE, ADOLPHE ROY, avocat.

LE GREFFIER DE LA VILLE, ADOLPHE ROY, avocat.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres de soumissions scellées, endossées: "OFFRES POUR LA FOURNITURE DE COSTUMES DE BALLE" et adressées au greffier de la ville, hôtel de ville, Québec, seront reçues jusqu'à MIDI, JEUDI LE 15 MAI 1969, à TROIS HEURES P.M. (heure avancée de l'est).

Les intéressés peuvent se procurer les formulaires et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, le 21 avril 1969.

LE GREFFIER DE LA VILLE, ADOLPHE ROY, avocat.

LE GREFFIER DE LA VILLE, ADOLPHE ROY, avocat.

LE GREFFIER DE LA VILLE, ADOLPHE ROY, avocat.

LE GREFFIER DE LA VILLE, ADOLPHE ROY, avocat.

LE GREFFIER DE LA VILLE, ADOLPHE ROY, avocat.

LE GREFFIER DE LA VILLE, ADOLPHE ROY, avocat.

LE GREFFIER DE LA VILLE, ADOLPHE ROY, avocat.

LE GREFFIER DE LA VILLE, ADOLPHE ROY, avocat.

LE GREFFIER DE LA VILLE, ADOLPHE ROY, avocat.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres de soumissions scellées, endossées: "OFFRES POUR LA FOURNITURE DE COSTUMES DE BALLE" et adressées au greffier de la ville, hôtel de ville, Québec, seront reçues jusqu'à MIDI, JEUDI LE 15 MAI 1969, à TROIS HEURES P.M. (heure avancée de l'est).

Les intéressés peuvent se procurer les formulaires et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, le 21 avril 1969.

LE GREFFIER DE LA VILLE, ADOLPHE ROY, avocat.

LE GREFFIER DE LA VILLE, ADOLPHE ROY, avocat.

LE GREFFIER DE LA VILLE, ADOLPHE ROY, avocat.

LE GREFFIER DE LA VILLE, ADOLPHE ROY, avocat.

LE GREFFIER DE LA VILLE, ADOLPHE ROY, avocat.

LE GREFFIER DE LA VILLE, ADOLPHE ROY, avocat.

LE GREFFIER DE LA VILLE, ADOLPHE ROY, avocat.

LE GREFFIER DE LA VILLE, ADOLPHE ROY, avocat.

LE GREFFIER DE LA VILLE, ADOLPHE ROY, avocat.

Dr André Dorion, o.d. OPTOMETRISTE EXAMEN DE LA VUE EDIFICE MARCEL MASSICOTTE 869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642 Dr Ghislain Dionne, o.d. OPTOMETRISTE LENTILLES CORRECTIVES

HORAIRE DES POSTES LOCAUX TRANSMIS PAR CABLE ET DES POSTES

3-CBS Morning News 3-Captain Kangaroo (*) 3-Yé Yé quelle heure? 3-Farm & Home (*) 12-University Of The Air

3-Perry Mason 3-Toby 7-Ribouldingue (*) 8-Happening '69 (*) 10-Escadrille sous-marine (*) 11-Ribouldingue (*) 12-Ribouldingue (*)

3-Super Bolide (*) 3-Archie (*) 7-Destination danger 8-Tick Van Dyke Show 10-Le 5 à 6 (*) 11-Yogi (*) 13-Le 5 à 6

3-Marshall Dillon 3-Le 5 à 6 (*) 3-Where It's At (*) 3-The 5:30 Report 3-Tour de terre (*) 12-The Pierre Berton Show (*)

3-World Of Sports 3-Dateline 7-Troisième édition 8-Six O'Clock Movie 10-Télé-Métro (*) 10-Tour à tour 12-Pulse (*)

3-Weatherwise 7-Édition sportive 10-Téléjournal 10-ICI Québec 6.25 3-Newstime

3-Quebec Schools 7-Avec un grain de sel 10-La grande aventure (*) 12-Magie Ton (*) 13-Camera 13

3-Weatherwise 7-Édition sportive 10-Téléjournal 10-ICI Québec 6.25 3-Newstime

3-Panoramonde 3-The Avengers (*) 7-Maxi-Ciné 13-Votre spectacle 6.40 10-Sports-Images (*) 6.46 10-Aujourd'hui 6.50 10-Télé-Métro (*)

3-CBS News (*) 3-Police des plaines 3-Celebrity Billiards (*) 10-Dernière heure (*) 12-The Country Music Hall (*) 7.15 10-Télé-Métro (*) 7.30 3-Wild Wild West (*)

3-En Première: "Duel sous la mer" (4) — E.U. 1951. Film de guerre de J.J. Farrow, avec William Holden et Nancy Olson. — Un lieutenant en vient à douter de lui-même après avoir dû sacrifier deux hommes de son équipage. Attachant. Éléments documentaires intéressants. — Sens du devoir.

3-The Ghost & Mrs. Muir (*) 3-This Is Tom Jones (*) 3-En Première 10-Voyage au fond des mers 7-Here's Lucy (*) 8.00 3-Get Smart (*) 12-The Friday Night Movie (*) 13-Vrai de vrai

3-Gomer Pyle (*) 3-Don Messer (*) 7-Du feu S.V.P. (*) 8-Generation Gap (*) 10-Du feu S.V.P. (*) 13-Du feu S.V.P. (*) 9.00 3-Friday Night Movie (*) 3-Adam Twelve (*) 7-Route 66 8-Lets Make A Deal (*) 10-Des agents très spéciaux (*) 13-Cinéma Kraft 10-Nous deux (*) 10-Nous deux (*) 9.30 3-Elle et lui (*) 3-Friday Night Movies: "How to Marry a Millionaire" 8-Guns of Will Sonnett (*) 10-Elle et lui (*)

3-Notre nuit blanche 7-C'est votre affaire 8-Judd For The Defense (*) 10-Dix à dix (*) 10-La Bohème 12-The F.B.I. (*)

7-Les années 80 10-L'École du bonheur (*) 10-Les années 80 (*) 13-Les années 80 (*) 10-Panoramonde 10-Dernière heure — Météo (*)

3-Channel 3 Night Beat 3-RCB-TV News 3-Téléjournal 8-11 O'Clock Report 10-La ronde des sports (*) 10-Téléjournal 12-The National News (*) 13-Téléjournal

3-Heure Exquise: "L'homme au masque de verre" (4) — G.B. 1958. Drame policier de G. Green, avec Mandy Miller et Peter Van Eyck. — Une jeune fille tente de démasquer l'assassin de sa mère. Climat inquiétant. Cynisme.

10-Cinéma 12-Pulse (*) 11.20 3-Viewpoint 3-Dernière édition 10-ICI Québec 13-Bloc des nouvelles 13-Bloc Scores — Editorial 3-Late Show 3-After II: "Stolen Hours" 7-Cinéma 7 8-Movie 8

3-Cinéma: "Horizons sans frontières" (4-A) — E.U. 1960. Etude de moeurs de F. Zinnemann, avec Deborah Kerr et Robert Mitchum. — Un berger australien impose à sa famille une vie de nomades. Superbe photo d'extérieur. Vie conjugale heureuse. Ensemble sain et tonique.

13-Ciné-Soir 11.45 12-Pajama Playhouse (*) A.M.

3-Musique Marc Legrand 12.36 10-Dernière édition 12.46 3-Fin des émissions 12.50 3-Fermeture 1.00 10-Madame s'amuse (*) 1.00 13-Nouvelles anglaises 1.10 13-Fin des émissions 1.11 3-Postlude 1.12 3-Sign Off (*) — Programmes en couleurs

6.00 3-Test Pattern 6.00 3-CBS Morning News (*) 6.15 3-News 6.15 10-Mire et musique 6.20 3-Edge Of Night (*) 6.20 3-He, les Gars!

6.20 3-Femme d'aujourd'hui 6-General Hospital (*) 6-Femme d'aujourd'hui 12-People In Conflict (*) 12-Femme d'aujourd'hui

2.00 3-Love Is A Many Splendored Thing (*) 3-Entre nous... les deux font la paire 8-The Newlywed (*) 10-Ciné-vendredi 12-Mariage Confidential

2.30 3-Guiding Light (*) 3-Fin des émissions & Music 3-Sur deux notes (*) 3-Dating Game (*) 3-Oui ou non (*) 12-Perry's Probe (*) 3.00 3-Secret Storm (*) 3-Take Thirty 3-Femme d'aujourd'hui 3-General Hospital (*) 3-Femme d'aujourd'hui 12-People In Conflict (*) 12-Femme d'aujourd'hui

3.30 3-Edge Of Night (*) 3-He, les Gars! 3-The Edge Of Night (*) 3-Gone Life To Live (*) 10-Madame s'amuse (*) 12-Doctor's Diary (*)

4.00 3-Art Linkletter (*) 3-M. Jet 3-Galloping Gourmet (*) 3-Bobbino (*)

6.00 3-Test Pattern 6.00 3-CBS Morning News (*) 6.15 3-News 6.15 10-Mire et musique 6.20 3-Edge Of Night (*) 6.20 3-He, les Gars!

6.20 3-Femme d'aujourd'hui 6-General Hospital (*) 6-Femme d'aujourd'hui 12-People In Conflict (*) 12-Femme d'aujourd'hui

2.00 3-Love Is A Many Splendored Thing (*) 3-Entre nous... les deux font la paire 8-The Newlywed (*) 10-Ciné-vendredi 12-Mariage Confidential

2.30 3-Guiding Light (*) 3-Fin des émissions & Music 3-Sur deux notes (*) 3-Dating Game (*) 3-Oui ou non (*) 12-Perry's Probe (*) 3.00 3-Secret Storm (*) 3-Take Thirty 3-Femme d'aujourd'hui 3-General Hospital (*) 3-Femme d'aujourd'hui 12-People In Conflict (*) 12-Femme d'aujourd'hui

Augmentation des dépenses en ce sens

Vaste programme américain pour réprimer la délinquance organisée

WASHINGTON (AFP) — Dans un message au congrès qui constitue une nouvelle déclaration de guerre contre la délinquance organisée et la criminalité, le président Richard Nixon a demandé mercredi que le budget des services de la police pour la répression de la "délinquance organisée" soit augmenté de 25 millions de dollars pour l'année fiscale 1970.

Ce budget s'élèverait ainsi, pour l'année qui commence le 1er juillet prochain, à 61 millions de dollars.

Le chef de l'exécutif américain demande d'autre part l'approbation d'un vaste programme législatif de lutte contre la délinquance. L'un de ces projets de loi vise à assurer l'immunité aux témoins à charge dans les procès qui sont intentés contre les "racketeers". Conformément à ce projet un

témoignage ne pourra pas être poursuivi en justice sur la base de ce qu'il aura dit au cours de sa déposition. Tout refus de témoigner entraînerait en revanche une peine de prison. Enfin, la police serait autorisée à assurer la protection des témoins sujets à intimidation.

D'autre part, M. Nixon propose que la corruption de policiers et de fonctionnaires soit désormais considérée comme un délit fédéral et non pas, comme c'est le cas actuellement, le plus grand des délits d'Etat. Ce projet de loi autoriserait l'administration à poursuivre en justice les auteurs de ces actes aussi bien que ceux qui en sont l'objet.

De même, c'est la loi fédérale qui s'appliquerait désormais aux opérations des salles de jeu illégales.

Enfin, le chef de l'exécutif s'inquiète de "l'infiltration de la délinquance organisée dans le domaine des affaires opérant au grand jour". A ce propos, le ministre de la Justice examine l'application possible de la législation "anti-trust". "L'entreprise légale mais appartenant à un syndicat de crime et financée par des revenus illégaux, bénéficie d'une situation qui la place en dehors de la concurrence qui régit le système de libre entreprise. Elle ne peut être tolérée", déclare notamment le président des Etats-Unis.

Ce dernier précise: "Le gouvernement considère que l'effort principal de sa lutte concertée contre la délinquance organisée doit s'attaquer à l'opération illégale des jeux de hasard. La plupart des Américains pensent à tort que le jeu constitue la moins répréhensible de ces activités illégales, mais c'est bien le jeu qui fournit le plus gros des revenus qui s'acheminent plus tard vers l'usure, la corruption, le financement de certaines campagnes politiques, le trafic des stupéfiants et le noyautage de l'entreprise légale".

M. Nixon annonce également qu'il a chargé son ministre de la Justice d'améliorer, en la rendant plus expéditive et plus efficace, la procédure en matière de loi criminelle.

Avant de soumettre au Congrès la série de mesures qui, à son avis, doivent permettre de lutter efficacement contre la délinquance organisée, le président Nixon brosse un tableau impressionnant de ses activités.

Le syndicat national du crime, la "Cosa Nostra", précise M. Nixon, se compose de 3,000 membres environ, répartis entre 24 grandes "familles", dont chacune contrôle, la plupart du temps, la délinquance organisée dans l'une des grandes villes américaines. A New York, cependant, cinq des "familles" coexistent dans l'exploitation lucrative du délit.

Les salles de jeu illégales rapportent, à elles seules, entre 20 milliards de dollars par an, soit plus de 2 pour cent du produit national brut des Etats-Unis, et 50 milliards de dollars par an, soit plus que le budget total de l'Administration fédérale en 1951.

Le président sollicite, enfin, du Congrès un crédit exceptionnel de 300 millions de dollars à porter au budget de 1970 aux diverses agences gouvernementales chargées du maintien de la loi au niveau de l'Etat et de la municipalité.

Dans le préambule à son message, le chef de l'exécutif déclare: "Le crime et la délinquance organisée pénètrent profondément aujourd'hui, de vastes secteurs de la vie américaine. Dans nos grandes villes, ils exploitent des cartels criminels, dans nos banlieues et dans nos villes de province, leur influence corrosive ne cesse de gagner du terrain. Il est crucial que les citoyens américains se rendent compte de ce qu'est réellement cette étrange organisation: une société tota-

litaire et fermée sur elle-même opérant à l'intérieur d'une société ouverte et démocratique".

"Cette organisation a prospéré jusqu'à présent en raison de l'apathie d'un public qui ne se rend pas compte de la menace que cela constitue pour le mode de vie américain," ajoute le président, qui signale enfin que depuis le début de la lutte contre la délinquance organisée, en 1950, "pas une seule des 24 familles de la Cosa Nostra n'a été démantelée. Elles sont plus fermement retranchées et plus solidement établies que jamais."

Fièvre monétaire qui risque de compliquer l'économie anglaise

La fièvre monétaire, déclenchée par l'approche du référendum français, risque, si elle se prolonge, de compliquer sérieusement les problèmes économiques de la Grande-Bretagne.

Une fois de plus, en effet, c'est le sterling qui en fait principalement les frais. Les porteurs de livres s'empressent de s'en débarrasser pour acheter des marks, afin de profiter soit de la réévaluation de la monnaie allemande généralement considérée comme inévitable: "simple question de temps", dit-on dans la cité: soit de la dévaluation du sterling, qui entraînerait presque automatiquement celle du franc, selon les spéculateurs.

Ainsi depuis mardi matin, les capitaux fuient de nouveau la Grande-Bretagne par dizaines de millions de livres, d'autant plus que le climat était déjà déprimé par les événements d'Irlande du Nord, le récent budget décevant et les mauvais résultats du commerce extérieur. La Banque d'Angleterre est donc obligée de puiser dans ses maigres réserves pour soutenir le cours de la devise et il est vraisemblable qu'elle devra de nouveau faire appel à l'aide à court terme des banques centrales étrangères.

Cette nouvelle hémorragie ne peut qu'aggraver le problème du remboursement des énormes dettes britanniques. Même avec le récent reflux des capitaux vers Londres, la Grande-Bretagne aurait éprouvé des difficultés à honorer ses échéances.

Sirhan condamné à la peine de mort

LOS ANGELES (A.F.P.)

Le jury du tribunal de Los Angeles, qui avait vendredi dernier reconnu coupable Sirhan Bichara Sirhan de meurtre avec préméditation du sénateur Robert Kennedy le 5 juin 1968, a recommandé mercredi la peine de mort pour le coupable.

Le code criminel de Californie prévoit que le juge a le pouvoir de commuer cette peine en prison à vie. Le juge Herbert Walker, qui présidait le procès de Sirhan Sirhan est le même qui en 1948 refusa de commuer la peine de mort prononcée contre Caryl Chessman, coupable non de meurtre, mais de viol et d'enlèvement. Chessman fut exécuté en 1960 après avoir utilisé tous les recours possibles pour échapper à la chambre à gaz, moyen d'exécution en vigueur en Californie.

L'accusé, qui aura 25 ans cette année, assis au côté de ses défenseurs qu'il avait salués d'un sourire en arrivant dans la prétoire, a été ramené dans sa cellule de prisonnier le plus gardé des Etats-Unis, aussitôt après l'audience.

Son frère, qui paraissait très ému, n'a voulu faire aucune déclaration aux journalistes à la fin de l'audience.

La dernière exécution à la chambre à gaz en Californie remonte à avril 1967. La procédure d'appel, qui est automatique en cas de condamnation à mort en Californie, dure généralement au moins un an. A moins que la Chambre législative de Californie n'adopte une loi spéciale pour permettre au condamné d'être enfermé au centre médical pénitentiaire de Vacaville, il devra être emprisonné dans le sinistre quartier des condamnés à mort de San Quentin où 80 condamnés à mort comme lui attendent la date de leur exécution.

le prêt-auto qui vvvroumm!...

Ça vvvroumm à la Banque Provinciale!
Dans tous les domaines. Ça vvvroumm dans les prêts-auto, les prêts-vacances, les prêts-habitation, les prêts commerciaux, les prêts agricoles, les prêts industriels... et tous les autres!

Ça vvvroumm à la Banque Provinciale!
Ça vvvroumm parce que tout se fait vite. Parce que tous les prêts sont accordés à des taux très avantageux. Parce que les modalités de remboursement sont prévues pour satisfaire les exigences de toutes les bourses. Parce que tous les prêts sont couverts par une assurance-vie... Parce que... Parce que... Mais allez donc voir le gérant d'une succursale de la Banque Provinciale (il y en a une pas loin de chez vous). Il vous expliquera tout ça. A vous seul (il est tenu par le secret professionnel).

Vous verrez, à la Banque Provinciale... ça vvvroumm!

banque provinciale

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU PROFESSEURS D'ATELIERS DEMANDES

La Régionale Chauveau désire retenir les services d'un certain nombre de professeurs pour l'enseignement professionnel dans les domaines suivants: Mécanique automobile * Construction * Mécanique d'ajustage * Electricité * montage et contrôle * Soudure * Vendeur-étalagiste * Plomberie-chauffage * Cuisine de restaurant * Couture industrielle (vêtement) * Débosselage et peinture * Appareils électroniques (radio-télévision) * Réfrigération — air climatisé * Rembourrage * Métal en feuille * Buanclerie-nettoyage à sec * Dessin industriel * Exigences: Diplôme d'études techniques de préférence. Expérience pertinente dans l'enseignement et dans l'industrie. Les intéressés voudront bien adresser leur offre de services avec leur curriculum vitae d'ici le 8 mai prochain, à l'adresse suivante:

Monsieur Robert Prémont, Case Postale 99, Loretteville, Qué.

COLLÈGE DE THETFORD

Casier postal 669
THETFORD-MINES
ADMISSIONS 1969/1970

A. — ETUDES GENERALES (orientations)

B. — ETUDES PROFESSIONNELLES (spécialités)

(180) TECHNIQUES INFIRMIERES

- (241) TECHNIQUES DU GENIE MECANIQUE (Fabrication)
 - 241.1: Etudes
 - 241.2: Production
 - 241.3: Dessin de construction mécanique (installation)
 - 241.4: Dessin (outillage)
- (243) ELECTROTECHNIQUE
 - 243.1: Electrodynamique
 - 243.2: Electronique
 - 243.3: Instrumentation et contrôle
 - 243.4: Télécommunications
- (244) MECANIQUE INDUSTRIELLE
 - 244.1: Equipement motorisé
 - 244.2: Outillage
 - 244.3: Production
- (271) TECHNIQUES MINIERES
 - 271.1: Exploitation
 - 271.2: Exploration et géologie
 - 271.3: Traitement du minerai
- (361) TECHNIQUES DOMESTIQUES
 - 361.1: Alimentation
- (410) TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
 - 410.1: Distribution
 - 410.2: Finance
 - 410.3: Personnel
 - 410.4: Production

NOTE: * Les deux premières années du cours seulement. Si toutefois le nombre des étudiants le justifie, la troisième année sera aussi donnée.

Crise politique évitée au Liban

BEYROUTH (AFP) — Les émeutes qui ont éclaté au Liban, mercredi, ont failli déboucher, dans la nuit de mercredi à jeudi, sur une grave crise politique. Elle aurait pu avoir, dans la situation présente, de lourdes conséquences pour le pays.

La presse libanaise de ce matin rapporte en effet que le chef du gouvernement, M. Rachid Karame, refusant d'assumer seul les responsabilités du pouvoir, dans les circonstances dramatiques actuelles, s'était rendu, hier soir, au Conseil des ministres, que présidait le chef de l'Etat, M. Charles Helou, avec la ferme intention de présenter sa démission au président de la République.

Le Cabinet, qui a siégé au palais présidentiel de Baabda durant huit heures, a longuement débattu la décision de M. Karame de quitter le pouvoir. Le chef de l'Etat devait ensuite interrompre la réunion pour conférer avec M. Sabri Hamade, président de la Chambre, et lui demander de l'aider à

convaincre M. Rachid Karame de revenir sur sa décision. En même temps, de nombreuses personnalités et les leaders de toutes les tendances politiques entraient en contact téléphonique avec le président du Conseil pour l'assurer de leur entier appui et lui demander de retirer sa démission.

La presse souligne que le chef du gouvernement avait finalement accepté de revenir sur sa décision, à la seule condition que la Chambre des députés se réunisse dans les plus brefs délais et lui accorde un appui unanime.

En effet, on apprenait tard dans la nuit que la Chambre avait été convoquée pour jeudi soir.

Les leaders de l'opposition, mettant de côté leurs griefs contre le gouvernement, ont assuré le président du Conseil de leur appui total pour lui permettre de faire face à la situation délicate découlant des émeutes de mercredi.

A 1h du matin, à l'issue du Conseil des ministres, M. Karame devait affirmer: "Le gouvernement continuera à assumer ses responsabilités en dépit de toutes les difficultés".

Le Conseil des ministres tiendra ce soir une réunion sous la présidence du chef de l'Etat pour examiner l'évolution de la situation sur l'ensemble du territoire libanais.



L'accusé, qui était présent lors de la lecture de l'annonce de la peine, n'a pas cessé de mâcher du chewing-gomme sans manifester d'émotion apparente. Sa mère, Mme Mary Sirhan, qui avait assisté à toutes les audiences du long procès, avait préféré rester chez elle. Un de ses frères, Adel, 30 ans se trouvait dans la tribune réservée au public.

Après la lecture du verdict, le juge Herbert Walker a fixé au 14 mai la date de l'audience réservée à un éventuel appel des avocats de l'accusé.

Il est probable, qu'à cette oc-

En bref

On estimait à quelque 500 millions le nombre d'appareils radio en usage dans le monde en 1965, soit une moyenne de 155 pour mille personnes.

La première émission télévisée a eu lieu le 2 novembre 1936 du palais Alexandra, à Londres.

EXAMENS D'ADMISSION POUR L'ANNEE 1969-70 AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU QUÉBEC

Les candidats musiciens qui désirent s'inscrire aux classes d'études supérieures doivent le faire d'ici le 30 avril prochain. L'enseignement est gratuit.

Répartition des disciplines:

- Instruments à clavier, à cordes, à vent et à percussion
- Guitare, ondes Martenot, saxophone, harpe
- Art vocal, opéra, mise en scène
- Écriture, composition
- Histoire de la musique, musicologie
- Direction d'orchestre.

Endroits où s'inscrire:

MONTREAL 1700, rue Berri (842-9877)
QUEBEC 30, avenue Saint-Denis (683-7290)
TROIS-RIVIERES 631, rue Lavolette (375-7748)
CHICOUTIMI 582 est, rue Jacques-Cartier (549-2575)
HULL 279, boulevard Taché (771-3283)
VAL D'OR Édifice provincial, 7e rue (825-3401)

Les candidats s'inscrivent en s'adressant aux directeurs, soit par la poste, soit en personne, entre 10 et 12 heures et entre 14 et 16 heures du lundi au vendredi.

LES EXAMENS AURONT LIEU DANS LES PREMIERS JOURS DE MAI

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère des Affaires culturelles

Molson gagne le Certificat d'Honneur de l'Institut des Brasseurs du Québec

La Brasserie Molson du Québec Limitée a depuis toujours été consciente de l'importance de la sécurité industrielle dans son usine. Ses efforts continus sont de nouveau reconnus cette année, alors qu'elle gagne le Certificat d'Honneur de l'Institut des Brasseurs du Québec pour la Section du Transport et de la Livraison pour l'année 1968.

La présentation de la plaque d'honneur fut faite par Me Julien Savignac, président du conseil et administrateur de l'Institut des Brasseurs du Québec, à M. C.-Marc Robert, président de la Brasserie Molson du Québec Limitée.

Ce concours annuel se déroule entre les différentes brasseries du Québec qui sont, en l'occurrence, la Brasserie Molson du Québec Limitée, la Brasserie Dow du Québec Limitée, la Brasserie Labatt Limitée et la Brasserie O'Keefe du Québec Limitée. Son but est de stimuler un intérêt pour la sécurité industrielle chez les employés des brasseries. Le certificat est décerné à la brasserie qui a le moins perdu de journées de travail à la suite d'accidents de transport et de livraison.

Depuis la parution d'un ma-

Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement

Au sujet de l'emplacement de l'aéroport

Lussier tend une perche au fédéral

Des libéraux protestent

Par Michel RIOUX

QUEBEC — Un groupe de 16 députés libéraux de l'Assemblée nationale ont protesté énergiquement hier contre la campagne d'information que vient de déclencher le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, au sujet de la décision du gouvernement fédéral d'établir le futur aéroport à Ste-Scholastique.

Le groupe de députés, dans un communiqué remis à la presse, déclare notamment que "l'Union nationale se trompe gravement si elle pense que la population du Québec va se laisser impressionner par la campagne à retardement qu'elle vient de déclencher sur le dos d'une des régions les plus défavorisées du Québec".

Selon les députés libéraux, l'Union nationale ne se rend pas compte qu'elle est en train de "s'aliéner toute la population québécoise qui vit sur ce territoire".

Le droit de vivre

Les députés allèguent que les habitants de ce territoire font partie du Québec à part entière. Selon eux, le développement économique de cette région défavorisée sera accéléré par la réalisation d'un réseau routier moderne.

Dans leur communiqué, les 16 députés libéraux rappellent, dans la conclusion de leur rapport, que les sites situés dans le Nord et le Nord-Ouest de la ville de Montréal étaient les seuls qui paraissaient de présenter aucun inconvénient.

Les 16 députés en question sont MM. Jean-Noël Lavoie (Laval), Zoël Saindon (Argenteuil), Gaston Binette (Deux-Montagnes), Oswald Parent (Hull), Roy Fournier (Gatineau), Gilles Houde (Fabre), Gérard Cadieux (Beauharnois), Kenneth Fraser (Huntingdon), Georges Tremblay (Bourassa), Leo Pearson (St-Laurent), Arthur Séguin (Baldwin), Fernand Picard (Olier), Aimé Brisson (Jean-Mance), Jérôme Choquette (Outremont), Harry Blank (St-Louis) et Jean Bienvenue (Matane).

"Québec ne m'a pas parlé des voies d'accès" (Paul Hellyer)

OTTAWA (P.C.) — Le ministre des Transports, M. Paul Hellyer, a fait savoir hier aux Communes que le gouvernement du Québec ne l'avait pas informé de son refus de construire des voies d'accès au nouvel aéroport qui doit être construit à Ste-Scholastique. M. René Matte Créditiste - Champlain avait demandé au ministre si le gouvernement du Québec avait avisé

Ottawa de son refus de construire ces voies d'accès. "Certainement pas de façon officielle", a répliqué M. Hellyer.

M. Réal Caouette, chef du Ralliement créditiste, a de son côté demandé si des pourparlers étaient actuellement en cours entre les deux gouvernements à ce sujet. "Non", a répondu M. Hellyer. Le ministre n'a toutefois

par CLARENCE WHITE

QUEBEC — Le ministre des Affaires municipales, le Dr Robert Lussier vient de tendre une perche au gouvernement fédéral en déclarant que le gouvernement provincial est prêt à faire un compromis avec Ottawa relativement à l'emplacement du futur aéroport international. Selon le ministre Lussier le gouvernement provincial est prêt à accepter la région nord-est de la province comme emplacement du futur aéroport.

Poursuivant sa campagne d'information, hier soir, au Parlement provincial, devant des représentants des Conseils de Comtés, de l'Union des Municipalités, des Conseils économiques, des Chambres de Commerce et des Sociétés St-Jean-Baptiste, le ministre a révélé que l'emplacement provincial était prêt à accepter la région du nord-est de la province. Il a dit que le gouvernement considérait comme région nord-est, la partie située à l'est des trois autoroutes et d'une voie ferrée.

Selon les dossiers du ministre des Affaires municipales, l'aéroport international, s'il est situé à Ste-Scholastique, sera emprisonné par trois murs d'obstacles naturels, ce qui aura pour effet de forcer le débordement de la majeure partie de son rayonnement économique vers l'Ontario.

"A l'intérieur des frontières du Québec, l'emplacement nord-ouest est verrouillé au nord par les Laurentides, à l'est par un tissu urbain dense, trois autoroutes et une voie ferrée et au sud-est, par l'agglomération montréalaise qui est presque saturée. Le seul débouché donne sur "la Gaspésie ontarienne" formée par le triangle Hawkesbury, Cornwall et Ottawa", a précisé le ministre.

NORD-EST JAMAIS REJETE

Le ministre qui a expliqué clairement la position du Québec a de plus révélé que lors des rencontres qu'il a eues avec MM. Hellyer et Marchand, le gouvernement provincial a toujours maintenu le choix d'un emplacement au sud de la province était le meilleur pour le Québec, mais que lors de ces négociations on n'avait jamais fermé la porte à un emplacement au nord-est de la province.

Le ministre a déclaré qu'il appartenait à la province de choisir la région où devait être implanté l'aéroport mais que c'était au gouvernement fédéral de

déterminer le point particulier de l'emplacement dans cette région. Il a ajouté que le choix de la région nord-est se situait au troisième rang et dans les plans de la province et dans les plans du gouvernement fédéral.

L'ECONOMIE

"Charité bien ordonnée commence par soi-même", a dit le ministre. Dans cet ordre d'idée, M. Lussier a dit que par exemple si on prêtait une somme de \$100, au sud de la province, cette somme rapporterait 9 p.c. au nord-ouest 3 p.c. et au nord-est 6 p.c.

Toujours selon le ministre les retombées économiques se feraient de cette façon si l'aéroport était situé au nord-ouest ou au nord-est de Montréal: si situé au nord-est, les retombées économiques se feraient dans l'ordre de 80 à 90 p.c. en faveur du Québec, tandis que si situé au nord-ouest elles seraient de l'ordre de 45 p.c. en faveur du Québec et 55 p.c. en faveur de l'Ontario.

De plus il appert qu'un professeur de l'Université McGill, M. McKewin qui est en même temps conseiller juridique à la Commission du transport international aérien, aurait déclaré, hier, que le choix de l'emplacement d'un aéroport ne se faisait plus selon des critères techniques parce qu'aujourd'hui on pouvait aplanir tous les obstacles techniques. Selon ce professeur, le choix de l'emplacement d'un aéroport doit se faire selon des critères de développement économique et d'aménagement de territoire.

LES CORPS INTERMÉDIAIRES

Le Dr Lussier a clos la discussion avec les représentants des corps intermédiaires en disant que si la population du Québec admet la position du gouvernement, celle-ci devrait lui faire sentir. "On veut que le poids de l'opinion publique se fasse sentir par les associations, les corps intermédiaires".

Le ministre a semblé avoir obtenu l'appui de tous les représentants, de toutes les personnes qui ont assisté à cette rencontre d'information. La majorité d'entre eux lui a demandé de tenir bon, de tenir ferme et de ne pas lâcher.

Toutefois à la suite de cette rencontre quelques personnes nous ont exprimé leur désir d'avoir l'autre côté de la médaille et ont déclaré désirer une rencontre avec les représentants du gouvernement fédéral, soit MM. Hellyer et Marchand.

Le maire de Hull : je n'ai jamais dit rien de tel !

QUEBEC — Le maire de Hull, M. Marcel D'Amour, qui était de passage dans la Capitale provinciale, hier, a nié avoir déclaré que l'attitude provinciale injuste du gouvernement provincial précipitait Hull et sa région dans les bras d'Ottawa.

On sait qu'hier une agence de presse avait rapporté que M. D'Amour avait déclaré: "Il n'y a pas d'autre alternative devant les tergiversations auxquelles le gouvernement de M. Bertrand se livre au sujet de l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique". Le maire de Hull a démenti ces propos.

M. D'Amour nous a révélé que lors de la dernière assemblée de son conseil, le conseiller Paul-Emile Poulin a proposé la formation d'un comité pour discuter les avantages d'un district fédéral.

Cette proposition de M. Poulin ayant été secondée, le maire a déclaré que cette question était trop sérieuse et l'a expédié à l'étude en comité général pour préparation.

Depuis plusieurs mois des rumeurs circulent dans la région de l'Outaouais à l'effet que la population serait grandement intéressée à ce que cette région devienne district

fédéral. La population considère que cette solution serait la meilleure quant au développement économique de la région.

On se souviendra que le député de la circonscription de Hull aux Communes, M. Gaston Isabelle, a déposé jeudi dernier un projet de loi tendant à modifier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique en vue de permettre la création de ce district fédéral.

"The Gazette": un journal subjectif, selon D. Dent

QUEBEC (J.D.) — Le quotidien montréalais "The Gazette" a été décrit hier comme "un journal qui rend mauvais service non seulement aux Québécois en général, mais même à la population de langue anglaise qu'il prétend servir".

M. David Dent, qui agissait comme courriers parlementaire pour le compte de ce quotidien et qui a remis sa démission il y a deux semaines, a expliqué hier à ses collègues de tribune du parlement les raisons qui l'ont poussé à agir ainsi.

"En bref, souligne M. Dent dans un communiqué remis à ses confrères, la Gazette a perdu contact avec la réalité québécoise et vit maintenant uniquement ses fantaisies".

C'est-à-dire, selon lui, que le journal possède sa propre version de l'actualité, soit que "la nouvelle est devenue ce qui correspond à sa version et cette version commence à tellement influencer et tellement colorer ce qui est publié de Québec que ce n'est plus possible de travailler pour le journal à Québec sans sacrifier un certain respect personnel et professionnel".

M. Dent souligne à ce propos que, pour travailler pour le compte de la Gazette, il faut participer à la production d'un journal qui a terminé de renseigner ses lecteurs et préfère les confirmer dans leurs préjugés. Il affirme également que "par peur ou par méchanceté, le journal déforme la nouvelle et comme résultat maintient ses lecteurs dans un état d'ignorance".

Gare au FEU!

Accessoires de protection contre les incendies



VENTE et SERVICE

Talbot Equipement Ltée

205, RUE ST-PAUL - QUEBEC
Tél.: 692-1645

avant d'acheter les

CHAUSSURES

DONT VOUS AVEZ BESOIN

voyez d'abord:

J.-E. ROUSSEAU

MARCH. ND DE CHAUSSURES
211-213 Est, rue St-Joseph, Québec 2.



ÉMILIE ROCHETTE vous propose

Orlon

par Coronet

le confort à vos pieds pour de bon

Les spécialistes en tapis d'ÉMILIE ROCHETTE vous proposent les moquettes Coronet en Orlon. Ils sont d'avis que la moquette en Orlon, grâce à ses qualités uniques: facile à nettoyer, indéformable, résistante aux taches antimites, non-allergique, figurera première au « hit-parade » des tapis. Soyez les premiers à posséder une moquette en Orlon par Coronet...

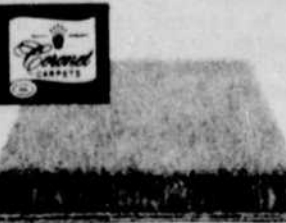
Moquette en Orlon

"Nirvana" par Coronet — peluche très épaisse 100% Orlon. Moelleusement veloutée au toucher et d'un aspect élégant. Renforcée d'un endos double en jute. S'obtient en 7 couleurs en vogue.



Moquette en Orlon

"Heaven Sent" par Coronet — peluche extra-fournie 100% Orlon, épaisse, luxueuse et d'une beauté exquise. Renforcée d'un endos double en jute. S'obtient en 7 couleurs en vogue.



ÉMILIE ROCHETTE

555, de la Couronne, coin St-Vallier
ouvert les jeudi et vendredi soir / tél.: 529-4164
Stationnement gratuit sur le terrain même du magasin.

MARIAGES - GRADUATIONS

ET FIANCAILLES
Offrez en cadeau un Appareil photographique

C'est un présent toujours apprécié, surtout si vous l'achetez à notre magasin.

Au Royaume de la **CAMERA** STATIONNEMENT GRATUIT
359 EST. BOUL. CHAREST, QUEBEC 418-529-2557

VOTRE CHIRO VOUS REPOND!

Q. — Docteur, j'ai des points dans le dos et dans le thorax. A l'hôpital, on m'a dit que c'était de la névralgie. Est-ce possible?

R. — Oui c'est possible. D'après votre lettre, vos douleurs apparaissent après des efforts physiques. Habituellement, il s'agit de cause musculaire, ou de dérangement de vertèbres dans le milieu du dos. C'est facile à traiter.

Faites parvenir vos questions à:
CLINIQUE J.-ROBERT COULOMBE
705 est, boul. Charest, Qué. 527-0235
(FACE AU MAGASIN POLLACK)

HENRI TURCOTTE, LTEE

INVITE LES PERSONNES QUI DEMENAGERONT BIENTOT à venir faire le choix de leur ameublement et appareils ménagers

LIVRAISON A TEMPS POUR VOTRE DEMENAGEMENT

Nous garantissons **BON CHOIX — BON SERVICE — BAS PRIX**
Facilités de paiement pour convenir à votre budget

HENRI TURCOTTE

Mobilier et Appareils Ménagers
330 RUE DE LA COURONNE
TEL.: 529-3365

Stationnement gratuit pour les clients, près du magasin.

Les As devront encore combattre jusqu'à la limite

Puisque les Reds ont réussi à survivre

(PAR JEAN POULIOT)

Il faudra une 5e partie. Les Reds de Providence ont en effet connu un sursaut d'énergie face à l'élimination et ils ont disposé des As de Québec 2-1 au Colisée hier soir devant 9.400 spectateurs, la meilleure assistance de la saison.

Terry Ball et Dick Meissner ont échangé des buts à la première période, puis ce fut une lutte sans merci entre Marcel Paillé et Dunc Wilson jusqu'à ce que Don McKenney effleure un lancer de Moe Mantha à six minutes de la fin pour assurer la victoire. Les chances sont maintenant égales 2-2 et la revanche décisive aura lieu à Providence vendredi, le vainqueur méritant le droit de faire face aux Bears de Hershey en finale de la coupe Calder à compter de samedi.

Dunc Wilson a repoussé 31 lancers, dont 16 au deuxième vingt et Marcel Paillé, en a retourné 34, dont 13 à la période finale. L'arbitre Floyd Gilmour eut la tâche relativement facile et ne donna que deux mineures à chaque club, toutes dans la première moitié du match. Paddy Pedneault, de Radio-Sport CKCV, a décerné les étoiles à Don McKenney, Marcel Paillé et Dunc Wilson.

l'engagement final, alors que les As luttèrent avec vigueur et dynamisme permettant c'est un jeu banal qui permit aux visiteurs de s'assurer la victoire sur un lancer décisif.

Vic Stasiuk était déçu du rendement de ses joueurs et il a laissé entendre que les athlètes n'avaient pas pris tout le repos qu'ils auraient dû à leur foyer. Il était optimiste sur le 5e match où ses joueurs seraient moins nerveux.

PREMIERE PERIODE

Terry Ball ouvrit le potage à la sixième minute en acceptant un passe-arrière de Serge Bernier qui resta devant lui pour voir la vue de Marcel Paillé. Le lancer frappé de 30 pieds frappa le cerbère de l'implacable cerbère pour ricocher dans le filet.

Adam Keller fut puni à 7:08 pour avoir accroché René Drolet devant le filet de Paillé, mais le jeu de puissance des As fut rarement dangereux. Dunc Wilson effectua son arrêt le plus spectaculaire à la 10e minute contre Pierre Gagné. Au moment où le gardien des As se laissait tomber à genoux, Gagné décrocha un tir vers la garnie supérieure et Wilson attrapa le disque de sa mitaine au-dessus de sa tête.

La chance sourit aux Reds lorsqu'une passe de Bob Leduc à Dick Meissner engendra le bâton de Darryl Edstrand qui ne réussit pas à prendre le contrôle du disque. Meissner reçut la rondelle derrière Wilson et il n'eut qu'à la pousser dans le filet. Wilson continua à briller d'abord du gant contre Keller puis à bout portant contre McKenney.

René Drolet voulut se débarrasser de Moe Mantha qui le harcelait depuis le début du match et il lui en coûta une

mineure en zone d'attaque. Heureusement elle ne fut pas coûteuse, au contraire, c'est Myron Stankiewicz qui effectua la montée la plus dangereuse grâce à sa force herculéenne. Même s'il avait Adam Keller suspendu à lui, il réussit à se rendre jusqu'à Paillé qui bloqua.

DEUXIEME PERIODE

Les Reds dominèrent complètement le second vingt et prirent des avances de 6-0 et de 12-3 dans les lancers, terminant la période avec une pluralité de 16 lancers contre 10.

Macks frappa le poteau dès le début de la période, puis Wilson dut plonger pour sauver devant Mallette. Stasiuk échangea deux lignes, faisant jouer Dufour avec Stankiewicz et Drolet, puis McKillop avec Bradley et Palement.

Muloin fut puni pour avoir retenu Bernier, et Paillé eut un bon arrêt précieusement contre Bernier vers la fin du jeu de puissance. Les As échouèrent de leur seconde punition, encore une fois en zone d'attaque et Bernier fut le joueur en défaut. Les arrêts de Wilson sont trop nombreux pour être tous détaillés, disons que sur une attaque de près de John Siewer Dunc toucha suffisamment au disque pour le faire dévier sur le poteau. Paillé termina la période avec des arrêts contre des lancers de la ligne bleue par Ball et Edstrand.

TOISIEME PERIODE

Les As ramassèrent vingt et fors au troisième vingt et ils lancèrent les Reds par 13 lancers contre 6, mais sans réussir à compter.

Stankiewicz rata une belle chance au tout début du vingt lorsque le disque sauta par-dessus son bâton alors qu'il passait devant le filet de Paillé. Le cerbère des Reds dut se surpasser contre Drolet et Nolet, mais Yves Locas alla forcer Wilson à briller à mi-chemin dans l'engagement.

Une montée apparemment inoffensive des Reds les vit contourner la zone des As en suivant la clôture jusqu'à ce que le disque aille à Moe Mantha à la ligne bleue. Le défenseur décrocha un lancer, volé de la pointe qui devia sur le bâton de Don McKenney dans le filet. Wilson garda les As dans la joute en sauvant contre Locas.

à deux minutes de la fin. La dernière chance des As fut gâtée par Rosaire Palement qui manqua la cible par nervosité à 20 secondes de la sirène. Wilson fut enlevé à 11 secondes de la fin, mais la stratégie ne porta pas fruit.

ALIGNEMENTS

QUÉBEC — BUTS: Wilson; DÉFENSES: Ball, Edstrand, Cates, Boudin, Lapointe; AVANTS: Bradley, Palement, Stankiewicz, Bernier, Morrison, Nolet, Drolet, McKillop, Dufour, Gaudette.

PROVIDENCE — BUTS: Paillé; DÉFENSES: Keller, Clearwater, Muloin, Mantha, Lafond; AVANTS: Siewer, Leduc, Meissner, McKenney, Gagné, Goggin, Mallette, Macks, Kachur, Goeagan, White.

Arbitre: Lloyd Gilmour; Juges de lignes: Bob Frampton, John Blackwell.

SOMMAIRE

Première période
1-Québec, Ball 6:42
2-Providence, Meissner (Leduc, Siewer) 11:49
Punitions: Keller 7:08, Drolet 17:48.
Deuxième période
Aucun point
Punitions: Muloin 5:12, Bernier 8:28.
Troisième période
3-Providence, McKenney (Mantha) 14:15
Aucune punition.

Lancers: Providence 10 16 7 — 33
Québec 6 12 10 — 28

ASSISTANCE: 9.400.
BUTS: Paillé, Providence; Wilson, Québec.



● CE TROISIEME CENTENAIRE a permis aux Reds de Providence d'éviter l'élimination et a forcé les As de Québec à un 5e match décisif qui sera disputé vendredi soir à l'Auditorium du Rhode-Island. Marcel Paillé, 36 ans, est entouré des deux compteurs de cette victoire de 2-1: Don McKenney, 35 ans, et Dick Meissner, 29 ans. (Photo l'Action, Marcel Laforce)



● DUNC WILSON a été fantastique, particulièrement à la deuxième période où il a bloqué 16 lancers, mais ce ne fut pas suffisant pour inspirer les As à la victoire. On le voit ainsi conserver le disque pour empêcher Bob LEDUC (16) de s'emparer du retour. Paul CATES (5) se prépare à réprimer tout abus de la part du joueur des Reds. (Photo l'Action, Marcel Laforce)



MIER

COUPE CALDER (semi-finale 3 de 5)
Providence 2 — Québec 1 (série égale 2-2)

(semi-finale 4 de 7)
Buffalo 1 — Hershey 6 (Hershey gagne 4-2)

COUPE MEMORIAL

(finale de l'Est, 3 de 5)
Sorel 5 — Montréal 3 (série égale 1-1)

AUJOURD'HUI

COUPE STANLEY (semi-finale 4 de 7)
Montréal à Boston (Montréal mène 3-2)

COUPE ALLAN

(finale de l'Est, 4 de 7)
Victoriaville à Galt (Galt mène 3-2)

Compteurs Calder

	B.	A.	Pts
Ball, Québec	5	6	11
McKenney, Prov.	4	7	11
Gilbertson, Hershey	6	2	8
Locas, Prov.	4	4	8
Stankiewicz, Qué.	3	5	8
Rivers, Buffalo	3	5	8
Meissner, Prov.	5	2	7
Palement, Québec	5	2	7
Trotter, Buffalo	4	3	7
Dufour, Québec	4	3	7
Drolet, Québec	2	5	7
Siewer, Prov.	2	5	7
Macks, Prov.	2	5	7

JOUEE A ETAPES

Le match a été marqué de trois étapes bien définies qui correspondent à peu près à chaque période. Le jeu fut partagé au premier vingt et les clubs se surveillèrent assez étroitement.

À la seconde reprise, les Reds débordèrent complètement les As et seule la tenue spectaculaire de Dunc Wilson garda les locaux dans la partie, un peu comme Rogatien Vachon dans la période médiane mardi. A



Ce que j'en pense...

par Jean Pouliot

DANS L'ORBITE DE LA JOUEE

- Les représentants des clubs de la Nationale ne manquent pas. Philadelphie était représenté par Bill Putnam, Keith Allen, Ed Snider et Frank Carlin; les Rangers par Bernard Geoffrion, Steve Brklacich et Alex Barikoff; Oakland par Bill Torre; St-Louis par Doug Harvey et Minnesota par Wren Blair.
- Le représentant de la ligue était le secrétaire Gordie Anziano, qui a confirmé que le profit des Reds avait été rejeté. Il nous a fait plaisir de revoir Rudy Pilous, de Denver, et Jacques Locas, l'ancien joueur des As qui est le frère d'Ivan. L'ancien pee-wee qui est maintenant une vedette du St-Jerome Junior, Jacques Locas Jr, accompagnait son père.
- A la date où ils ont leur fête, Gilles Banville, Henri Bertrand et Serge Bernier peuvent être satisfaits d'une saison, si leur équipe est encore en compétition à la fin d'avril pour leur permettre de recevoir le traditionnel gâteau.
- Le Dr Gendron Marcoux a été un homme occupé, même si les blessures n'ont rien eu de spectaculaire. Le médecin des As a dû faire six points au nez de Bob Leduc et quatre points sous l'oeil de Myron Stankiewicz.
- L'assistance aux séries est passée pour la première fois en avant de celle de l'an dernier. On a maintenant 29.439 spectateurs pour quatre joutes contre 28.681 pour le nombre correspondant de parties l'an dernier.
- Les As parlaient en autobus après la joute pour se rendre à l'Hotel Inu, sur la Côte de Liesse, à Montréal. L'avis des amateurs de Montréal à Boston ce matin où un autobus effectuera la courte randonnée à Providence. Ils auront ainsi une trentaine d'heures de repos avant leur match décisif.
- Et les dates sont choisies pour la finale. Ça débute samedi le 26 et mercredi le 30 à Hershey; on continue vendredi et dimanche le 2 et 4 mai au Colisée; si d'autres joutes sont nécessaires, ce sera mercredi le 7 à Hershey, vendredi le 9 à Québec et samedi le 10 à Hershey.
- Le trésorier des As depuis leur entrée dans l'Amérique, Charles-H. Genest, est décédé hier. Nos condoléances à la famille éplorée.

A ARGENT EGAL

Ainsi les As devront jouer une cinquième partie à Providence. Est-ce que cette situation est plus grave que lors de la 5e joute à Cleveland? Probablement pas, parce qu'alors ils n'avaient pas encore prouvé qu'ils pouvaient gagner à l'extérieur dans les séries. À Providence, c'est fait. Les hommes de Vic Stasiuk ont divisé leurs quatre joutes de calendrier régulier et leurs deux parties d'éliminatoires à l'Auditorium du Rhode-Island.

L'avantage de la glace ne veut donc à peu près rien dire dans ce cas-là. De plus, comme la saison avance, le nombre d'arbitres encore en fonction diminue et Scotty Morrison ne garde que ses meilleurs hommes, les moins "dominés". Les As ont de fortes chances d'avoir comme arbitre à Providence, celui qui officiera le match de ce soir à Boston ou son substitut qui suit la joute des estrades en cas d'urgence.

Les Reds auront en leur faveur une foule bruyante et le tempo acquis dans leur victoire d'hier. Les As par contre seront moins nerveux qu'à Québec où ils ont trop forcé pour bien faire devant la plus grosse foule de la saison. Ils auront aussi la loi de la myenne, car ils viennent de connaître deux performances bien en-dessous de leur capacité.

Enfin, ils ont l'expérience d'avoir été trois fois acculés à l'élimination, une situation que les Reds n'ont goûtée qu'une fois. C'est donc un argent égal pour demain soir ou comme disent les parieurs de Las Vegas, 6-5, faites votre choix.

UN TEST POUR L'EQUIPE PAQUETEE

Le Canadien junior, une équipe qui se vante de recruter les meilleurs prospects de la province de Québec, devra remporter deux victoires en trois joutes à Sorel, s'il désire représenter l'Est du Canada en finale de la coupe Memorial. La victoire des Black Hawks au Forum hier soir a en effet égalisé la série à 1-1 et cette affaire 3 de 5 se terminera maintenant au Colisée Cardin à Sorel.

Lorsque nous sommes allés au Parc Jarry la semaine dernière, nous avons discuté de cette série avec deux conférenciers de Trois-Rivières et l'un d'eux nous a prédit: "La première joute à Sorel, Leduc va aller chercher le gros Dupont et va lui donner la rôlée de sa vie; la série va être dans le sac ensuite". Dupont est un des "bull-dozer" qui a attiré des foules de 15.000 spectateurs le dimanche soir au Forum avec ses charges de 60 pieds ou ses 225 livres écrasants l'adversaire dans la clôture sous l'oeil indulgent de l'arbitre. Mais Leduc, que Sorel a emprunté au Trois-Rivières, est un meilleur batailleur qui sait se servir de sa portée de bras supérieure.

Ce sera le temps de vérifier si les vedettes de Roger Bédard ont autant de course que d'habileté. Plusieurs d'entre eux ont déjà porté les couleurs du Theford Mines et ils n'ont jamais pris le comportement de la foule soroisole. Ce sera en même temps une bonne occasion pour Sam Pollock de reconnaître pour plus tard les pures.

Entre-temps, la victoire du Sorel jettera une atmosphère de réjouissance sur la conférence de presse que tiendra vendredi matin le nouveau syndicat qui tentera de revaloriser le hockey junior à Québec en opérant les As Juniors. Si Sorel est de la force du Canadien Junior, il ne serait que normal que le nouveau circuit provincial attire autant de monde que FO.H.A. Junior.

Ici et là

L'inauguration officielle de la saison équestre se fera demain soir à 9h. au motel Carillon, sous la présidence de S.H. le maître de Ste-Foy. L'Association hippique de Québec tiendra alors une présentation de costumes hippiques, suivie d'une danse avec orchestre.

Les Bears en finale

HERSHEY (PA) — L'ailler Stan Gilbertson a compté à deux reprises alors que les Bears de Hershey ont triomphé des Bisons de Buffalo au compte de 6 à 1 pour remporter la demi-finale quatre de sept de la Coupe Calder.

Les Bears ont éliminé leur adversaire en six parties. Il s'agit de mesurer en finale au gagnant de la série Québec-Providence où le compte est actuellement 2-2.

Ted Snell a compté en première période sur un jeu de puissance, donnant une avance de 1-0 aux Bears. En deuxième, les Bears ont poursuivi leur offensive victorieuse, lorsque Don Marcotte et Gil Gilbert ont marqué à deux minutes d'intervalle portant le compte à 3-0. Par la suite, Wayne Rivers a compté l'unique but du Buffalo.

Les Bears devaient marquer à trois reprises durant la dernière période, soit les deux buts de Gilbertson et un filet de Ralph Keller.

SOMMAIRE

Première période:
1-Hershey, Snell (Ashbee, Boudin) 14:43
PUNITIONS: Blackburn 8:38, Hamilton 10:42, Ashbee 14:33, Marcotte, Hestall 15:18.

Deuxième période:
2-Hershey, Marcotte (Bouley) 9:52
3-Hershey, Gilbert (Hamilton, Harvey) 11:04
4-Buffalo, Rivers (Wilding) 12:41
PUNITIONS: Ingram 7:00, Boudin 13:40, Hestall 20:30.

Troisième période:
5-Hershey, Gilbertson (Lester, Bouley) 0:35
6-Hershey, Keller (Gilbertson, Lester) 12:02
7-Hershey, Gilbertson (Keller, Bouley) 16:30
PUNITIONS: Gilbert 10:32, Jones 11:14, Ingram 14:40, Kassian 16:17.

Lancers:
Buffalo 7 10 8-25
Hershey 8 10 18-21

Assistance: 6.100.

Senderson jouera ce soir

BOSTON PC — "De toute façon, je serai là", a déclaré hier, Derek Sanderson, centre des Bruins, au sujet du 6e match de la série finale de l'Est en vue de la coupe Stanley contre les Canadiens de Montréal à Boston ce soir.

Le jeune joueur a patiné hier et a admis que sa jambe était encore un peu raide à la suite de la contracture à la cuisse subie dimanche dernier. Sanderson tient toutefois à jouer, mais reste à savoir ce qu'il pourra accomplir en raison de cette blessure.

Le pilote Harry Sinden était enchanté de ce rétablissement surprenant d'autant plus que le retour de Sanderson enlèvera un poids sur les épaules d'Ed Westfall qui a tout fait lors de la victoire de 4-2 des Canadiens mardi soir à Montréal.

GARDIENS

Par ailleurs, Sinden n'a pas encore décidé qui il utilisera dans les filets, se proposant d'y songer pendant la nuit.

"Je veux discuter la situation avec Gerry Cheevers et Ed Johnston. Au sujet de Gerry il s'agit de savoir s'il est fatigué après avoir tellement brillé dans les séries".

D'autre part, Sinden ne doute pas de l'issue du match de ce soir.

"Cette série atteindra certes sept matches, il n'y a aucun doute à ce sujet, car les Canadiens ne peuvent nous vaincre ici, surtout si nous obtenons 26 lancers dans une même période".

"Rogatien Vachon a brillé, mais nous avons aidé sa cause en lançant sur lui, ce que nous ne ferons pas ici".

En fait, les Bruins ont affichés une marge de 42-25 dans les lancers et ont failli encaisser un blanchissage.

Phil Esposito, qui avait pratiquement éliminé Toronto à lui seul dans les demi-finales de l'Est, a eu sept chances pendant cette fameuse deuxième période, mais a dû se contenter de deux aides lors des buts de Ken Hodges.

"Je gagerais que j'ai obtenu huit chances sans en profiter", lançant sur le gardien, ses jambes ou dans sa main. Et qui plus est, Vachon n'est pas aussi bon que cela".

Esposito était victime d'un rhume qui empirait, ce qui est un bon signe selon lui.

"Je ne pouvais rien faire de bien sur la glace et, avec ce rhume, je vais peut-être faire un effort supplémentaire. Quelqu'un m'a déjà dit que je jouais mieux quand j'étais malade".

TILDEN
rent-a-car
Nouveaux modèles 1969
A louer
AUCUNE COMPLICATION — BAS PRIX — GAZOLINE GRATUITE — DÉPÔT LÉGER
ROMPRE & FRERE
DRIVE YOURSELF LITE
1030, RUE ST-JEAN — TEL.: 529-9978

DEMAIN SOIR à 8h. 30

LUTTE à la TOUR
515 Mgr Gouvercu

OUVERTURE — 20 minutes
OVERTURE — 20 minutes
Dale Roberts vs Chene Lee
PRELIMINAIRE — 20 minutes
Gino Brito vs Gerard Dugas
SPECIAL — COMBAT PAR EQUIPES — 30 minutes
Antonio Baillargeon vs Paul Leduc & Jos Leduc
Eddy Auger vs Merveille Masquée
SEMI-FINALE — 45 minutes
Jacques Rougeau vs Abdallah Le Boucher (champion)
FINALE — POUR LE CHAMPIONNAT — 2 de 3 A FINIR

PRIX D'ADMISSION
Pour les enfants \$1.75
Entrée réservée \$1.75
Sièges généraux \$2.25

ELIMINATOIRES "CALDER"

Québec	4	4	4	1	2
Providence	5	3	3	2	2
Hershey	4	4	4	0	4
Buffalo	2	2	5	2	2

Nombreuses "grandes" courses en perspective à Québec en 69

Guy Courtier, le secrétaire des courses à la piste de courses de Québec, est très satisfait des réponses qu'il a reçues pour la série des classes fermées (stakes) de la saison 1969. C'est ainsi que pas moins de 194 coureurs sont maintenant éligibles pour les six classes qui ont été annoncées au cours de l'hiver. Les inscriptions sont fermées depuis le 1er avril.

Près de 80.000 en bourses seront disponibles par l'entremise de ses épreuves spéciales. Il y a déjà quelques mois, la piste de Québec avait fait connaître son intention d'encourager tout spécialement les propriétaires de poulains. C'est ainsi que l'on a organisé la série "Québécoise" ouverte exclusivement aux amateurs de 2 ans.

Pas moins de 50 poulains ont été inscrits pour cette série qui sera divisée en six tranches de \$2.000 chacune et d'une finale de \$5.000. En tout, plus de \$23.000 seront offerts aux propriétaires de ces jeunes coureurs.

Les tranches de la "Québécoise" seront présentées le 24 juin ainsi que les 3, 10, 17, 24 et 31 juillet. La finale, qui est prévue pour le 7 août, réunira les huit chevaux qui auront remporté le plus d'argent dans les six éliminatoires.

La série "Capitale" s'annonce également très intéressante avec 27 amateurs de trois ans éligibles pour les tranches qui se dérouleront les 12, 19 et 29 juin. La finale a été fixée pour le 6 juillet. La bourse pour chaque épreuve éliminatoire sera approximativement de \$3.000 avec un prix de \$5.000 pour la finale.

Une nouvelle série celle pour les trotteurs de trois ans. La "Laurentienne" a attiré 29 inscriptions pour les épreuves des 10 et 17 août, la bourse étant dans chaque cas d'approximativement \$3.500.

En plus de ces trois nouvelles séries, la piste de courses de Québec a conservé son ambule "Murdoch" pour les amateurs de 3 ans avec une possibilité de \$8.000 en bourses. Cette course aura lieu le 30 août.

Et l'on a fixé pour le mois de septembre le trot "Citadel" de \$5.000 et l'amble "Montcalm" de \$5.000, les 4 et 25 septembre respectivement. Ces deux sections ont attiré 32 réponses chacune. Ces classes ouvertes aux chevaux non gagnants de \$5.000 en 1969, la limite d'âge étant de 8 ans pour les trotteurs et six ans pour les ambleurs.

Un changement fort important apporté aux règlements des classes fermées à Québec est celui disant qu'il est entendu que pas plus de deux chevaux formant une entrée d'écurie auront le droit de participer à l'un ou l'autre des classes fermées même s'il y a plus d'une division.

Ces attractions spéciales s'ajoutent au circuit juvénile, la série canadienne et les épreuves du calendrier de l'Association des éleveurs du Québec.

Donc, la saison qui s'ouvrira dimanche après-midi le 27 avril à Québec, s'annonce fort intéressante pour les habitués du trot et amble.

J'ai triomphé LOYALEMENT n'est-ce pas l'essentiel? tout le reste n'est que de la littérature

Hap Emms va-t-il révolutionner le hockey mondial?

TORONTO (PC) - Hap Emms, ancien directeur - gerant de club dans la Ligue nationale de hockey, a été nommé hier directeur - gerant de Hockey Canada avec plein pouvoir sur la formation de l'équipe nationale de hockey dans le but d'en faire une aspirante au championnat mondial de hockey amateur.

Emms aurait obtenu la promesse formelle du président du Maple Leaf Gardens d'aligner trois joueurs de son choix au sein de l'équipe de la LNH afin de renforcer l'équipe nationale lors du tournoi mondial.

Claude Killy rendent les médailles qu'ils ont remportées en 1968, a donné lieu à une série de critiques.

Brundage, qui aurait fait cette demande à San Francisco la semaine dernière, l'a renouvelée hier à Chicago, ajoutant qu'il doutait personnellement que le ski devrait faire partie du programme olympique d'hiver.

Le Français Killy a remporté trois médailles d'or en 1968 et Mlle Greene, une médaille d'or dans le slalom géant et une médaille d'argent dans le slalom. Brundage a déclaré à Chicago: "Il est évident que le ski alpin n'a pas été contrôlé convenablement et c'est pourquoi j'ai écrit à la Fédération internationale de ski et lui ai demandé quand les médailles seraient rendues."

"Presque à chaque Jeu olympique d'hiver, le ski a été impliqué dans les scandales, ce qui était inévitable étant donné que plusieurs skieurs admettent être à l'emploi, d'une façon ou d'une autre, de manufacturiers d'équipement."

"Les trois médailles d'or que j'ai gagnées à Chamrousse ont été acquises régulièrement. Si Avery Brundage désire que nous skieurs alpins, nous les rendions, cela n'a aucune espèce d'importance."

Killy, interrogé mercredi soir à la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis en France, M. Sargent Shriver, qui lui a remis à cette occasion le prix de la fondation Helms attribué au meilleur athlète européen de l'année 1968, a ajouté: "Chaque mois, c'est avec Avery Brundage la même chose, il se répète inlassablement. De toute façon, pour nous sportifs. Tout le reste est ce qu'on peut appeler de la littérature."

Pour en revenir à Nancy, elle avait admis librement, à son retour des JO en 1968, avoir accepté le prêt d'équipement de manufacturiers ainsi que de petits cadeaux de félicitation de la part d'amis, en plus d'une bourse d'études au collège Notre-Dame, local d'entraînement de l'équipe nationale.

En fait, l'attaque faite encore récemment par Brundage contre le ski alpin ne vise pas seulement Killy et Nancy, grands lauréats des Jeux de Grenoble, mais aussi tous les autres médailles du ski alpin, c'est-à-dire Marielle Goitschel, les Suisses Jean-Denis Daeuyl, l'Autrichien Heini Messner, etc...

Mais la question qui se pose actuellement dans les milieux du ski alpin est de savoir si Brundage, étant d'une son orthodoxie de l'amateurisme, aura le courage d'aller au delà du ski alpin qualifié "de professionnelle" et de dénoncer également le patinage artistique, dont le plus beau fleuron est l'Américaine Peggy Fleming, qui pourrait ne pas avoir respecté les règles formelles de l'amateurisme ainsi que bien d'autres des hockeys sur glace et des lauréats des Jeux d'hiver de Mexico.

Dans sa lettre à la FIS, Brundage déclare: "à partir du moment où certains dirigeants et concurrents ont admis qu'ils n'avaient pas suivi les règles olympiques, nous voulons savoir quand ils nous rendront les médailles". Cela, en toute franchise, est valable pour tous les sports.

En fait, l'attaque faite encore récemment par Brundage contre le ski alpin ne vise pas seulement Killy et Nancy, grands lauréats des Jeux de Grenoble, mais aussi tous les autres médailles du ski alpin, c'est-à-dire Marielle Goitschel, les Suisses Jean-Denis Daeuyl, l'Autrichien Heini Messner, etc...

Mais la question qui se pose actuellement dans les milieux du ski alpin est de savoir si Brundage, étant d'une son orthodoxie de l'amateurisme, aura le courage d'aller au delà du ski alpin qualifié "de professionnelle" et de dénoncer également le patinage artistique, dont le plus beau fleuron est l'Américaine Peggy Fleming, qui pourrait ne pas avoir respecté les règles formelles de l'amateurisme ainsi que bien d'autres des hockeys sur glace et des lauréats des Jeux d'hiver de Mexico.

Dans sa lettre à la FIS, Brundage déclare: "à partir du moment où certains dirigeants et concurrents ont admis qu'ils n'avaient pas suivi les règles olympiques, nous voulons savoir quand ils nous rendront les médailles". Cela, en toute franchise, est valable pour tous les sports.



Jean-Claude KILLY



Club de ski St-Castin

Tous les membres sont priés de noter que l'assemblée générale annuelle du CLUB de SKI ST-CASTIN aura lieu lundi le 28 avril prochain à 8 hres p.m., au CONGRESS INN, 3030, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, Québec 10.

Tennis à Londres

LONDRES (P.C.) — Mike Belkin, 1er joueur du Canada, a triomphé d'un Britannique 6-4, 6-1, et Harry Fauquier, de Toronto, a vaincu le Thaïlandais F. Bautista 3-6, 6-3, 6-1, lors des championnats de tennis du Club Cumberland.

Rien que des femmes en piste à B.B. le 8 juin

Le président de la piste Blue Bonnets, M. J.-Louis Lévesque, a dévoilé hier que l'hippodrome du boulevard Décarie serait la scène du premier championnat mondial de courses sous harnais, exclusivement réservé aux conducteurs féminins. L'événement aura lieu l'après-midi de dimanche, le 8 juin prochain.

Lors d'une conférence de nouvelles, présentée à un imposant groupe de représentants de la presse écrite et parlée et en présence du consul général d'Italie, M. Giampetro Nuti, ainsi que plusieurs personnalités locales d'origine italienne, il a en effet été dévoilé que huit conducteurs féminins italiens seraient opposés à un nombre égal de participantes nord-américaines.

Les représentantes européennes ont été choisies au sein du club Amazoni, qui présente en ce moment des programmes de courses à Milan et Rome.

Il s'agit d'un championnat en trois étapes, dont les deux premières tranches seront présentées sur des pistes américaines. La grande finale aura lieu à Blue Bonnets où sera proclamée la première championne mondiale, selon un système de points établi.

Selon le programme établi, les jeunes Italiennes doivent arriver sur le sol américain à la mi-mai, via CP Air.

Elles disputeront la première tranche de l'épreuve le 23 mai sur la piste Brandywine de Wilmington, Delaware. Les concurrentes iront ensuite se produire sur la piste Monticello, dans l'Etat de New York, le 31 mai, avant de venir disputer la finale à Blue Bonnets, le 8 juin.

"Je n'ai pas encore parlé avec les gens des Canadiens de Montréal, mais je suis sûr qu'ils approuveront cette idée aussi, a dit Emms.

"Et, si nous pouvons assembler le club espéré, je crois que nous aurons une bonne chance de vaincre les Russes en 1970."

Après avoir révélé qu'il avait obtenu pleins pouvoirs pour diriger l'équipe nationale à sa guise, Emms a déclaré qu'il n'avait pas encore pris de décision au sujet du concept actuel de deux clubs.

"Je crois qu'il n'y aura probablement qu'une seule équipe cette année, a dit Emms, mais tout dépendra de ce qui surviendra au cours du prochain mois. On a peut-être trop de joueurs pour un seul club."

Une source bien informée a déclaré que l'équipe nationale conserverait son quartier général à Winnipeg, ce qui porterait à croire qu'il y en aurait pas à Ottawa, mais Emms a refusé de commenter ce sujet.

Il a ajouté qu'il n'avait pas encore décidé à qui il confierait la direction du club sur la glace, n'ayant pas encore discuté l'affaire avec qui que ce soit."

Emms, ancien directeur-gerant des Bruins de Boston et propriétaire des Flyers de Niagara Falls de la LJO, a révélé qu'il avait accepté le poste à condition d'aligner trois joueurs des Maple Leafs.

"Stafford Smythe, président du Gardens, m'a promis l'usage de trois joueurs de mon choix que ce soit lors du calendrier régulier ou dans les séries de la coupe Stanley.

"Et ce qui est plus important, Smythe m'a également promis l'aide d'un homme dans la formation d'un club qui représentera le Canada."

Il existe deux problèmes importants que Emms tentera de régler avant le tournoi mondial de 1970, prévu pour les deux dernières semaines de mars à Winnipeg et Montréal.

D'abord, il doit s'assurer l'approbation de la Fédération internationale de hockey sur glace au sujet de la réintégration des rangs amateurs par les joueurs de la LNH pendant le tournoi mondial.

"Les dates actuelles rendent la tâche difficile pour un club de la LNH qui pourrait bien être dans le plus fort de la lutte en vue d'une place dans les séries éliminatoires. J'aimerais disputer le tournoi mondial avant le 1er février ou après les séries de la coupe Stanley.

"Je réalise que cette deuxième proposition retarderait le tournoi mondial en juin, si bien que la première suggestion semble plus plausible.

"Mais, au cas où je ne pourrais obtenir un changement des dates, je tiendrais mordicus à aligner les trois pros promis même dans les séries éliminatoires."

Emms aimerait aligner l'équipe nationale dans une ligue organisée et l'opposer à des équipes de la LNH au cours du dernier précédent le tournoi mondial.

"Toutant plus qu'une partie de l'intente prévoit l'usage du Maple Leaf Gardens lorsque c'est possible pour les exercices."

Enfin, il a révélé que l'homme fourni par l'organisation du Gardens serait payé par elle, prétendant que "moi entente avec Smythe apportera certes un changement important dans la formation du club national".

Emms n'a pas signé de contrat avec Hockey Canada. Il ne l'avait pas fait avec les Bruins non plus "sans prétexte qu'il croyait en la parole d'un homme et sa poignée de main."

COMMENTAIRES

On n'a pu rejoindre Nancy, devenue Mme Al Raine en voyage de noces, pour obtenir ses commentaires, mais Killy y est allé sincèrement.

AUTRES REACTIONS

Rae Grinnel, d'Ottawa, membre canadien de la FIS, a déclaré: "Brundage tente réellement de faire disparaître le ski des JO.

"S'il s'en tient à une inter-

Vous songez à une voiture neuve? Pensez-y bien!

La Plymouth est telle qu'elle le proclame.

FURY III CARACTÉRISTIQUES	AVANTAGES	FURY III CARACTÉRISTIQUES	AVANTAGES
Suspension à barre de torsion	Roulement doux, meilleur contrôle.	Coffre arrière plus spacieux	Vous permet de transporter plus de bagages.
Construction monocoque	Plus de solidité, fait moins de bruit qu'une carrosserie rivetée au châssis.	Intérieur plus large	Trois personnes peuvent prendre place tout confort à l'avant comme à l'arrière.
Procédé antirouille en 7 stades	Meilleure protection contre la rouille.	Tableau des instruments de contrôle entièrement éclairé	Eclairage des cadrans et des boutons de contrôle.
Essie-glace escamotables	La Fury possède ainsi une ligne plus douce et harmonieuse.	Ampermètre et indicateurs de température	La lumière est constamment allumée alors que les autres lampes-témoin s'allument après que la déféctuosité apparait.
Freins plus larges	Ils offrent plus d'efficacité de freinage. Les garnitures sont agglomérées et non rivetées.	Foix arrière jumelées	En plus d'être attrayants, ils sont plus visibles pour les autres automobilistes.
Moteur électrique standard	Pourquoi payer un supplément pour une simple commodité.	Plus grande ouverture des portes avant	Plus facile de monter et d'en descendre.

La plus belle Plymouth jamais construite.

La Fury III est la voiture qui a fait la conquête de plusieurs milliers de propriétaires de marques concurrentes ces deux dernières années.

Une toute nouvelle Plymouth — la plus grande et la plus belle jamais construite! Elle repose sur un empattement de 120 pouces. La Fury III est également plus spacieuse à l'intérieur. Une luxueuse et élégante spaciocité!

Cependant, Plymouth considère qu'une voiture ne doit pas se contenter d'être belle et luxueuse, elle doit être robuste, durable et pouvoir rouler sur n'importe quelle route comme s'il s'agissait d'une nouvelle autoroute droite et lisse.

C'est ainsi que Plymouth conçoit la qualité de fabrication et peut affirmer que la Plymouth est telle qu'elle le proclame.

"Automotive News" désigne la Fury comme étant la plus spacieuse de sa catégorie.

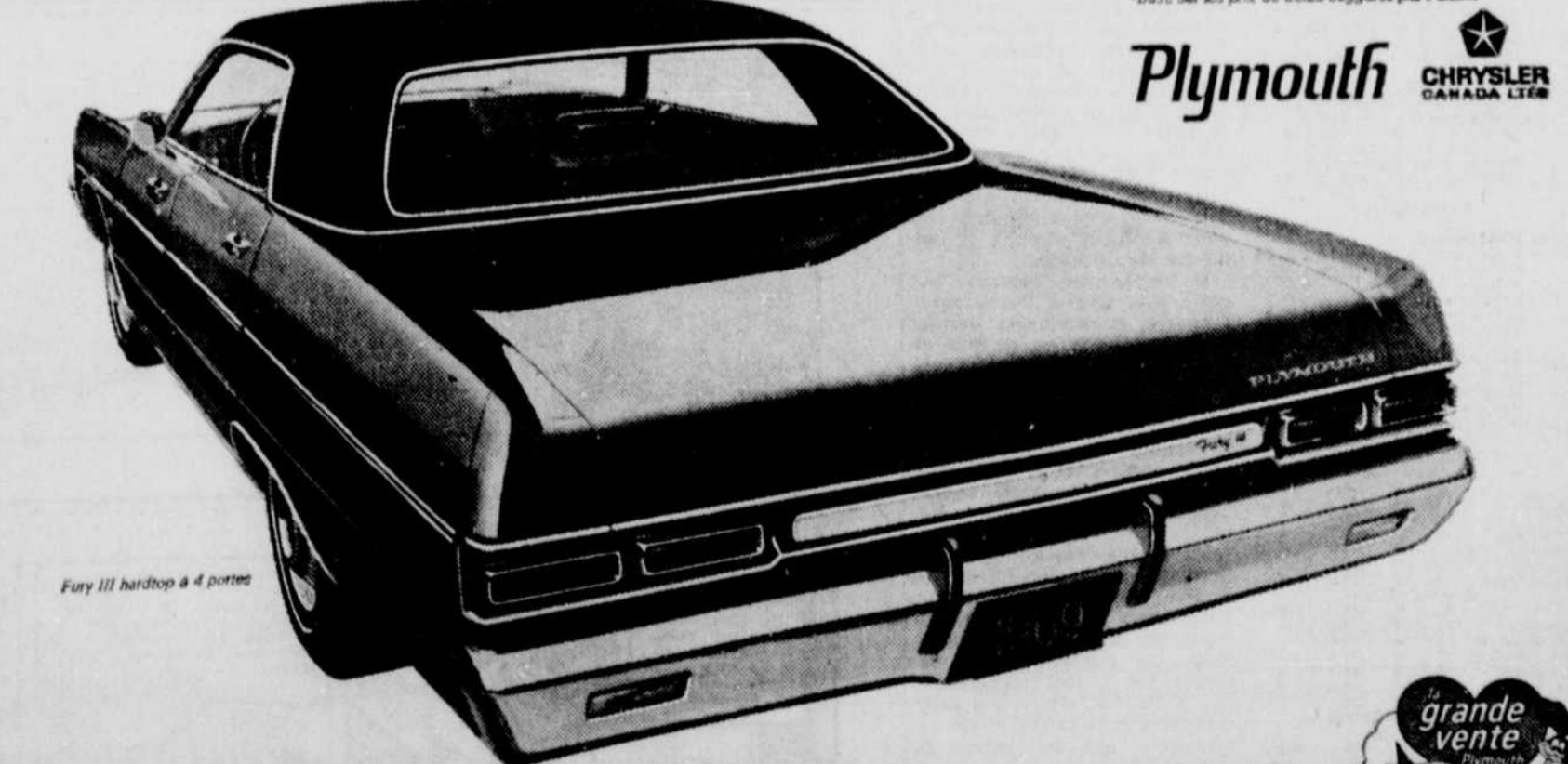
Quand nous disons que la Fury est une grande voiture, nous impliquons qu'elle est également spacieuse. "Automotive News", la voix de l'industrie automobile, a vérifié cet avancé lors d'une étude impartiale et accordé à la Fury un indice de spaciocité de 293.0. Cet indice, basé sur sept principales dimensions intérieures, signifie, qu'en plus d'être la plus spacieuse de sa catégorie, la Fury offre plus d'espace que certaines voitures qui coûtent presque le double de la Fury.

La Fury I triomphe aux essais de performance Union/Pure Oil!

Une Plymouth Fury I 1969 a obtenu le plus haut pointage, sur les 60 voitures inscrites aux essais de performance Union/Pure Oil, marquant 98.84 sur une possibilité de 100 lors des épreuves de freinage, d'accélération et de consommation.

Maintenant à prix réduits durant la GRANDE vente Plymouth!

La grande vente Plymouth bat son plein en ce moment chez les vendeurs Plymouth. En choisissant une Fury III, en plus d'obtenir une voiture sensationnelle, vous économisez jusqu'à 45% sur des accessoires comme: Un toit en vinyle • Un intérieur tout vinyle • Des pneus à flanc blanc • Des enjoliveurs de roues de luxe • Des protecteurs de pare-chocs à l'avant comme à l'arrière • Un ensemble d'éclairage.



ÉCONOMIES IMPORTANTES ÉGALEMENT SUR DES VOITURES USAGÉES

Universal Auto Limitée 777, 1ère Avenue, Québec 3, Qué. Armand Fournier Automobiles Inc. Rond-Point, Lévis, Qué. Champoux Automobiles Inc. 2015, boul. Charest ouest, Ste-Foy, Qué.

Résultats d'hier soir

COURSE NO 1 Bourse \$1.100
No 4 Nancy Boot (C Pelletier) 5.90
3.60 3.60 — No 1 Miss Nat (M Lebovre) 3.20 2.70 — No 5 Champ Mon (B Côté) 4.00.
Ont aussi couru: Hazel Peder, Coal Bed, Privolous Edie, Gay Baron, Carolyn Allen.
TEMPS: 31.3, 1.03.3, 1.38.3, 2.11.3.

COURSE NO 2 Bourse \$1.400
No 8 Gen Direct (M Leteuvre) 13.50 7.10 3.90 — No 1 Karen Mc (M Brousseau) 3.70 2.60 — No 2 Trotwood Jean (A Bedard) 2.50.
Ont aussi couru: Total Yankee, G P Duf, Leste, Hanover, Ideal 2.06.4, Camden Star.
TEMPS: 32.3, 1.05.1, 1.37.4, 2.08.4.
PARI-DOUBLE — 4-6 — \$69.10.

COURSE NO 3 Bourse \$3.800
No 4 Hanyonede Chuck (J Srouce) 14.00 5.00 4.50 — No 6 Connecticut Star (Hien Filion) 5.10 4.70 — No 3 Right Test (C St-Jacques) 3.90.
Ont aussi couru: Byrd Tune, Key Pebble, Bolger, Hanover, Belle Wilson.
TEMPS: 30.2, 1.03.2, 1.37, 2.06.4.

COURSE NO 4 Bourse \$1.200
No 1 Champ Moray (Ald Bouchery) 13.40 4.30 — No 2 Archie Mon (A Hanna) 4.50 4.00 — No 8 Newport Jet (G Lachance) 3.00.
Ont aussi couru: W T Donlin, Harlan Boy, Flemington Key, Hard Corner, Profitable.
TEMPS: 32.3, 1.04.3, 1.30, 2.11.4.
QUINELLA — 1-8 — \$83.00.

COURSE NO 5 Bourse \$1.800
No 8 Betty N Brewer (A Bedard) 17.30 5.40 4.00 — No 3 Supreme Yankee (B Côté) 2.30 2.00 — No 4 Cloud Bay (Hien Filion) 3.00.
Ont aussi couru: Timmy G, Alex Hanover, Burbank Counsel, Lullabhorpe.
TEMPS: 31.4, 1.04.1, 1.37.1, 2.08.

COURSE NO 6 Bourse \$3.200
No 5 Meadow Rod (J Srouce) 14.00 5.00 4.50 — No 6 Connecticut Star (Hien Filion) 5.10 4.70 — No 3 Right Test (C St-Jacques) 3.90.
Ont aussi couru: Byrd Tune, Key Pebble, Bolger, Hanover, Belle Wilson.
TEMPS: 30.2, 1.03.2, 1.37, 2.06.4.

COURSE NO 7 Bourse \$1.100
No 3 King Medal (K Waples) 14.90 5.00 4.50 — No 2 Luck Boy (J Laurent) 2.90 2.50 — No 4 Mountain Scout (J Srouce) 2.50.
Ont aussi couru: Greg, Hanover, Chet Lynn Adios, Benjamin Hanover, Steady Stone.
TEMPS: 31.3, 1.02, 1.34, 2.04.4.

COURSE NO 8 Bourse \$5.200
No 2 King Medal (K Waples) 14.90 5.00 4.50 — No 2 Luck Boy (J Laurent) 2.90 2.50 — No 4 Mountain Scout (J Srouce) 2.50.
Ont aussi couru: Greg, Hanover, Chet Lynn Adios, Benjamin Hanover, Steady Stone.
TEMPS: 31.3, 1.02, 1.34, 2.04.4.

COURSE NO 9 Bourse \$5.200
No 2 Prestwick (M Dostie) 2.10 2.00 2.10 — No 2 Tiger Wave (Dan McTavish) 4.30 2.40 — No 5 Lullabhorpe (R White) 2.30.
Ont aussi couru: Rowdy Duke, H M Pace, Darcere Boy.
TEMPS: 30.3, 1.01, 1.33, 2.04.

COURSE NO 10 Bourse \$1.900
No 5 Rum Runner (B Côté) 11.00 4.40 2.80 — No 2 Le Diamond (M Tremblay) 3.70 3.30 — No 1 Tennessee Breer (L Turcotte) 2.40.
Ont aussi couru: Shady Valley, Mountainella, Sunny Brier, Doug Johnson, G. Edgewood, Brook.
TEMPS: 31.4, 1.03.3, 1.36, 2.08.
EXACTA — 5-2 — \$32.30.

ASSISTANCE: 8.832
PARI-MUTUEL: \$521.940.

Tout Boston a salué l'unique Ted Williams

BOSTON (P.A.) — Mike Epstein et Ken McMullen ont cédé des circuits de trois points hier en conduisant les Sénateurs de Washington à un gain facile de 9-3 sur les Red Sox de Boston. Une foule de 28,972 amateurs a accueilli Ted Williams à sa première visite au Fenway Park en qualité de gérant des Sénateurs.

Les Sénateurs ont profité de l'exploit d'Epstein pour compter cinq points dans la 3e manche, puis en ajouter trois autres dans la 7e reprise grâce à l'exploit de McMullen.

Cependant, Joe Coleman limitait les Red Sox à quatre coups sûrs en six manches avant d'avoir l'aide de Dennis Higgins dans la reprise suivante. Washington 005 001 300-9 12 2 Boston 010 101 000-2 6 0

Coleman 2-2 Higgins 7 et Casanova, Sieberg 0-2 Navh 5, Landis 7 et Azcue. Cir: Wash-Epstein 2 McMullen 2. Bos-T. Connigliaro 4.

MILWAUKEE (P.A.) — L'artilleur Gary Peters n'a alloué que six coups sûrs et Buddy Bradford a échauffé un circuit de trois points, permettant hier aux White Sox de Chicago de l'emporter au compte de 7 à 1 sur les Angels de la Californie dans une joute de la ligue Américaine de baseball disputée à Milwaukee.

Californie 100 000 000-1 6 0 Chicago 000 310 30x-7 10 0 Brunet 1-2 Borbon 5 Messersmith 7 Fisher 8 et Satriano, Peters 1-2 et Josephson. Cir: Chi-Bradford 3.

MINNEAPOLIS (P.A.) — John Roseboro et Rod Carew ont cédé des circuits de deux points aux dépens de Catfish Hunter et les Twins de Minnesota ont vaincu les As d'Oakland 7-6 hier.

Roseboro a brisé une égalité de 4-4 dans la 6e manche après que Carew eût égalé les chances à 2-2 à la fin de la première reprise lors de cette 8e victoire des Twins en neuf matches.

Oakland 202 100 001-6 12 0 Minnesota 210 102 01x-7 13 4 Hunger 1-2 Lindblad 6 Wyatt 7 et Roof, Duncan 7. Kaat, Woodson 4 Perry 1-1 5 Perranoski 7 et Roseboro. Cir: Minn-Carew 1, Roseboro 1.

BALTIMORE (P.A.) — Mark Belanger a produit le point victorieux avec un simple dans la 10e manche hier soir et les Orioles de Baltimore ont ainsi supplanté les Tigers de Detroit 3-2 lors d'un brillant duel de lanceurs entre Mike Cuellar et Denny McLain, des visiteurs.

Hillie Hendricks a commencé la 10e manche avec un simple, mettant fin à une série de 21 retraits d'affilée par McLain et Belanger, qui avait cédé un circuit de deux points dans la 3e manche, a produit ensuite le point victorieux.

Detroit 020 000 000 6-2 5 0 Baltimore 020 000 000 1-3 5 0 McLain 2-3 et Freehan, Cuellar 1-2 et Hendricks. Cir: Balt-Belanger 2.

KANSAS — CITY (P.A.) — Chuck Harrison a cédé un simple qui a produit deux points en neuvième manche, permettant aux Royals de Kansas City de l'emporter de Justesse sur les Pilotes de Seattle au compte de 4 à 3, dans une joute de la ligue Américaine de baseball.

Seattle 000 111 000-3 7 1 Kan City 000 000 112-4 7 0 Patten, Grabender 8 Edger-ton 0-1 9 Aker 9 et McNetney, Nelson, Morehead 1-2 9 et Rodriguez. Cir: Sea-Mincher 3, KC-Adair 1.

LOS ANGELES (P.A.) — Malgré un début de match assez hésitant, le lanceur Don Sutton a permis aux Dodgers de Los Angeles de l'emporter au compte de 6-3 sur les Reds de Cincinnati, dans une partie de la ligue Nationale de baseball.

Cette victoire était la septième des Dodgers en huit matches disputés sur leur propre terrain. Cincinnati 210 000 00-3 6 2 Los Angeles 000 400 02x-6 10 0 Nolan 1-2 Fisher 4 Culver 7 Merritt 8 Granger 8 et Bench; Sutton 1-2 et Haller.

HOUSTON (P.A.) — Larry Dierker a limité les Padres de San Diego à deux coups sûrs hier soir et les Astros de Houston ont triomphé 4-0 en mettant fin à une série de sept revers d'affilée.

Norm Miller a participé à deux poussées des vainqueurs avec un double dans la 1ère manche et un simple dans la 3e reprise.

San Diego 000 000 00-0 2 0 Houston 100 001 02x-5 10 0 Kirby 0-3 Baldschun 6 Porders 8 Reberger 8 et Cannizzaro, Dierker 2-2 et Edwards.



Le canot-camping conjugue le Sport avec les Loisirs

Formé depuis seulement deux ans, le CLUB DE CANOT CAMPING de Québec connaît une année un grand succès. Le sport pratiqué par ses membres est en effet des plus agréables. Il allie aux plaisirs qui lui sont propres (ivresse des descentes de rapides, douceur des descentes paisibles au fil de l'eau), tous les plaisirs de la vie en plein air, calme, détente... En faisant du canot, on peut également pratiquer la pêche, la chasse, la baignade, on a aussi le loisir de faire la photographie d'observer la nature, de se préparer de bons repas sur feu de bois. Enfin, ce sport permet d'associer efforts, risques, selon les goûts et les capacités de chacun.

Formé depuis seulement deux ans, le CLUB DE CANOT CAMPING de Québec connaît une année un grand succès. Le sport pratiqué par ses membres est en effet des plus agréables. Il allie aux plaisirs qui lui sont propres (ivresse des descentes de rapides, douceur des descentes paisibles au fil de l'eau), tous les plaisirs de la vie en plein air, calme, détente... En faisant du canot, on peut également pratiquer la pêche, la chasse, la baignade, on a aussi le loisir de faire la photographie d'observer la nature, de se préparer de bons repas sur feu de bois. Enfin, ce sport permet d'associer efforts, risques, selon les goûts et les capacités de chacun.

21-23 juin — Rivière Boston-nais, organisée en collaboration avec les "Portageurs". 28-29-30 juin — Rivière Métabetchouane, 50 milles pour la classe moyenne et un camp fixe, 25 milles pour les trois jours. 5-6 juill. Rivière Batiscan (Haute partie sauvage) Etude, tous. 12-13 juill. Libre (Etude de la rivière Chicoutimi) Classe moyenne, Parc des Laurentides 19 au 27 — Vacances pour tous Haute Ottawa (Rivière) via train et camion, 60 milles seulement, patronnés par la Fédération Québécoise de canot Kayak Camping (F.Q.C.K.C.). Le club de CANOT CAMPING est un club sans but lucratif. Son seul objectif est de réunir les adeptes du canot-camping, de les aider à améliorer leur technique, de leur procurer conseil et encadrement. Par l'intermédiaire du club, également bénéficiaire d'importantes réductions sur la location ou l'achat de matériel. Pour tous renseignements adressez-vous à: Pierre Lalonde, 97, rue Lavallée, Loretteville, P.Q. tél: 656-2837 le jour 842-4301 le soir Donald Gagnon, 636, boul. Langelier, Québec, Que. tél: 525-7418 le soir

Nouveau profil du badminton

La saison 1968-69 dans le badminton local n'est pas encore terminée, mais l'Association, qui régit ce sport dans la Ville de Québec, a déjà préparé la campagne 1969-70 alors qu'un nouveau bureau de direction a été formé lundi soir, en présence d'une quarantaine de personnes.

La saison 1968-69 dans le badminton local n'est pas encore terminée, mais l'Association, qui régit ce sport dans la Ville de Québec, a déjà préparé la campagne 1969-70 alors qu'un nouveau bureau de direction a été formé lundi soir, en présence d'une quarantaine de personnes.

La saison 1968-69 dans le badminton local n'est pas encore terminée, mais l'Association, qui régit ce sport dans la Ville de Québec, a déjà préparé la campagne 1969-70 alors qu'un nouveau bureau de direction a été formé lundi soir, en présence d'une quarantaine de personnes.

ROUGEAU ET ABDULLAH ENCORE FACE A FACE

Comme on l'avait prévu, le programme de lutte qui fut présenté la semaine dernière a su plaire à la foule qui avait rempli l'amphithéâtre de la Tour. On a dû refuser l'entrée à six cents personnes qui ont rebroussé chemin parce qu'il n'y avait pas pris la précaution de faire leur réservation. Cette semaine encore, le promoteur Allen Mitchell présentera un combat revanche pour déterminer un nouveau champion s'il y a lieu. La ceinture emblématique sera présentée à la fin du combat à celui de Jean Rougeau ou d'Abdullah, selon le vainqueur. La semaine dernière, il n'y eut pas de changement au grand contentement de la foule et Rougeau conserva son titre. Mais les choses pourraient bien changer cette semaine, car Abdullah est bien déterminé d'en finir une fois pour toute, et devenir le monarque de la lutte.

Comme on l'avait prévu, le programme de lutte qui fut présenté la semaine dernière a su plaire à la foule qui avait rempli l'amphithéâtre de la Tour. On a dû refuser l'entrée à six cents personnes qui ont rebroussé chemin parce qu'il n'y avait pas pris la précaution de faire leur réservation. Cette semaine encore, le promoteur Allen Mitchell présentera un combat revanche pour déterminer un nouveau champion s'il y a lieu. La ceinture emblématique sera présentée à la fin du combat à celui de Jean Rougeau ou d'Abdullah, selon le vainqueur. La semaine dernière, il n'y eut pas de changement au grand contentement de la foule et Rougeau conserva son titre. Mais les choses pourraient bien changer cette semaine, car Abdullah est bien déterminé d'en finir une fois pour toute, et devenir le monarque de la lutte.

Comme on l'avait prévu, le programme de lutte qui fut présenté la semaine dernière a su plaire à la foule qui avait rempli l'amphithéâtre de la Tour. On a dû refuser l'entrée à six cents personnes qui ont rebroussé chemin parce qu'il n'y avait pas pris la précaution de faire leur réservation. Cette semaine encore, le promoteur Allen Mitchell présentera un combat revanche pour déterminer un nouveau champion s'il y a lieu. La ceinture emblématique sera présentée à la fin du combat à celui de Jean Rougeau ou d'Abdullah, selon le vainqueur. La semaine dernière, il n'y eut pas de changement au grand contentement de la foule et Rougeau conserva son titre. Mais les choses pourraient bien changer cette semaine, car Abdullah est bien déterminé d'en finir une fois pour toute, et devenir le monarque de la lutte.

Table with 4 columns: G, P, Moy, Diff. for various leagues and cities.

Table with 4 columns: G, P, Moy, Diff. for various leagues and cities.

Table with 4 columns: G, P, Moy, Diff. for various leagues and cities.

Table with 4 columns: G, P, Moy, Diff. for various leagues and cities.

Table with 4 columns: G, P, Moy, Diff. for various leagues and cities.

Table with 4 columns: G, P, Moy, Diff. for various leagues and cities.



Lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE Oakland, Odom 2-1 * Minnesota, Bussell 1-2 New York, Peterson 1-2 * Cleveland, Williams 0-1 * Detroit, Wilson 1-1 * Baltimore, McNally 2-0 * 5. Washington, Busmen 1-2 * Chicago, Holtzman 1-0. LIGUE NATIONALE Pittsburgh, Biese 1-0 * New York, Seaver 1-1 Philadelphia, Johnson 0-2 * Montréal, Grant 1-0 St-Louis, Gustaf 1-1 * California, Holtzman 2-0 San Diego, Santorino 1-0 * Houston, Griffin 1-1 * 5. Cincinnati, Cloner 0-2 * Los Angeles, Osteen 3-0 * 5. Atlanta, Johnson 0-1 * San Francisco, Bollen 1-2.

Frazier vs Quarry

HOUSTON (P.A.) — L'invincible Joe Frazier a accepté une garantie de \$250,000 afin de défendre la portion de son titre mondial des poids lourds contre Jerry Quarry au Madison Square Garden de New York, le 23 juin. Frazier recevra 35 pour cent des recettes nettes, aux guichets et 40 pour cent des autres revenus. Quarry a accepté 25 pour cent des deux recettes.

Drysdale songe à se retirer

LOS ANGELES (P.A.) — Don Drysdale, pilier du personnel des lanceurs des Dodgers de Los Angeles, songe à la retraite à cause d'un malaise à l'épaule droite. Mais le vice-président des Dodgers, Al Campanis, a déclaré hier, après que Drysdale eût été envoyé aux douches par les Giants de San Francisco le soir précédent: "Je crois que ce fut une réaction immédiate de la part de Don, après avoir perdu un match serré". Un Drysdale inconsolable, dont les 205 victoires sont un record de tous les temps chez les Dodgers, avait déclaré dans le vestiaire après avoir été débité d'une défaite de 6-0: "Je vais réfléchir sérieusement au cours des prochains jours. Ce sera peut-être la fin, car je ne puis continuer ainsi."

"Ces gars-là ont des chances de tout emporter et je ne vais pas leur mettre un frein à tous les quatre jours. Tout le monde se retire un jour ou l'autre. Certains disparaissent graduellement et d'autres subitement. Je sais pertinemment que je ne puis continuer ainsi". Drysdale a vaincu les Reds de Cincinnati lors du match d'ouverture et il affiche actuellement un bilan de 1-2. Sa blessure à l'épaule remonte à la saison dernière alors qu'il a manqué les six dernières semaines de jeu. Le gérant Walter Alston a l'intention de conserver la place de Drysdale dans le personnel débutant parce que: "J'avais l'impression que les lancers de Don étaient plus efficaces que lors de ses deux premiers matches".

84 bolides au départ des 400 milles d'Indianapolis

INDIANAPOLIS (AFP) — Quatre-vingt-quatre voitures ont été engagées dans les 500 milles d'Indianapolis qui seront disputés le 30 mai pour la 53e fois. L'écurie "S.T.P." d'Andy Granatelli qui a momentanément abandonné le moteur à turbine, alignera, à elle seule, onze bolides — dont pour la plupart de moteur "Ford V8" — dans les essais qui auront lieu les 17 et 18 et les 24 et 25 mai et qui qualifieront pour la course les 33 voitures les plus rapides sur quatre tours du célèbre circuit de l'Indiana. Une grande partie des voitures engagées n'ont pas encore de pilote mais parmi la liste des conducteurs officiellement désignés, on relève les noms de Bobby Unser (Bardahl Special), vainqueur l'an dernier à la moyenne record de 132.382 mph, A.J. Foyt (Sheraton-Thompson Special) qui recherchera sa quatrième victoire — un record sans précédent — le Britannique Graham Hill, (S.T.P.-Ford), vainqueur il y a deux ans, et Mario Andretti

(S.T.P.-Ford) qui une fois encore sera parmi les grands favoris. L'Autrichien Jochen Rindt et les Américains Dan Gurney, Lloyd Ruby, Art Pollard, Ronnie Bucknum, Billy Vukobratich, Lee Roy Yarborough figurent également parmi les pilotes expérimentés tandis que les plus célèbres "nouveaux" seront George Follmer, gagnant des 150 milles de Phoenix et Mark Donohue, vainqueur des "24 Heures" de Daytona Beach. Aucune nouveauté mécanique ne marquera la course cette année sinon le développement de la voiture à carrosserie coniforme, comme toutes celles de Granatelli, et l'adoption encore plus prononcée des châssis et accessoires. Sur le plan des moteurs, on relève notamment 38 classiques "Offenhauser" quatre cylindres à turbo-compresseur, 22 "Ford" à turbo-compresseur huit cylindres, dix "Chevrolet", deux "Brabham-Reppo" et deux "Plymouth". Le circuit sera ouvert aux essais privés à dater du 1er mai.



UN AUTRE CHAMPIONNAT

Dans notre dernière colonne, nous traitions, dans la deuxième partie, de deux championnats de basketball disputés chez les filles. Cette semaine, notre premier sujet concerne également le basketball, mais cette fois-ci, du côté des garçons, et plus précisément, du grand championnat de la ligue de la cité masculine.

Pour ce qui touche la saison régulière, le Patro Roc-Amadour s'est accaparé les honneurs en devançant les Army, Navy and Air Forces Veterans dans les derniers milles. En effet, les deux formations luttaient déjà farouchement lorsque le calendrier indiqua qu'il ne restait que trois confrontations entre elles, deux sur le terrain du Roc-Amadour. La première des trois disputée à Roc-Amadour mais c'est l'Army, Navy and Air Forces Veterans qui l'emporta pour créer un certain remous dans les rangs de l'équipe locale. Un deuxième affrontement se produisit et cette fois, le Roc-Amadour mérita la victoire, ce qui eut l'effet d'un excellent stimulant et valut un autre gain dans la dernière rencontre entre ces deux équipes.

Puis, vinrent les séries éliminatoires. Les hommes de Richard Gariépy étaient prêts à affronter leurs rivaux de toute la saison, les Army, Navy and Air Forces Veterans, en grande finale, après que chaque club se fut qualifié en ronde finale. La première joute finale fut jouée à Roc-Amadour et le club de l'endroit en profita pour enregistrer un gain de 98-58. Puis, la série se transporta à Ste-Foy et les visiteurs dépassèrent alors la marque de 160 points en une joute, l'emportant 106-82, et se méritèrent ainsi les grands honneurs ainsi que la coupe emblématique de leur championnat, laquelle n'avait pas été mise à l'enjeu depuis 1923. Deux "recrues" se signalèrent alors: ce sont Pierre Dion et Régnald Leblond, qui marquèrent respectivement 36 et 34 points, pendant que les vétérans Claude Bernard et Eddy Malenfant y allaient de performances de 32 et 31 points. Dans l'autre camp, Peter Brady (41 points), Russ Pater (23 points) et Ron Wallace (17 points) prirent la vedette.

Table with 3 columns: Name, Points, and another column. Lists players like Russ Potter, Eddy Malenfant, etc.

BASEBALL A CHARLESBOURG

Tel que mentionné dans notre dernière livraison, nous offrons cette semaine une vue d'ensemble sur le camp d'entraînement qui se tient présentement à Charlesbourg et qui réunit tous les adeptes du baseball susceptibles de rejoindre les rangs de l'équipe de l'endroit qui évoluera dans la ligue Métropolitaine junior au cours du prochain été.

Rappelons bien humblement que la direction du club nous a été confiée et que, sous ce rapport, nous partageons les mêmes vues que notre homonyme de Roc-Amadour, à savoir que "tous les postes sont ouverts" à l'entraînement et que ce sont les plus méritants qui débiteront la saison sur l'alignement régulier. D'ailleurs, nous avons essayé tout au cours de la saison morte de dénicher au moins deux joueurs pouvant évoluer au même poste pour un plus grand rendement au camp d'entraînement et un meilleur rendement du club lorsque le traditionnel "play ball" sera lancé dans la Métro, le 25 mai prochain. Pour Charlesbourg, l'ouverture officielle aura lieu mardi le 27 alors qu'il visitera le Parc Marchand. Deux jours plus tôt, le Roc-Amadour aura fait le sienne de même que le Parc Marchand, Beaufort et les Orioles de Charlesbourg.

Les artilleurs sont au nombre de cinq présentement: soit Ivan Boissonneault (qui n'a connu que des malchances en 1968, perdant pas moins de sept ou huit joutes par la marge d'un seul point), dont nous espérons une "grosse" saison, Serge Laberge, qui fut le meilleur en 1969, votre humble serviteur, qui agit comme lanceur d'urgence, tout comme René Savard et Guy Bourgaill, probablement, à moins qu'ils ne proviennent à l'entraînement qu'ils sont capables de rivaliser avec les deux vétérans déjà mentionnés. Quant au poste de receveur, seul Jean Robitaille est présentement à l'entraînement avec le club mais il devrait être rejoint sous peu par François Cantin et deux autres candidats dont nous ne désirons pas divulguer les noms pour le moment puisque les pourparlers pour obtenir leurs services sont toujours en cours.

Au premier but, la lutte se fera entre Serge Tremblay, une autre recrue de près de six pieds, et probablement Jean-Guy Belleau, une nouvelle acquisition qui pèse 185 livres et qui a déjà évolué pour les Athlétiques et le St-Emile dans la Métro junior. Un autre candidat pourrait bien se joindre à ce duo d'ici peu, mais encore là, sa venue ne peut être confirmée officiellement.

Au deuxième coussin, le travail sera vraisemblablement accompli par Michel Roy, qui occupait le troisième coussin l'an dernier pour le compte des Athlétiques. Il remplacera Clément Boivin qui a annoncé sa retraite avant que ne débute le camp d'entraînement. Le combinaison du double-jeu sera complétée, semble-t-il par Roger Lemelin, qui revient à son poste pour une troisième saison consécutive, ayant été choisi sur la deuxième équipe d'étoiles en 1967, et qui a connu une mauvaise saison l'an dernier. Nous espérons une performance au moins égale à celle de 1967 de la part de celui que ses coéquipiers se plaisent à surnommer "Mr. Muscle". Pendant ce temps, Paul Gaudreault tentera de conserver son poste de troisième but, quoiqu'il est possible que Jean-Guy Belleau soit essayé à cette position.

Le champ extérieur compte présentement comme candidats, Richard Filion et Richard St-Laurent, deux voltigeurs dont le poids n'est pas à dédaigner, Denis Auger, du Patro Laval, Jean-Guy Belleau (si nous ne lui confions pas un poste au champ intérieur), Gaëtan Bissonnette, André Durocher et notre inconnu, s'il décide de se joindre à notre formation. Il est possible qu'Ivan Boissonneault soit utilisé à cette position de temps à autre pour apporter sub d'autorité à l'offensive, si le besoin s'en faisait sentir. On sait qu'Ivan avait remporté le championnat des frappeurs l'an dernier, frappant pour environ 350, ce qui n'est pas à dédaigner, surtout de la part d'un lanceur.

Quant au bureau de direction de l'équipe, il est composé de Gilles Proulx, qui occupait la double fonction de pilote-gérant en 1968 et qui sera gérant général cette année, votre humble serviteur agira comme pilote, Gilles Proulx occupera le poste d'instructeur au troisième coussin, Yves Mauger sera au premier but, et Laurent Boucher servira de conseiller technique et s'occupera peut-être de faire du dépistage, conjointement avec Gilles Proulx, s'ils acceptent de remplir cette fonction. Les bonnes relations entre l'équipe et la ligue et entre les joueurs et l'instructeur, sera une autre fonction qui devrait vraisemblablement échoir à Gilles Proulx. Voilà ce que sera probablement l'équipe du Patro de Charlesbourg dans la Métro junior en 1969.

LA FAMILLE TETEBECHÉ



TERRY ET LES PIRATES



CINE BULLETIN

EXPLICATIONS

Dans ce ciné-bulletin, on trouvera, sous forme abrégée, deux mentions spéciales, indiquant la CONVENANCE POUR LES JEUNES SPECTATEURS: E—enfants; A—adolescents.

Les autres renseignements concernent uniquement la VALEUR ARTISTIQUE: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) pauvre; (7) minable; (—) pas coté.

CANADIEN. — Sur semaine: La brigade des cow-boys (4) à 9.10. Fin à 10.45. Samedi et dimanche: La brigade des cow-boys à 1.15, 4.35 et 7.51. Films à venir à 2.55, 6.15, 9.31. Zita à 2.50, 6.15, 9.45. Fin à 11.20 hres. (2e semaine).

CANADIENNE. — Fure à Bahia (A-5) à 1.00, 4.15, 7.40. Les grandes vacances (E-5) à 2.50, 6.05 et 9.30. Continue de 1.00 à 11.00.

CAPITOL. — Aujourd'hui, représentation continue de 1.00 à 11.00. La platière des singes (4) à 1.00, 8.00, 9.05. Court métrage: Minimini (—) à 3.00, 7.00. La rencontre de Laurel et Hardy (—) à 3.30 et 7.30 hres. (3e semaine). Lundi, mardi, mercredi et jeudi vers, à 2.30 hres: Charles Aznavour.

CARTIER. — Sur semaine: Suzanne (E) à 6.45, 8.40. Comment les séduire (7) à 8.30. Fin à 11.10. Samedi et dimanche: Suzanne à 1.00, 3.55, 6.40, 9.30. Comment les séduire à 2.45, 5.25 et 8.10 hres. Fin à 11.05 hres.

EMPIRE. — La prisonnière (3) à 1.15, 3.10, 5.05, 7.10 et 9.20 hres. Fin à 11.50 hres. (2e semaine).

IMPERIAL. — Le pigeon qui sauva Rome (5) à 1.30, 6.30. Poupées de cendres (3) à 3.21, 8.21. Hold-up du siècle (—) à 4.44, 9.44. Fin à 11.30. Sur semaine, ouverture à 6.15 hres.

LAURET. — Sur semaine: Comment les séduire (7) à 6.50 et 9.50. Suzanne (E) à 8.00. Fin à 11.00. Samedi et dimanche: Comment les séduire à 1.00, 4.00, 6.30 et 9.50. Suzanne à 2.15, 3.10 et 8.00 hres. Fin à 11.00 hres.

LE BIJOU. — Week End (4) à 6.15, 9.40 hres. La vie de château (A-3) à 8.05. Fin à 11.30 hres.

LEVIS. — Samedi, dimanche et lundi: Cowboy dans la brousse (—) à 7.30, 9.45 hres. Fin à 11.00.

à 7.30. Que vienne la nuit (—) à 9.20. Dimanche, matinée à 1.30.

LIDO. — Un million pour sept assassinats (3) à 7.30. Le petit baigneur (E-4) à 9.12 hres.

ODEON (Salle Dauphin). — L'astragole (3) (couleurs) à 12.40, 3.60, 6.20, 7.45, 10.55. Programmes au complet à 2.30, 4.50, 7.10 et 9.30 hres. Fin à 11.45 hres. Samedi, ouverture à 4.50 hres.

ODEON (Salle Frontenac). — Programme au complet à 1.30, 4.00, 6.30 et 9.00 hres. Devine qui vient dîner (—) à 2.05, 4.35, 7.05 et 9.35 hres. Fin à 11.25 hres.

PARIS. — Actualité à 1.00, 4.50 et 7.30. Suzanne Simonin la religieuse de Diderot (3) à 1.00, 5.00 et 9.05. Clementine chérie (6) à 2.30 et 7.40 hres. (2e semaine).

FIGALIE. — Actualité à 1.00, 4.30, 8.00. Cinquante des morts vivants (3) à 1.10, 4.35 et 8.10 hres. Suprargo contre les robots (A-6) à 2.40, 5.10 et 9.50 hres.

PRINCESSE. — La reine du Colorado (A-4) à 12.45, 6.15. Abbot et Castello à Hollywood (A-5) à 2.57, 5.30. Le rock du bagne (6) à 4.32, 10.05. Fin à 11.41 hres.

SILKERY. — Les folles années de Laurel et Hardy (E-4) à 7.30. Blow Up (4) à 9.10. Fin à 11.00.

ST-FOY (Salle Allouette). — War and Peace No 3 (A-3). Matinée, mercredi, samedi et dimanche à 2.00. En soirée à 8.00 hres. Fin à 11.00 hres.

ST-FOY (Salle Champlain). — Conquiesce, mercredi, samedi et dimanche: Romeo et Juliette (3) à 1.00, 2.30, 6.00, 8.30 hres. Fin à 11.00. Sur semaine, à 6.00 et 8.30. Fin à 11.00 hres.

ST-ROMUALD. — Monsieur Dynamite (3) à 7.30. Les anges de l'enfer (—) à 9.20 hres.

STUDIO 9. — Les soumis (—) à 7.30 et 9.45 hres. Fin à 11.00.



● SANTA MONICA, CALIFORNIE — Eddie Fisher, le populaire chanteur américain, vient d'annoncer son divorce avec l'actrice Connie Stevens. Ses deux précédentes conquêtes, puisqu'il en est à son troisième divorce, furent Debbie Reynolds et Elizabeth Taylor. (Téléphoto UPI)

O'Hurley fait un don aux Archives du Québec

QUEBEC (O.I.P.Q.) — M. Raymond O'Hurley — ancien ministre à Ottawa et ancien député de Lotbinière — a récemment fait don aux archives du Québec, de documents fort intéressants qui touchent l'histoire du Québec et — en particulier — celle de la région de Saint-Gilles, Saint-Sylvestre, Saint-Patrice et Saint-Narcisse.

Le fonds Ross, ou de la Seigneurie de Beauvoir, couvre la période 1740-1914. On y trouve entre autres plusieurs cahiers terriers et censiers, des milliers d'actes de concession de terre dans les quarante rangs identifiés de la Seigneurie, des reconnaissances de dettes, et des contrats de vente, d'échange ou de résiliation de terre.

Quelqu'un s'intéresse-t-il à l'histoire économique du pays? Il trouvera dans le Fonds Ross l'évolution du coût de la vie; l'accroissement des salaires, de 20 s. par jour en passant par \$1.50 par jour, jusqu'au salaire versé en 1940; des comptes, des reçus, des billets; etc.

Quelqu'un d'autre interroge-t-il la numismatique, la sigillographie? Il trouvera dans ces papiers officiels non des prévisions sceaux de cire, mais des sceaux et des timbres qui témoignent de leur époque.

Se trouve-t-il un curieux pour scruter la vie familiale d'un Québécois du XIXe siècle et du XXe siècle naissant? Il découvrira, dans le contrat de mariage, les testaments, les contrats de tutelle et les procurations pour les enfants mineurs orphelins, dans la correspondance reçue, l'éloquence des faits décidés et relatés. La signature Ross, en ce domaine est rare, comme c'est normal, mais il reste de savoureuses lettres où les mots sont au service d'un cœur délicat.

La vie politique de l'époque, il ne faut pas trop la chercher à l'intérieur d'une Seigneurie, sinon dans cette délégation de pouvoirs au seigneur sur ces censitaires. C'est la justice qui agit surtout dans les réclamations, sommations, ventes par Sheriff; toutefois, ces papiers comportent maints renseignements sur la vie et les chemins de fer.

La vie religieuse se lit dans les relations officielles avec la Fabrique de l'Eglise, dans les réparations du temple que les marguilliers ont votées, dans les relations plus directes avec l'Eglise épiscopale et congrégationaliste dans laquelle sont baptisés les descendants Ross.

La foi de ces gens se devine par le mot "providence" qui revient dans certaines lettres, surtout à l'occasion de maladies et de deuils. Par exemple, la guerre de 1914-1918 a fauché un fils Ross, officier du Ve bataillon; la relation de la famille avec le ministère de la guerre — sept années durant — pour obtenir au moins la croix de bois qui protège le dernier sommeil du soldat, est d'un intérêt captivant. Le ton respectueux des agents officiels qui écrivent après sept ans, comme si le départ était d'hier et comme si l'officier était le seul disparu, est d'un grand intérêt humain.

Enfin, celui qui étudie le régime seigneurial trouverait dans le Fonds Ross une abondante mine de renseignements à tous points de vue; vie du moulin, coupe du bois, routes, ponts, procès-verbaux d'arpentage pour l'orientation des terres, etc.

Il est à noter que, même s'il n'est question d'école qu'une fois dans les papiers inventoriés, la calligraphie et la langue de tous ces documents sont bien au-delà de ce à quoi certaine recherche nous a habitués.

Voilà en résumé, ce que vingt-cinq heures d'inventaire sommaire du Fonds Ross nous laisse entrevoir; la poussière des ans est levée, la source a jailli, il reste aux amis de l'histoire d'aller y puiser — aux archives du Québec.

Hedda Gabler à l'affiche du théâtre du Rideau-Vert

MONTREAL (P.C.) — Le poète et dramaturge Henrik Ibsen, dont les œuvres furent marquées de tendances philosophiques et sociales, avait tracé le portrait d'une jeune femme vivant dans un milieu imbu de morale conventionnelle, en écrivant sa pièce "Hedda Gabler" jouée pour la première fois en 1891.

Le Théâtre du Rideau-Vert fait revivre cette œuvre, qui met en vedette Yvette Brind'Amour dans le rôle titre. Cette production, présentée dans une version française de Gilbert Sigaux, tiendra l'affiche à Montréal jusqu'au 4 mai.

"Hedda Gabler" sera ensuite jouée le mois prochain par la troupe du TRV, au Théâtre Sistrina de Rome, dans le cadre du Festival International d'Italie.

Ce nouveau voyage à l'étranger de la compagnie du Théâtre du Rideau-Vert est organisé sous les auspices du ministère des Affaires culturelles du Québec et de la direction des Affaires culturelles du ministère des Affaires Extérieures du Canada, répondant à l'invitation du ministre de la Culture italienne.

Autour de "Hedda Gabler", une femme possédant l'instinct de destruction, et que le vide de son existence conduira au suicide, rôle créé au Canada par Yvette Brind'Amour, gravitent plusieurs personnages.

Gilles Pelletier incarne le conseiller Brack, un homme puissant qui connaît les moyens de diriger les événements, alors que Hubert Noël joue le rôle du mari d'Hedda. Cette dernière entretient un sentiment pour son ami Lovborg, personnifié par Benoît Girard.

Françoise Faucher et Marthe Thiery tiennent des rôles de composition dans cette pièce présentée dans un décor de Hugo Wuerlich, et avec des costumes authentiquement d'époque, signés François Barbeau.

La mise en scène est réglée par Guy Hoffman qui s'attache à l'esprit du texte d'un drame se situant au siècle passé.

Arts
THEATRE CAPITOL — A 20h.30, Charles Aznavour. COLISEE DE QUEBEC — A 20h.30, Paul Mauriat et son orchestre.

ECOLE NOTRE-DAME DE FOY — Exposition de peintures de Vital Fréchette. GALERIE CHAMPAGNE — Exposition "dix ans de peinture" de Marcelle Ferron.

ECOLE CARDINAL ROY, parc Victoria. — Exposition de peintures jusqu'à 21h.

Elèves du Conservatoire en Europe
QUEBEC (O.I.P.Q.) — Dans le cadre de la prochaine tournée européenne des Grands Ballets canadiens, sept élèves de la section "chant" du Conservatoire de musique de Québec ont été sélectionnés pour faire du spectacle.

Il s'agit d'Edith Tremblay, Liette Turner, Juneau, Daniel Hamel, Jean Simard, Nicole Caron, Jean-Claude Bergeron et Gaétane Bergeron.

Rappelons que, pour préparer ce voyage, qui débutera le 9 mai, les Grands Ballets canadiens ont bénéficié, l'année dernière, d'une subvention spéciale de \$75,000 du ministère des Affaires culturelles.

Voici l'itinéraire de la tournée: 9-10 mai: Lausanne, Suisse, Théâtre Festival — 12-13 mai: Lyon, France, Opéra de Lyon — 15-16 mai: Bruxelles, Belgique, Théâtre de la Monnaie — 20-22 mai: Lisbonne, Portugal, Colisée de Lisbonne — 23 mai: Combra, Portugal, Théâtre de l'université — 24 mai: Porto, Portugal, Théâtre de Porto — 27-31 mai: Londres, Angleterre, The Sadler's Theatre — 1-7 juin: Londres, Angleterre, The Sadler's Wells Theatre — 10-22 juin: Paris, France, Théâtre des Champs-Élysées — 3-5 juillet: Nervi, Italie.

Exposition d'un Québécois dans la Ville-Lumière
PARIS (AFP) — C'est un matériau assez récent et rarement utilisé dans le domaine artistique que l'aluminium anodisé employé par Louis Comtois comme moyen d'expression.

Ce jeune Québécois expose à la galerie "Le Haut Pavé" une série de 14 panneaux de composition rigoureusement géométrique. Par l'utilisation exclusive de ronds et de carrés, l'artiste entend faire naître l'idée de mouvement, il y parvient par une savante disposition des masses et la recherche d'un équilibre dissymétrique portant sur plusieurs plans.

L'opposition ou la complémentarité des couleurs constitue un autre élément de cette quête artistique. La beauté du matériau, lisse et brillant, en fait l'instrument très approprié.

Louis Comtois, natif de Montréal, est bourgeois du Conseil des Arts d'Ottawa. C'est depuis sa venue à Paris, en juin, qu'il a songé à avoir recours à l'aluminium anodisé.

Le "Show de l'année" au Palais Montcalm
Le no 1 de la télévision d'Etat depuis 3 ans, "MOI ET L'AUTRE", l'amusante série de Gilles Richer, prendra l'affiche le 25 avril au Palais Montcalm.

Gilles Richer, l'auteur de "MOI ET L'AUTRE", fera revivre sur la scène du Palais Montcalm, dans des sketches irrésistiblement drôles, les mêmes personnages qui ont contribué au succès de "MOI ET L'AUTRE" à la télévision: Dominique Michel, Denyse Filiatraut, Réal Beland, Roger Joubert. Viendra s'ajouter aux quatre principaux interprètes, une distribution de choix composée de Gilbert Chénier, Françoise Lemieux, Guy Boucher et Yvonne Laflamme.

L'équipe de production est formée de Jean Bissonnette qui assurera la mise en scène; de Alan Lund, chorégraphe; d'Yvon Dubaime, créateur des costumes; de Jean-Marc Hébert, décorateur; de André Gagnon, créateur de la musique; et de Arthur O'Reilly, assistant-metteur en scène.

"MOI ET L'AUTRE", un spectacle drôle, coloré, satirique et "swinging", qu'il vous faut voir absolument, au Palais Montcalm, les 25, 26 et 27 avril.

LES MOTS bi-glottes CROISÉS

Exclusif à L'ACTION pour Québec et la région LES BI-GLOTTE AUTHENTIQUES

Les BI-GLOTTE AUTHENTIQUES se réalisent comme les traditionnels mots croisés, mais avec quelque chose en plus! Selon chaque définition donnée, vous recherchez et inscrivez le mot juste, en ANGLAIS lorsque la définition est précédée d'un (A) et en FRANÇAIS lorsqu'elle est précédée d'un (F). Vous découvrirez également que d'innombrables mots français s'écrivent exactement comme en anglais et qu'ils ont souvent le même sens. Ceux-là, nous les appelons Mots Jumeaux, et leur définition est précédée d'un (J). Vous trouverez aussi d'autres signes, à la suite des définitions, afin de vous aider dans la chasse aux mots justes. Les abréviations employées sont courantes.

BI-GLOTTE AUTHENTIQUE No 16

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				
13																				
14																				
15																				
16																				
17																				
18																				
19																				
20																				

HORIZONTALEMENT

- 1-(A) Qui a la forme d'un hémisphère. (F) Cordage qui sert à dresser une voile.
- 2-(A) Qui contient de la levure. — (A) Habitude de dire vrai. — (F) De suite de beaucoup inférieure à la moyenne.
- 3-(J) Docteur (abrév.). — (A) Bizarre, extraordinaire. — (J) Rites et cérémonies d'une religion. — (J) Descende directe en fait.
- 4-(A) Railway (abrév.). — (F) Ordre de nouveau. — (A) Liquide circulant dans les végétaux. — (F) Com.
- 5-(J) Milieu d'un espace quelconque. — (A) Steamship (abrév.). — (F) Note de musique. — (F) Vision qui se présente durant le sommeil.
- 6-(J) Dans l'Eglise catholique, manière de s'adresser à un moine. — (A) Organe de l'ouïe. — (J) Couche de la haute atmosphère.
- 7-(A) Proc. pers. — (A) Civil Defense. — (A) Army Service Number. — (A) Resine jaune, solide, transparente.
- 8-(F) Formait en secret. — (A) Qui occupe le rang marqué par le nombre neuf.
- 9-(A) Ce qui pèse lourdement. — (A) Lésion inflammatoire des nerfs. — (J) En l'an de Dieu... — (A) Globe. — (F) Un satre.
- 10-(F) Rémunération due par l'inférieur. — (F) Petites sommes. — (F) Action d'envoyer.
- 11-(F) Adj. poss. — (F) Masse de pierre très dure. — (A) Aérien de plus. — (F) Critiquent une personne.
- 12-(F) Rend moules épais. — (F) Détermina la valeur d'une chose. — (F) Rouge.
- 13-(F) Nég. — (F) Qui ne sont pas précis. — (J) Lettre grecque. — (F) Faire la noce.
- 14-(A) Liquide coloré dont on se sert pour écrire. — (F) Prép. — (J) Mesure itinéraire chinoise. — (F) Com. — (A) Précepteurs qui donnent des cours personnels dans la religion Hindoue.
- 15-(F) Instrument d'agriculture pour recouvrir les graines. — (A) Poisson, genre serpent. — (A) Adv.
- 16-(A) Le même en nature. — (A) Petite couverture en long. — (A) Ouvrir en déchirant. — (A) Eleves piocheurs. — (F) Faire une marque sur.
- 17-(F) Travaillera d'arrache-pied. — (F) Art. déf. — (J) Après-midi. — (F) Lette. — (F) Largeur d'une étoffe.
- 18-(A) Plante grimpante verte. — (F) Organisation des Nations unies. — (F) Lieu où l'on se met à fabri. — (F) Qui rend service.
- 20-(F) Terre entourée d'eau. — (A) Qui étale un grand luxe. — (F) Conditment.

VERTICALEMENT

- 1-(J) Embarcation à ailes portantes dont la coque sort de l'eau à grande vitesse. — (A) Qui est d'une totale évidence.
- 2-(A) Qui donne le frisson. — (J)

Avec la permission de l'auteur, ces mots croisés bilingues ont été extraits des brochures mensuelles

En vente dans tous les kiosques à journaux.

Guy Latraverse présente au THEATRE CAPITOL CE SOIR à 8h. 30

CHARLES AZNAVOUR

Billets en vente au guichet de 9 h. a.m. au spectacle \$3.00 à \$6.50

Il reste encore d'excellents billets pour toutes les représentations.

25 - 26 - 27 avril à 8h.30 p.m. palais montcalm

COMEDIE-CANADIENNE PRESENTE

Nouvelle revue satirique de Gilles Richer

ANNULATION DES SPECTACLES DES 2, 3 et 4 MAI

Des circonstances inévitables nous empêchent de donner les spectacles à l'heure des 2, 3 et 4 mai. Il est donc présenté quelques bons billets pour les 25, 26 et 27 avril.

DENYSE FILIATRAUT

Roger Joubert, François Lemieux, Yvonne Laflamme

ANDRÉ GAGNON

BILLET EN VENTE AU GUICHET \$2.50 à \$5.50

CE SOIR 8h. 30 AU COLISEE

une soirée inoubliable

PREMIERE FOIS A QUEBEC!

Billets en vente au Colisée et au Palais Montcalm.

L'AMOUR EST BLEU

ET SON ORCHESTRE

● NEW YORK — Sol Hurok, un ancien danseur de ballet âgé aujourd'hui de 80 ans, exécute quelques pas de danse avec une ballerine à l'occasion d'un gala qui a marqué le 20e anniversaire de l'inauguration du Metropolitan Opera. La première présentation avait été donnée par Hurok et sa troupe à l'époque. (Téléphoto UPI)



● NEW YORK — Sol Hurok, un ancien danseur de ballet âgé aujourd'hui de 80 ans, exécute quelques pas de danse avec une ballerine à l'occasion d'un gala qui a marqué le 20e anniversaire de l'inauguration du Metropolitan Opera. La première présentation avait été donnée par Hurok et sa troupe à l'époque. (Téléphoto UPI)

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSEES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS!

L'Action Tél.: 522-2771
3, Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727
L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907

Les employés de l'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

TARIF D'ABONNEMENT A « L'ACTION »
VENTE AU NUMERO 10¢

Livraison par porteur aux endroits ci-dessous:
Ancienne-Lorette, Beauport, Cap-Rouge, Champlain, Charlevoix, Charny, Courville, Duberger, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, Les Saules, Lévis, Loretteville, Neuchâtel, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, St-David, St-Emile, St-Foy, St-Romuald, Silley, Village Huron, Ville de Vanier, Ville Montmorency.

40 CENTS PAR SEMAINE OU
\$18.00 par année
6 mois \$9.50
3 " \$5.00
1 " \$2.00

35 CENTS PAR SEMAINE OU
\$18.00 par année
6 mois \$9.50
3 " \$5.00
1 " \$2.00

ETATS-UNIS
\$36.00 par année
6 mois \$18.00
3 " \$9.00
1 " \$3.00
PAYS ETRANGERS
\$50.00 par année
6 mois \$25.00
3 " \$13.00
1 " \$4.50

COUPON D'ABONNEMENT
L'ACTION
C.P. 1727
QUEBEC 2, Qué.
J'inclus le montant de... pour... mois d'abonnement.
Veuillez adresser comme suit:
NOM:
ADRESSE:

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Flançailles, prochaine mariages, décès, services anniversaire, grand-messes, messes de requiem, remerciements pour mariage, \$1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot supplémentaire, deux cents.
Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée en page féminine.
Reconnaisance ou remerciements pour faveurs obtenus: \$1.00.
TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSEE
Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot supplémentaire — dépassant 25 mots — deux cents.
En tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre en caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.
Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives moins 10%.
Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.
Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne et comme suit:
1 insertion: 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus 09 cents la ligne agate.
Les annonces n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.
Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier, devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.
Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m. pour publication le même jour.
Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone; un tel avis de même pour les avis sans nous responsables.
Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.
Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS!

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Argent à prêter
1ère et 2ème HYPOTHEQUE
Pour le règlement de toutes vos dettes; achat d'une automobile au comptant; aménager votre sous-sol ou autre amélioration; rembourser une hypothèque due et exigible; donner de l'expansion à votre commerce ou entreprise; achat d'une maison ou commerce, etc., etc.

VOUS RECHERCHEZ:
LES PLUS BAS TAUX D'INTERETS POSSIBLE; UN REMBOURSEMENT CONVENANT A VOTRE BUDGET; SERVICE A DOMICILE SUR DEMANDE; PRETS CONSENTIS RAPIDEMENT; ALLOCATION POUR FRAIS NOTARIAUX, AUCUNE COMMISSION, FRAIS D'EVALUATION, ETC.

VOUS DESIREZ:
Une protection complète en cas de décès, maladie, accident, chômage, grève, maladie de l'épouse et des enfants, réparations et frais d'entretien de la maison.
VILLES ET CAMPAGNES
THIBAUT & ASSOCIES INC.
285, St-Joseph Est
QUEBEC, P.Q.
Bur: 522-6464
Soir: 623-0508
10907 11/3 (mar.j.s. au 8/5) 15

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec

PARTICULIER, le serait intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque, par tranches de \$2,000 à \$20,000, aux taux bancaires, achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété, le peut vous donner une réponse le même jour. Appelez en tout temps: 526-4198.

POUR VOUS servir en première ou deuxième hypothèque, résidentielle ou commerciale, André Lepage, courtier, 40, rue Desjardins, Québec 4, Tél.: 525-6042.

11666 21/4 (1 ms) 15 j.n.o.

ANIMAUX à vendre
VACHE fraîche, laitière à vendre. Pour information: Tél. 849-3275. 11855 27/4 (4 fs) 10

AGENCES matrimoniales
VEUVES, veufs, célibataires, pourvu rester seuls? Consultez Mme. Adrienne Langlois, 390, 25e Rue. Téléphoneur 523-7458. 11321 27/3 (1 ms) A.M.

A vendre - Divers

FUTURS MARIÉS
CONTINUEZ les termes, \$21.53 par mois, pour ménage neuf, 21 morceaux, encore entreposés gratuitement. Visitez à MEUBLES NORMANDIONS, 239, St-Vallier ouest, Québec. Ouvert tous les soirs. Tél.: 523-3760. 11454 8/4 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadienne, aussi chargés romans d'amour, massouls, photo-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier est. Tél.: 525-6402. 11436 5/4 (1 ms) 21

FIANCES, occasion formidable, vendrais ameublement complet, encore entreposé, neuf, cause rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS, Tél.: 626-1002. 11453 8-4 (1 ms) 21

CENTRE SINGER
VENTE machines à coudre usagées Singer. Pour réparation et location, S'adresser: 324 est, St-Joseph: 522-8128. 11639 18/4 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons en stock: buffet de meubles, neufs et usagés, à bas prix. 110, rue ST-PAUL. — TEL.: 692-0317. 11657 17/4 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE
BONNE condition, haut profit, machines neuves et reconditionnées, service et pièces, aussi équipement complet de restaurant. Les Entreprises St-Laurent Inc., 1154, rue St-Jean, Québec. 11673 18/4 (1 ms) 21

HENRI TURCOTTE, LTEE
MEUBLES NEUFS
PRIX IMBATTABLES, choix de mobiliers pour chambre, cuisine, salon, boudoir, salle de bain, appareils électriques, réfrigérateurs, lessiveuses, sècheuses, fournaises à l'huile, radiateurs, téléviseurs, etc. 110, rue St-Jean, Québec. 11673 18/4 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE
BONNE condition, haut profit, machines neuves et reconditionnées, service et pièces, aussi équipement complet de restaurant. Les Entreprises St-Laurent Inc., 1154, rue St-Jean, Québec. 11673 18/4 (1 ms) 21

HENRI TURCOTTE, LTEE
MEUBLES NEUFS
PRIX IMBATTABLES, choix de mobiliers pour chambre, cuisine, salon, boudoir, salle de bain, appareils électriques, réfrigérateurs, lessiveuses, sècheuses, fournaises à l'huile, radiateurs, téléviseurs, etc. 110, rue St-Jean, Québec. 11673 18/4 (1 ms) 21

AVONNEZ, 4 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

A VENDRE, 2 étages de quincaillerie, avec équipement complet, très bonne condition. Pour informations: Tél.: 875-2314, de 11 à 2 heures, et de 6 à 8 heures p.m. 11827 19/4 (6 fs) 21

Commerces à vendre

IMPRIMERIE à vendre, cause: âge et maladie. Ecrire casier 317, L'ACTION, 3, Place Jean-Talon, Québec. 11854 23/4 (6 fs) 66

COMMIS VENDEUR
MERCERIE
ET CONFECTON
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

COMMERCE à vendre
SITUS rue St-Jean, homme jeune, 2 ans d'expérience, possibilité d'avancement, salaire commission. Ecrire CASIER POSTAL, 671, Haute-Ville, Québec. 11912 24/4 (6 fs) 66B.

Logement à louer

781, ROUGEMONT
STE-FOY, LOGEMENTS NEUFS, 2 1/2 pièces, meublé à désirer; 4 1/2 pièces et 5 1/2 pièces pour avril, mai ou juin. Meubles fournis. Pour informations: Tél.: 656-0955. 11395 29-3 (1 ms) 118

VILLE DUBERGER, 5 pièces, plus salle de bain, chauffage, fibre le 1er mai. S'adresser à 196, boul. Perre-Lelièvre, Québec. Tél.: 681-4272. 11801 18/4 (6 fs) 118

BANLIEUE, Giffard, face école, site idéal, fibres, prix intéressant. 4 1/2 pièces, entrée, laveuses-sècheuses, 2 1/2 pièces, meublé, tapisseries. Tous services inclus. Eau

Décès de monsieur Charles-Henri Genest

Monsieur Charles-Henri Genest, vendeur chez Gérald Martineau, époux de Rolande St-Laurent, est décédé le 22 avril 1969, à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Il demeurait à 134, de la Fabrique, Saint-Romuald.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roméo Genest (Emilie Thibault), M. Léopold Genest, M. et Mme Gérard Genest (Rita Fontaine), Rév. Soeur Rose, des Soeurs Augustines de l'Hôpital Général de Québec, M. et Mme Gaston St-Laurent (Anita Thérien), M. et Mme Armand St-Laurent (Rachèle Vermette), M. et Mme Sarto St-Laurent (Cécile Boucher), M. et Mme Gérard Desrosiers (Thérèse St-Laurent), M. et Mme Roméo Landry.

La dépouille mortelle est exposée à 96, rue de la Fabrique, Saint-Romuald.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures en l'église de Saint-Romuald et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. La direction des funérailles est confiée à la maison Claude Marcoux Ltée, de Saint-Romuald.

Service anniversaire



M. J.-CONRAD BOULET

Samedi, le 26 avril, à 11 heures a.m., en l'église de Saint-Charles-Garnier, Sillery, sera chanté le service anniversaire de M. J.-C. Boulet, ex-président de J.C. Boulet Ltée, courtier en valeurs, époux de dame Laure Alain. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décès de Claude Levesque



Claude Levesque, fils de M. et Mme Raymond Levesque, est décédé accidentellement à Val St-Michel, le 21 avril 1969, à l'âge de 8 ans. Il demeurait au 2960, Chemin Ste-Foy. Outre ses parents, il laisse dans le deuil, son frère Jacques; ses grands-parents: M. et Mme Wellie Levesque; ses oncles et tantes: M. et Mme Michel Levesque, M. et Mme Guy Bisson, M. et Mme Robert Chevalier, M. Denis Levesque, M. Richard Levesque, Mlle Louise Levesque, Mlle Pierrette Levesque, M. et Mme Lucien Bédard.

La dépouille mortelle est exposée au funérarium Lépine Ltée, 2815, Chemin des Quatre-Bourgeois, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 avril en l'église Notre-Dame de Foy. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

Décès de monsieur J.-Armand Plouffe



A Québec, le 22 avril, est décédé M. J.-Armand Plouffe ex-gérant de National Cash Register Co., à Québec, époux en premières noces de feu Blanche Sicotte et en secondes noces de Rita Savard. Il demeurait au 1380, des Gouverneurs, Sillery. Il était membre senior du Club Rotary de Québec. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses fils et belles-filles: M. Mme Roland Plouffe (Jacqueline Lamonde), M. Mme Olier Plouffe (Thérèse Lauzon), de Montréal, Mme Guy Plouffe (Jeannine Bilodeau); ses petits-enfants: Ginette, Michel, Denise, René, Denis et Raymond Plouffe; sa sœur et son beau-frère: M. et Mme Lucien Bergeron; son demi-frère: Martial Plouffe et Mme Plouffe; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Adonai Sicotte, M. et Mme Armand Sicotte, M. et Mme Léo Sicotte, M. et Mme Paul-Emile Lavigne, M. Léonard Savard, M. et Mme Laurent Blouin, M. et Mme Paul-Emile Paré, M. et Mme Cyrille Savard, Mme Marguerite Guay, Mlle Marcelle, Cécile et Annette Savard, M. et Mme Paul-Emile Dion, M. et Mme Marius Savard, Dr et Mme Lucien Savard.

La dépouille mortelle est exposée au funérarium Lépine Ltée, 1584, Chemin St-Louis. Les funérailles auront lieu samedi le 26 avril en l'église St-Colomb, Sillery. L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

Décès de monsieur Roméo D'Amour

M. Roméo D'Amour, époux de dame Alice Ouellet, est décédé le 23 avril à Québec, à l'âge de 69 ans. Il demeurait à 626, rue Kirouac.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Guy D'Amour (Nicole Ethier), M. et Mme Dr Marcel D'Amour (Armel Bédard), M. et Mme Charles Savard (Thérèse D'Amour); ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph D'Amour, M. et Mme Alexandre Boucher (Augustine D'Amour), M. et Mme Paul D'Amour, M. et Mme Augustin D'Amour, M. et Mme Jean-Marie D'Amour, M. et Mme David Tremblay (Stella D'Amour), M. et Mme Gérard Boudreau (Marie-Paule D'Amour), Mlle Blanche D'Amour, M. et Mme Aurèle Parent (Lucienne D'Amour), M. Louis-Emile Ouellet, Mme Arthur Pettigrew, Mlle Jeanne Ouellet, M. et Mme Charles-Eugène Ouellet, M. et Mme Luc Ouellet; ses petits-enfants: Diane, Carl, Denis, André, Lise, Nicole, Jean, Marcelle D'Amour, Diane, Nicole, Martine Savard.

La dépouille mortelle est exposée à 270, Marie-de-l'Incarnation, Sylvio Marceau Inc.

Les funérailles auront lieu samedi à 11 heures a.m., en l'église de St-Joseph et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau Inc, 224 ouest, St-Vallier.

Décès de madame Georges Carrier

Madame Georges Carrier, née Albertine Bolduc, épouse de feu M. Georges Carrier, est décédée le 22 avril 1969 au Sanatorium Sainte-Germaine, à l'âge de 77 ans et 8 mois. Elle demeurait autrefois à 6, rue Desjardins, Lévis.

Elle laisse dans le deuil ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lacombe (Lucienne Bolduc), M. et Mme Joseph Lemieux (Prudentienne Bolduc), Mme Edouard Morin, M. et Mme Maurice Carrier, M. et Mme Emile Carrier, M. et Mme Gérard Carrier; plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à 6, rue Perreault, Lévis.

Les funérailles auront lieu samedi à 3 heures en l'église Notre-Dame de Lévis et l'inhumation aura lieu au cimetière Mont-Marie. La direction des funérailles a été confiée à la maison Claude Marcoux Ltée, de Saint-Romuald.

SERVICES SPÉCIAUX

Faites ENTREPOSER vos FOURRURES dès maintenant JOS. ROBITAILLE

Enr. Marchand de Fourrure 700 Richelieu - 522-3288

ENTREPOSAGE de FOURRURES

Vente - Confection - Réparation GASTON ST-HILAIRE 274, 7e RUE LIMOULOU TEL.: 529-1181 1170 18/3 (m.j.s. au 15/5) 5.5

JOSE FLEURISTE 885 route de l'église 653-9285

Pas les HLM mais "Place Bardy"

QUEBEC (G. B.) - L'appellation "H.L.M. de St-Pie-X" n'est plus... On parlera dorénavant de "Place Bardy".

C'est ce qui a été décidé, hier matin, à l'hôtel de ville de Québec. Interrogé à ce sujet, le maire Gilles Lamontagne a déclaré qu'on avait hésité entre plusieurs noms: Appartements Bardy, Place Bardy, Habitations Bardy, Appartements Maizerets ou Place St-Pie-X.

Selon le maire, l'appellation "Place Bardy" ne revêtira pas un sens péjoratif. Elle a été choisie en mémoire du Dr P. Martial Bardy, fondateur de la Société St-J-Baptiste de Québec qui se donna beaucoup à différentes œuvres sociales dans la paroisse St-Roch. La rue et le parc Bardy ne sont d'ailleurs pas tellement éloignés de l'endroit où se construisent sous peu les habitations à loyers modiques.

MOTS CROISES

Problème No 82 HORIZONTAL 1-Gueux au Moyen Age. 2-Fabrique de soie. 3-Gros bourg de la Nigeria qui a rapport au lait. 4-Divinité mythologique - Site. 5-Mode de transport - Chacun des versets du Coran. 6-Art, contracté - Grosse moulure ronde - Interjection. 7-Tache lumineuse projetée sur un écran - Négation - Adj. possessif. 8-Fondateur de la secte des Sadouccéens - Vieille. 9-Pays de France - Adverbe. 10-Article - Général français né à Nancy. 11-Arc égal à un centième du quadrant - Qui est au bon air. 12-Pronom personnel - Faire durer longtemps.

Nécrologie

ANGERS - A St-Raymond, le 22 avril 1969, à l'âge de 96 ans, est décédée dame Marie-Philomène Paquet, épouse de feu M. Pierre Anfers, mère de Odilon, Yvonne (Mme Joseph Beaumont), Paul-Emile, Robert, Joseph-Georges, mère adoptive de Maurice, Marcel, Mariette, Rachelle, Jean-Pierre, Guy, Aurélien, Emilien, André, Yvon, Hélène. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Roland-G. Cantin, 101, St-Joseph, St-Raymond, à 9 heures 45 pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. 23-4 (2 fs)

FOURNIER - A l'hôpital St-Vincent-de-Paul, Sherbrooke, le 22 avril 1969, à l'âge de 87 ans et 3 mois, est décédée dame Adeline Boutin, épouse de feu M. Arthur Fournier. Elle demeurait autrefois à St-Nérée, cité de Belchasse. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures 30. Départ de la résidence funéraire Rouleau & Fils, à St-Nérée, à 10 heures 15, pour l'église de St-Nérée et de là au cimetière paroissial. Le salon sera ouvert de 1 h. à 5 h. et de 7 h. à 10 h. p.m. 24-4 (2 fs)

OUILLLET - A la Maison Générale, le 22 avril 1969, à l'âge de 70 ans, est décédée Sr Saint-Hervé, des RR SS de la Charité, veuve de feu M. Marie-Claire Ouellet, fille de feu Aldéric Ouellet et de feu dame Claire Gagné. Le service sera chanté vendredi le 25 avril à 3 heures en la chapelle des RR SS de la Charité, rue d'Estimauville, l'inhumation se fera au cimetière de la Communauté. La direction des funérailles a été confiée à la maison Lépine Ltée. 23-4 (2 fs)

BESHRO - A Québec le 21 avril 1969, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Marie Abdo, épouse de feu M. Ance Beshro, mère de Joseph Ance, Albert, Karim, Alexandra (Mme veuve S. Jarjour) Marguerite (Mme Vve Joseph Bahjio) Rose (Mme Vve Albert Ajmou). Elle demeurait à 1585, 8e Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 avril à 10 h. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue à 9h 50 pour l'église St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles (St-Vallier). Trajet en automobile. 22-4 (3 fs)

GENEST - A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 22 avril 1969, est décédé M. Charles-Henri Genest, vendeur chez Gérald Martineau, époux de dame Rolande St-Laurent, frère de Roméo, Léopold, Gérard Rose des Soeurs Augustines de l'Hôpital Général de Québec. Il demeurait au 134, de la Fabrique, St-Romuald. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 96, de la Fabrique, à 9 heures 45 pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. 23-4 (4 fs)

PLANTE - A Montréal, le 22 avril 1969, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Théodore Plante, époux de dame Rita Dumas. Les funérailles auront lieu vendredi, à 2 heures 30. Départ de la résidence Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, St-Jean, à 1 heure 30 pour l'église de Notre-Dame de Charney et de là au cimetière paroissial. 23-4 (2 fs)

BUIES - A Québec, le 22 avril 1969, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Arthur Buies, ex-employé civil au fédéral, époux de dame Bernadette Sicotte. Il demeurait à 1617, Garnier. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeois, à 9 heures 45 pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. 22-4 (3 fs)

GRENIER - A Courville, le 22 avril 1969, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Emélie Bédard, épouse de feu M. Lévis Grenier, mère de Marguerite, Louis-Adolphe. Elle demeurait à 2113, avenue Royale. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Inc., 2290, avenue Royale, Courville, à 9 heures 45 pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial. 23-4 (2 fs)

PLOUFFE - A Québec, le 22 avril 1969, à l'âge de 69 ans, est décédé M. J.-Armand Plouffe, époux en 1ères noces de feu dame Blanche Sicotte et en 2es noces de dame Rita Savard, ex-gérant de National Cash Register Co. et membre senior du Club Rotary, père de Roland de Québec et de Yvette Montréal, ses petits-enfants: Ginette, Michel, Denise, René, Denis et Raymond Plouffe; frère de Juliette (Mme Lucien Bergeron) et Martial. Il demeurait à 1380, des Gouverneurs, Sillery. Les funérailles auront lieu samedi, le 26 avril, à 10 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée, 1584, Chemin St-Louis à 9 heures 45 pour l'église de St-Colomb, Sillery, et de là au cimetière Belmont. 23-4 (3 fs)

CARRIER - Au Sanatorium Ste-Germaine, le 22 avril 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Albertine Bolduc, épouse de feu M. Georges Carrier, père de Lucienne (Mme Joseph Lacombe), Prudentienne (Mme Joseph Le-Elle demeurait autrefois à 6, rue Desjardins, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de sa résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 6, Perreault, Lévis, à 2 heures 50 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 23-4 (4 fs)

GUILLOT - A Québec, le 24 avril 1969, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Joseph Guillot, époux de dame Bernadette Cantin, père de dame Jacques Tremblay (Marianne Guillot), Jacques Guillot (Huguette Blais), Il demeurait à 171, rue St-François-Ouest. La dépouille mortelle est exposée au salon Sylvio Marceau Inc., 224, rue St-Vallier Ouest. L'heure et la date des funérailles seront annoncées plus tard. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 24-4

ROY - Au Cap-de-la-Madeleine, le 23 avril 1969, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Jacques Roy, co-propriétaire de J. LeFebvre Inc. et agent manufacturier de chaussures, époux de dame Yvette Michaud, père de Jean, Paul, Christine, Anne, Danielle, Gilbert, Marie, gendre de Mme Jean-Charles Michaud, frère de Marguerite (Mme F. Hibbard), Madeleine (Mme Arthur Labrie), Roger, Gertrude (Mme Louis Lauzier), Dr Louis. Il demeurait à 37, rue Fraser, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 24-4 (2 fs)

D'AMOURS - A Québec, le 23 avril 1969, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Roméo D'Amours, époux de dame Alice Ouellet. Il demeurait à 626, rue Kirouac. Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation, à 10 heures 45 pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. 24-4 (2 fs)

HARPE-PARADIS - A Québec, le 21 avril 1969, est décédée dame Bernadette Harpe-Paradis, épouse de feu M. Armand Paradis. Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 avril, à 15 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée, 318, de la Canardière, à 14 heures 45 pour l'église de Saint-Fidèle et de là au cimetière Mont-Marie, Lévis. 22-4 (3 fs)

TARDIF - Au Foyer d'Youville, à Montmagny, le 22 avril 1969, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Clara Lévesque, épouse de feu M. Philippe Tardif. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ des salons funéraires de St-Fabien de Panet, sous la direction de la maison Laurent Normand, de Montmagny, à 9 heures 45 pour l'église de St-Fabien et de là au cimetière paroissial. 23-4 (2 fs)

LA-ROCHELLE - A Québec, le 22 avril 1969, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédée dame Anna-Marie Robitaille, épouse de feu M. J.-E. Hermégnide La-Rochelle, mère de Simone, Cécile (Mme Louis Gagnon), Gérard, juge de la Cour Provinciale, sœur de Mme François Paradis de Montréal, Mlle Léon Desrosiers, Mme Joseph Dussault. Elle demeurait à 511, St-Cyrille-Ouest. Les funérailles auront lieu vendredi, le 25 avril à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 35 Est, Grande-Allée, à 2 heures 50 pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière St-Charles. 23-4 (2 fs)

LÉPINE - A St-Casimir, Co. Portneuf, le 22 avril 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Ernest Lépine, époux de feu dame Bernadette Bussières. Les funérailles auront lieu samedi, le 26 avril, à 10 heures 30. Départ de la résidence funéraire J.-A. Lacoursière, St-Casimir, à 10 heures 20 pour l'église de St-Casimir et de là au cimetière paroissial. 23-4 (2 fs)

TURGEON - A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 22 avril 1969, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Adélar Turgeon, époux de feu dame Joséphine Turgeon, père de Antonio, Adélar, Aimé, frère de Roméo, frère des Ecoles Chrétiennes, Ernest, Jeanette (Mme Rosario Fortier). Il demeurait à St-Anselme. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Gaston Breton, St-Anselme, cité de Dorchester, à 9 heures 45, pour l'église de St-Anselme et de là au cimetière paroissial. 24-4 (2 fs)

LEVESQUE - A Val St-Michel le 21 avril 1969, à l'âge de 8 ans, est décédé accidentellement Claude Levesque, fils de M. et Mme Raymond Levesque, frère de Jacques. Il demeurait à 2960, chemin Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, le 25 avril, à 3 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée, 2815, des Quatre-Bourgeois, à Ste-Foy, à 2 heures 45 pour l'église Notre-Dame de Foy et de là au cimetière St-Charles. 22-4 (4 fs)

MARTINEAU - A Québec, le 23 avril 1969, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Joseph Martineau, époux de dame Henriette Drouin, frère de Louis, Jeanne (Mme Napoléon Boutet), Aimée, Antoinette, Louise, Auguste, Georgette (Mme Ben Archambault), Marguerite (Mme Janet Larue). Il demeurait au 12, avenue Jacques-Carrier. Les funérailles auront lieu samedi, le 26 avril, à 9 heures 30. Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue, à 9 heures 20 pour l'église de St-François-d'Assise et de là au cimetière St-Charles. 24-4 (3 fs)

VIGNEAULT - A Québec, le 21 avril 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Léger Vigneault, époux de feu dame Della Emond. Il demeurait à 807, Cardinal-Rouleau. Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 Ouest, St-Cyrille, à 2 heures 45 pour l'église des Sts-Martyrs Canadiens et de là au cimetière St-Charles. 22-4 (3 fs)

PROCEZ-VOIS à la Librairie de l'ACTION la Cie des Mots Croisés, 2 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX: \$2.00 - et la Nouvelle c'est des mots croisés 12 et 3 lettres! PRIX: \$0.60

SOLUTION du problème No 81

1 OFFERTOIRES P 2 ERSE LEVER 3 GROSSE SURE 4 AMES CASSAIN 5 ALE EPOINOA 6 LINIMONHO 7 LET BESACES 8 USALEVEUD 9 CALLEBALLER 10 HAPRAIRIAL 11 OREILEOTE 12 NARCOSEESAU

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

NOEL - A l'hôpital St-Sacrement de Québec, le 22 avril 1969, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Alphonse Noël, époux de feu dame Alida Vallières, père de Philippe, Gilberte (Mme Réal Gaudreau), Rachel (Mme Robert Morin), frère de Georges, Mme Elisée Noël, Maria, (Mme J.-A. Lavallée), Clothilde (Mme Georges Gamache) et Célestine. Il demeurait à Notre-Dame-du-Rosaire, cité de Montmagny. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire, au couvent Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison Marcel Ruelland, à 2 heures 50, pour l'église de Notre-Dame-du-Rosaire et de là au cimetière paroissial. 24-4 (3 fs)

COCHRANE - Samedi, le 26 avril 1969, à 10 heures a.m., en l'église de St-Grégoire de Montmorency, sera chanté le service anniversaire de Madame Georges-Anne Cochrane (née Marie-Ange Asselin). Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 11911 24-4 (2 fs) S.A.

Fondée en 1602, la Bourse d'Amsterdam, en Hollande, est la plus ancienne au monde.

Prévisions de la météo

MONTREAL (PC) - Voici les prévisions officielles émises par le bureau météorologique de Montréal.

Pour les régions de Montréal et d'Ottawa: nuageux avec quelques périodes de pluie ou de brume légère en matinée. Le temps se dégagera en soirée. Frais. Vents du nord-est de 15 à 25 milles. Minimum et maximum aujourd'hui à Montréal et à Ottawa 35 et 45.

Aperçu pour vendredi: Généralement ensoleillé et un peu moins frais.

Pour la région des Laurentides: généralement nuageux. Frais. Vents du nord de 10 à 20 milles. Minimum et maximum aujourd'hui à Ste-Agathe 30 et 40.

Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé et un peu moins frais.

Pour les régions des Cantons de l'Est, de Québec et du St-Maurice: nuageux avec pluie légère intermittente ou pluie mêlée de neige légère. Frais. Vents du nord-est de 15 à 25 milles. Minimum et maximum aujourd'hui à Québec, Sherbrooke et La Tuque 35 et 45.

Aperçu pour vendredi: périodes ensoleillées et un peu moins frais.

Pour les régions du Lac St-Jean, de Rimouski, Bale-Comeau, Sept-Iles et Gaspé: nuageux avec neige fondante intermittente ou neige légère intermittente mêlée de pluie. Frais. Vents de l'est de 15 à 20 milles. Minimum et maximum aujourd'hui à Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Bale-Comeau, Sept-Iles et Gaspé 32 et 40.

Aperçu pour vendredi: peu de changement. Voici les températures observées en divers endroits de l'Amérique. Minimum de 7h. p.m. à 7h. a.m. et maximum de 7h. a.m. à 7h. p.m.

Table with 4 columns: City, Min, Max, and another column. Rows include Vancouver, Edmonton, Calgary, Regina, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montreal, Quebec, Fredericton, Saint-Jean.

Communiqué de l'archevêché

Par décision de Son Eminence le Cardinal Roy, le Révérend Père Jacques Picard, c.s.c., a été nommé curé à Saint-Noël-Chabanel, en remplacement du Révérend Père Olivier Patenaude.

LA SOURIS MIQUETTE



LE FANTOME



PHILOMÈNE



par Walt Disney



par Lee Falk et Ray Moore



par Ernie Bushmiller



Prévost II : la sécurité judiciaire

Le plan de sécurité judiciaire : proposition réaliste et viable

Les objections majeures au système préconisé par la Commission Prévost

La Commission Prévost en s'appuyant sur un régime basé sur le procureur du citoyen n'entend pas imposer sa formule et c'est d'ailleurs pourquoi les principales objections au régime sont énoncées dans le rapport pour fins d'étude. Notons en premier lieu ces objections fondamentales.

On affirme tout d'abord que le procureur du citoyen inscrit un plus grand nombre de plaidoyers de culpabilité que les avocats de pratique privée.

On reproche au système du procureur payé directement par l'Etat de rompre le lien qui doit exister entre l'avocat et son client.

On considère ce système comme une atteinte à la liberté de choix que devrait exercer n'importe quel accusé.

On redoute également que cette formule provoque une fonctionnarisation de l'adversaire de la Couronne. Il dépendrait du même employeur et le système lie les mains de celui qui doit demeurer libre de contester chacune des affirmations de la Couronne.

On reproche également à ce système de priver les avocats payés par l'Etat de leur indépendance.

Enfin on souligne que ce système met en lumière l'indigence de l'accusé alors qu'en Ontario on préserve scrupuleusement l'anonymat des clients.

CULPABILITE

En ce qui a trait aux plaidoyers les critiques prétendent qu'un procureur du citoyen est beaucoup plus souvent porté à conseiller à son client de plaider coupable afin de bâcler les causes plus rapidement. Ainsi, une étude ontarienne affirme que dans un système de procureur du citoyen près de 90% des prévenus avouent leur culpabilité tandis que seulement 60% plaident coupable lorsqu'ils sont représentés par l'avocat de leur choix dans une pratique privée. Certaines critiques américaines prétendent de plus que le procureur du citoyen n'a même pas besoin d'être surchargé dans son travail pour céder à la tentation de régler ses causes rapidement.

La société "American Bar Foundation" affirme pour sa part qu'il n'y a pas de différence marquée quant au nombre de plaidoyers de culpabilité relativement à la comparaison du procureur du citoyen à d'autres systèmes. Le Special Committee américain faisait remarquer de son côté: "Dans la plupart des juridictions que le Comité a étudiées, la formule du procureur du citoyen a la réputation de fournir une excellente représentation, égale à celle des avocats privés les plus qualifiés pratiquant dans les Cours criminelles."

RELATIONS AVEC LES CLIENTS

Le deuxième reproche est celui qui veut que les relations entre le procureur permanent et son client ne soient pas aussi intimes que nécessaires. Or on note à ce sujet une remarque du Barreau du Missouri: "L'animosité du prévenu à l'endroit du procureur du citoyen n'était que naturelle puisque

le procureur du citoyen est un employé de l'Etat et c'est l'Etat qui poursuit l'accusé."

Il semble d'autre part qu'un procureur du citoyen installé dans les milieux où il peut facilement entrer en contact avec son client puisqu'il est disponible en tout temps, puisse s'intégrer à sa clientèle, gagner sa confiance et établir des liens assez étroits dans chacune de ses causes.

LIBRE CHOIX

L'une des plus virulentes critiques est celle du libre choix. Le justiciable n'a pas, avec le système du procureur du citoyen l'opportunité de choisir l'avocat de son choix. Or l'on fait remarquer à ce sujet que le prévenu moyen ne connaît pas d'avocat, ce qui réduit à néant le premier argument. Il est évident d'autre part que même s'il avait le libre choix il ne pourrait se prévaloir



Yves Prévost

des services des plus grands criminalistes qui ne disposent pas du temps nécessaire. Il reste donc que le procureur du citoyen qui dispose à portée de la main d'une batterie de conseillers et d'experts devient alors le meilleur choix.

AVEC L'ETAT

Un autre argument majeur est celui qui veut que le procureur du citoyen ait les mains liées puisqu'il est lui-même au service de l'Etat comme le procureur de la Couronne. L'on craint alors qu'il n'y ait des pressions indues ou même un certain marchandage. On estime également que la fonctionnarisation de la tâche du procureur du citoyen pourrait intervenir dans le marché de la pratique privée. Plusieurs statistiques relevées par la Commission démontrent cependant que cet argument n'est pas fondé.

la société face au crime

volume 2 tome II
la sécurité judiciaire



Commission d'enquête sur l'administration de la justice en matière criminelle et pénale au Québec

Textes : Claude St-Laurent

Un apport important du rapport Loranger

QUEBEC — Si les membres de la Commission d'enquête sur la Justice en matière criminelle et pénale se sont inspirés de nombreuses études avant d'en arriver aux présentes conclusions, il en est une qui mérite d'être soulignée tout particulièrement puisqu'elle constitue en somme la pierre d'achoppement du rapport sur la sécurité judiciaire au Québec. Il s'agit de notes compilées par Me Jean T. Loranger, secrétaire adjoint du Bureau d'assistance judiciaire du Barreau de Montréal. Ces notes ont été reproduites intégralement par la Commission d'enquête qui leur a consacré un volume complet.

Le rapport de Me Loranger a fait le bilan des premières dix années du Bureau de l'assistance judiciaire du Barreau de Montréal — 5 mars 1956 — 31 mars 1966. — Comme le dit lui-même Me Loranger: "Ces no-

tes n'ont pas été demandées. Elles n'ont pas été approuvées par qui que ce soit. Le rapport auquel elles font allusion n'avait pas été demandé. Il n'a pas été présenté". Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là d'un travail magistral qui couvre tous les aspects de la question dans les moindres détails, statistiques à l'appui.

On y retrouve les maîtres de la Commission et des recommandations qui à peu de choses près convergent vers un même but par les mêmes moyens. Citons entre autres quelques-unes de ces recommandations: "Que sans délai soit promulguée par législation que l'aide à la Justice est accordée à toute personne ayant un droit à comprendre, à faire connaître ou déclarer, à affirmer ou défendre dans le Québec, qui ne peut atteindre l'un de ces buts par ses propres forces". Qu'un organisme distinct et autonome dans sa direction sa conduite dans le contrôle des fonds que lui accordera l'Etat soit créé pour mettre en œuvre dans toute la province... et se rendre accessibles en tout temps à toute personne qui a besoin d'aide à la Justice dans le Québec".

Que cet organisme donne l'aide à la Justice par le moyen d'avocats salariés à titre régulier, exclusivement consacrés à ce travail.

Que ces avocats salariés permanents soient postés partout dans la province... et se rendent accessibles en tout temps à toute personne qui a besoin d'aide à la Justice dans le Québec".

Le rapport Loranger comprend de nombreuses statistiques quant au coût probable de six systèmes différents qu'il présente. A partir de ces chiffres, les commissaires ont été en mesure d'établir que la sécurité juridique au Québec coûterait environ \$1,500,000 annuellement du moins pendant les premières années.

nettoyage de tapis

par les experts de EMILIE ROCHETTE
529-4164

la ville de Québec

avis, offres, demandes

ENLEVEMENT DES ORDURES DANS LES RUELLES AVIS PUBLIC

Les citoyens sont priés de noter qu'à partir de lundi, le 28 avril prochain et jusqu'à nouvel ordre, l'enlèvement des ordures ménagères se fera par les ruelles comme par les années passées.

A compter de cette date, les ordures devront donc être déposées dans leurs receptacles, le long des ruelles, en arrière des propriétés et aux jours habituels, conformément aux dispositions du règlement no 1415.

Les citoyens devront aussi prendre les mesures nécessaires pour nettoyer les terrains et parties de ruelles dont ils sont les propriétaires afin de se conformer au règlement municipal no 313 concernant la propriété, la salubrité et l'hygiène dans la ville de Québec. Il n'appartient pas aux employés de la ville d'effectuer ce nettoyage printanier ni d'entretenir les ruelles privées.

Par ordre du directeur du Service des travaux publics

Québec, 17 avril 1969.

Charité ou investissement ?

QUEBEC — On n'oppose plus comme autrefois les dépenses de sécurité sociale et les "placements véritables" car l'on s'ef-

Des mémoires soumis par dix organismes

Quelque dix organismes, syndicats, groupements ou associations ont présenté des mémoires à la Commission d'enquête Prévost, sur l'opportunité de créer au Québec un Service de sécurité judiciaire. Tous les mémoires étaient d'accord au moins sur un point essentiel: "ménager à tous un accès facile à l'administration judiciaire".

Quant aux modalités d'application du système, à peu près toutes les options ont été proposées et les commissaires ont d'ailleurs eu l'occasion de vérifier le mérite des systèmes respectifs au cours de leurs voyages en Europe et aux Etats-Unis.

On comptait au nombre des organismes qui ont soumis des mémoires:

- L'Association des services de réhabilitation sociale.
- La Société John Howard du Québec.
- La Fédération des travailleurs du Québec.
- L'Association des amoniers en criminologie
- La Fédération des étudiants en Droit québécois.
- Le Club Fleur-de-Lys du Québec.
- Les conférences de la Société St-Vincent-de-Paul.
- Le Barreau de Hull.
- La Confédération des Syndicats nationaux.
- La Société d'orientation et de réhabilitation sociale.

force de plus en plus de considérer les dépenses de sécurité sociale comme un investissement soumis aux mêmes nor-

mes de rentabilité que le secteur industriel ou commercial.

Or le concept de sécurité sociale s'est développé récemment jusqu'à englober très nettement le domaine de la Justice. Le Québec doit aujourd'hui tenir compte du fait que d'autres provinces canadiennes ont déjà assumé leurs responsabilités sociales dans ce domaine. Il ressort donc de ses constatations que les bonnes vieilles notions du "bon vieux temps" sont complètement dépassées et que l'on doit penser en termes de son temps.

Le simple fait de constater qu'un détenu peut coûter à l'Etat jusqu'à \$8,000 par année et parfois plus est suffisant pour comprendre ce que la Commission Prévost veut dire par investissement. Il ne s'agit donc pas ici de s'appuyer sur le sort des détenus et créer différents mécanismes, dont la sécurité juridique, pour les aider à sauver leur peau. Il s'agit évidemment, avant tout d'obtenir justice pour tous et de rendre cette Justice, accessible à tous, mais il s'agit aussi de considérer la situation avec réalisme et constater que des millions de dollars s'envolent chaque année. Le détenu est entièrement à la charge de l'Etat. Sa famille l'est également par le biais du I.B.E.T. social. Dans le système actuel il est permis de croire qu'une importante portion des détenus auraient pu éviter la prison s'ils avaient été adéquatement représentés devant le Tribunal. Dans plusieurs cas, les sentences auraient été coupées de moitié.

Ces individus auraient donc pu poursuivre leur activité au sein de la communauté, participant ainsi au progrès social et économique et sauvant des sommes considérables à l'Etat.

CALENDRIER

JEUDI, 24 AVRIL 1969

S. Fidèle de Sigmaringen

Les marées de jeudi le 24

Basses: 5:35 a.m. — 6:55 p.m.

Haute: 11:15 a.m.

Demain:

S. Marc

SOLEIL: Lever: 4:59
Coucher: 6:38

LUNE: Lever: 11:58
Coucher: 2:53

Les marées de vendredi le 25

Hautes: 12:10 a.m. — 12:25 p.m.

Basses: 6:40 a.m. — 8:05 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN AVRIL

Pleine lune le 2 à 1 h. 45 p.m.

Dernier quartier le 9 à 5 h. 59 a.m.

Nouvelle lune le 16 à 1 h. 16 p.m.

Premier quartier le 24 à 2 h. 45 p.m.

S.B. — L'heure indiquée est d'après l'heure normale de l'Est.

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

La Commission d'enquête sur l'administration de la Justice en matière criminelle et pénale a voulu clairement démontrer dans la deuxième tranche de son rapport qu'elle ne voulait essentiellement réaliste. Les commissaires préconisent en effet des solutions pratiques et viables économiquement au niveau du plan de sécurité judiciaire. Ils auraient pu en vertu de l'idéal vers lequel tend toujours une commission d'enquête adopter d'emblée le plan ontarien dont l'existence remonte à avril '67. Les commissaires ont d'ailleurs eux-mêmes défini ce système comme étant l'idéal par excellence. Tenant cependant compte des impératifs économiques de la société québécoise, la Commission, tout en dénotant certaines lacunes du système ontarien, a préféré s'en tenir à un système tout aussi efficace mais peut-être un peu moins sophistiqué.

DEPENSES ENORMES

"Le grand mérite de la formule ontarienne aura été de consentir les dépenses énormes qu'exige une sécurité judiciaire aussi complète et aussi rapprochée de l'idéal." Notons ici que l'on ne peut pas pour le moment effectuer un relevé précis des coûts véritables du système mais l'on peut cependant estimer qu'il dépassera de beaucoup les prédictions les moins conservatrices.

Selon cette formule ontarienne, deux groupes d'avocats travaillent à la défense des indigents. Un premier groupe est formé de différents membres du Barreau qui consentent à se relayer de semaine en semaine afin de conseiller et représenter les personnes arrêtées. Le rôle de cette équipe s'arrête à la comparution. A ce moment, l'accusé a le droit de choisir librement l'avocat qui le représentera lorsque les procédures seront entamées.

LIBERTE DE CHOIX

La Commission d'enquête sur la Justice retient cependant une importante objection au système ontarien. La liberté de choisir son avocat est sérieusement compromise par deux facteurs. En premier lieu les meilleurs avocats et les plus connus sont rarement disponibles même pour ceux qui auraient des sommes d'argent importantes afin d'assurer leur défense. En second lieu, quel est la valeur d'un choix lorsque l'accusé ne connaît pas les avocats?

Nous voyons au premier abord comme le constate la Commission Prévost que la liberté de choix d'un avocat ne renferme pas comme on pourrait le croire de si grands avantages en comparaison avec le système du procureur du citoyen. Notons à ce propos qu'une étude américaine a dénoncé le manque de connaissances de l'Ontario en rapport avec la formule du procureur du citoyen, qui ne permet pas de son côté de libre choix puisque les procureurs sont permanents.

EXIGENCES

Il est évident, mentionne le rapport, que les mérites du système ontarien ont été reconnus partout et principalement aux Etats-Unis où certains auteurs se demandaient même s'il ne valait pas mieux pour certains Etats de remettre en question tout leur système de sécurité judiciaire à partir de celui mis au point en Ontario.

Un tel système présente à la base des exigences qui peuvent se traduire ainsi: l'application de la formule a coûté \$3.9 millions à l'Ontario pour la première année et \$6.7 millions pour la deuxième. Au rythme où vont les choses, il sera absolument impossible de prévoir jusqu'où pourra aller la demande populaire qui se prévaut de plus en plus du système. N'oublions pas ici que ce système d'assistance comprend le civil et le criminel.

EXAMEN D'ADMISSION La Maîtrise du Chapitre de Québec

(LES PETITS CHANTEURS DE LA BASILIQUE)

du 21 au 29 avril

de 7 h. à 9 h. p.m.

(excepté mercredi le 23)

à l'école de la Maîtrise,

7 rue St-Stanislas, Québec.

CONDITIONS:

• Résider à Québec

• Monter en 4ième année

• Aimer le chant et l'étude.

(LE COURS EST GRATUIT)

S'adresser au Directeur

le chanoine Georges Marchand — Tél.: 522-4221



Déménagez-vous ce printemps?

Si... nous faire parvenir le coupon ci-dessous

ANCIENNE ADRESSE:

M.

ADRESSE

(P. No:)

NOUVELLE ADRESSE:

ADRESSE

(P. No:)

pour le 1969

Veuillez adresser comme suit:

L'ACTION

Service du Tirage C. P. 1727 QUEBEC 2. Qué.